

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA

**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES
SCIENCES DE GESTION**

Département des Sciences Commerciales

**Mémoire de fin de Cycle
En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences Commerciales**

Option : Finance et Commerce International

Thème

**Essai d'analyse de l'impact des plans de
relance économique sur le commerce
extérieur de l'Algérie**

Réalisé par :

Mr.BELAID Mohaid said

Mr.BELAID Juba

Membre du Jury

Président :

Examineur :

Rapporteur : Mr Mourad OUCHICHI

PROMOTION 2019

Remerciements

*Nous tenons à remercier Dieu tout puissant de nous
avoir donné la force et
la patience pour mener ce travail à terme.*

*Nous remercions sérieusement notre encadreur, Mr :
OUCHICHI, Mourad pour ces
orientations, son aide et surtout sa patience.*

*Nos sincères remerciements iront également à
l'ensemble de nos
enseignants pour l'aide qu'ils nous ont apportée.*

*Nous adressons nos remerciements, aussi, aux
membres de jury, qui nous
fondent l'honneur d'évaluer et d'examiner notre
modeste travail*

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail :

*A la mémoire de ma grande mère
maternelle*

*A toute ma famille, qui m'a toujours
soutenu*

*A tous les ami(e)s, toutes personnes
qui ont contribué de près ou de loin
pour réaliser ce modeste travail*

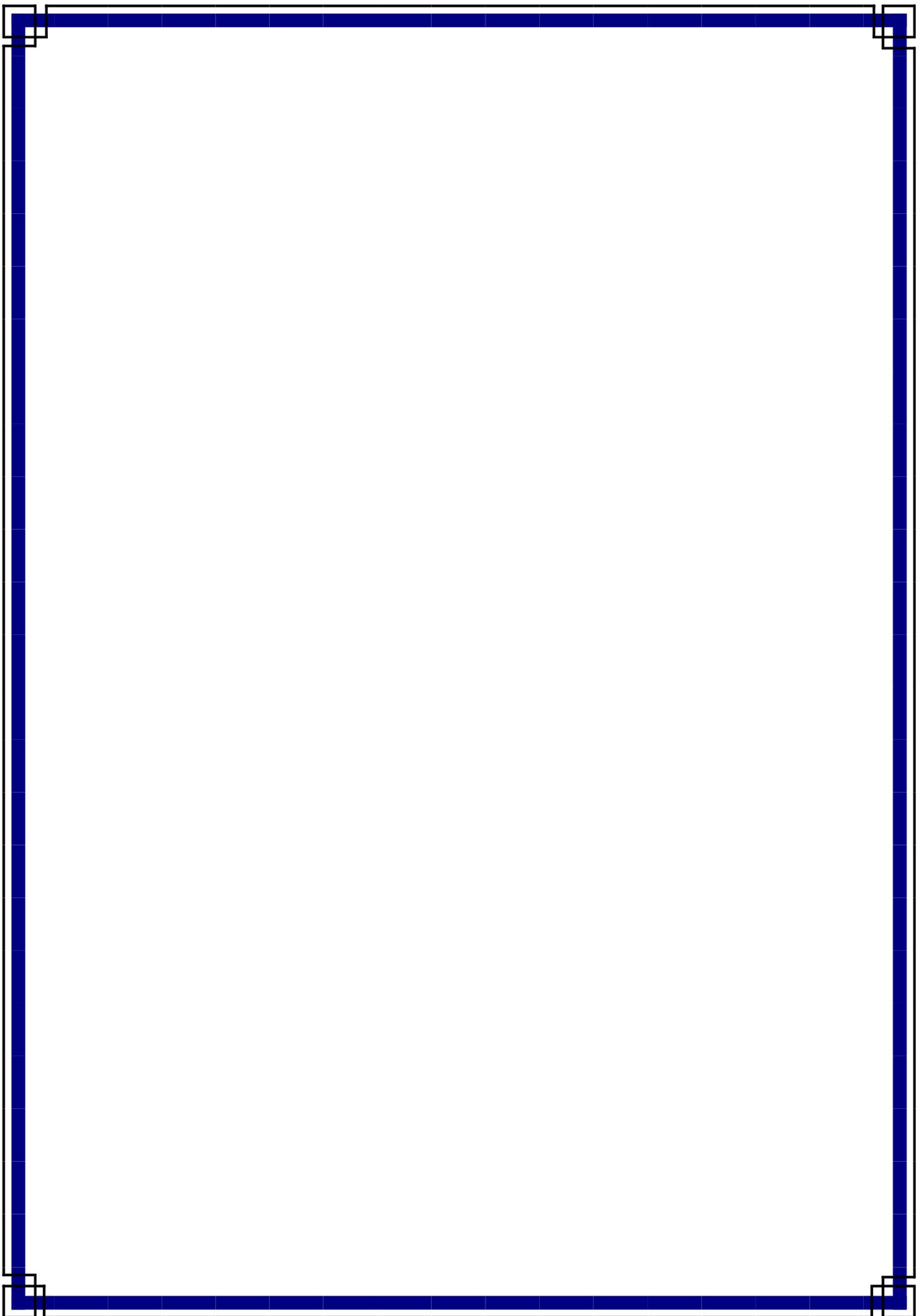
Mohand Saïd

Dédicaces

Je dédie ce projet à toutes les personnes que j'aime et qui sont spéciales pour moi :

- ❖ *A mon père qui a combattu toute sa vie pour me procurer tout ce d'ont j'avais besoin, celui qui m'a soutenu toute au long de mon parcours et qui était toujours un très bon exemple pour moi.*
- ❖ *A ma mère qui m'a noyé avec ses sentiments, celle qui ma supportée, soutenu et encourager le long de mon parcours et grâce a elle que j'ai trouvé le chemin de la réussite*
- ❖ *A mon très cher frère Amnay qui a était toujours a mes cotés surtout dans les moments les plus difficiles pour me soutenir, encourager et qui a toujours cru en moi*
- ❖ *A la mémoire de mes chères grands-parents paternels, qui sont toujours dans mon cœur, que dieu le tout puissant l'accueille dans son vaste paradis*
- ❖ *A mes chers grands-parents maternels qui m'ont soutenues et encourager pendant tout mon cursus*
- ❖ *A ma copine qui m'a soutenue et aider tout au long de mon parcours*
- ❖ *A mes cousins et mes cousines*
- ❖ *Enfin à mes amis(es) et collègues.*

JUBA



Liste Des Abréviations

- A.G.I :** Autorisation globale des importations
- A.N.D.I :** Agence nationale de développement de l'investissement
- A.P :** Administration public
- C.A.G.E.X :** La Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations
- C.N.I.S:** Centre national de l'informatique et des statistiques
- C.P. A:** Crédit populaire algérien
- D.A:** Dinars Algérien
- D.A.P:** Le droit additionnel provisoire
- D.G.B:** Direction générale des budgets
- D.G.T:** Direction générale des trésors
- D.T.S:** Droit de tirages spéciaux
- E.U:** Européen union
- F.M.I:** Fond monétaire international
- F.S.P.E:** Le fonds Spécial Pour la Promotion des Exportations
- G.P.A:** Groupement professionnel d'achat
- I.B.S :** Impôt sur le bénéfice de société
- M.E.D.A:**
- O.C.D.E :** Organisation de coopération et de développement économiques
- O.M.C:** Organisation mondiale du commerce
- O.M.D :** Organisation Mondiale des Douanes
- O.N.S:** Office national des statistiques
- P.A.S:** Programme d'ajustement structurel
- P.C.C.E:** Programme de consolidation a la croissance économique
- P.C.R.E:** Programme complémentaire de la relance économique
- P.C.S.C:** Programme complémentaire de soutien à la croissance

P.G.I: Programme général des importations

P.I.B: Produit intérieur brut

P.I.B.H.H: Production intérieur brut hors hydrocarbures

P.I.P: Programme investissement public

P.R.O.M.E.X: L'Office Algérien de Promotion du Commerce Extérieur

P.S.A: Programme de stabilisation et d'ajustement

P.S.R.E: Programme de soutien à la relance économique

R.F.D: Redevance pour formalité douanière

S.A.F.E.X: La Société Algérienne des Foires et Expositions

S.H: Système Harmonisé

S.P.E : Société de production de l'électricité

T.A.P: Taxe sur l'activité professionnel

T.S.A: Taxe de solidarité additionnelle

T.V.A: Taxe sur la valeur ajoutée

U.E: Union européenne

U.M.A: Union du Maghreb arabe

U.S.A: United States of America

U.S.D: United States dollar

V.F : Versement forfaitaire

Z.L.E : Zone de libre échange

Liste Des Figures

Figure 01: Représentation graphique sur la théorie du cycle de vie d'un produit

Figure 02 : Représentation graphique sur la répartition sectorielle du PSRE 2000 a 2004.

Figure 03 : Représentation graphique sur la répartition sectorielle du PCSC 2005 a 2009.

Figure 04 : Représentation graphique sur la répartition sectorielle du PCCE 2010 a 2014.

Figure 05 : Représentation en image des infrastructures ferroviaire en Algérie.

Figure 06 : Représentation en image des routes et autoroute en Algérie.

Figure 07 : Représentation en images des centrales électriques sur le territoire algérien.

Figure 08 : Représentation graphique sur l'évolution des importations et exportations algérienne entre 1998 et 2018.

Figure 09 : Représentation graphique sur l'évolution du volume du solde commerciale extérieur algérien entre 1998 et 2018.

Figure 10 : Représentation graphique sur le volume de la balance commerciale hors hydrocarbures entre 1998 et 2018.

Figure 11 : Représentation graphique sur le taux de couverture des exportations sur les importations en Algérie entre 1998 et 2018.

Figure 12 : Représentation graphique sur l'évolution par type et parts des exportations algériennes entre 1998 et 2018.

Figure 13 : Représentation graphique sur l'évolution par types et part des exportations algériennes entre 1998 et 2018.

Figure 14 : Représentation graphique sur les répartitions des exportations algériennes entre 1998 et 2018.

Figure 15 : Représentation graphique sur l'évolution par types et part des importations algériennes entre 1998 et 2008.

Figure 16 : Représentation graphique sur l'évolution par types et part des importations algériennes entre 2009 et 2018.

Figure17: Représentation graphique sur la répartition par type des importations algériennes entre 1998 et 2018

Figure 18 : Représentation graphique sur les répartitions des exportations algériennes par régions économiques entre 2000 et 2018

Figure 19 : Représentation graphique sur les répartitions des importations par régions économiques entre 2000 et 2018

Liste Des Tableaux

Tableau 01 : Part de l'Algérie dans le programme MEDA.

Tableau 02 : Perte des ressources exprimées en % PIB.

Tableau 03 : Taux de croissance des importations en % entre 1990 et 2000.

Tableau 04 : Evaluation des importations par catégories de produits 1980- 1997.

Tableau 05 : Taux de croissance des exportations en % entre 1990 et 1997.

Tableau 06 : Evaluation des exportations par catégories de produits 1990-1997.

Tableau 07 : Evaluation des taux moyens des droits de douanes non pondérés en Algérie entre 1993-2005.

Tableau 08 : PCSC, AP, CP, du budget initial et final de 2004 à 2009.

Tableau 09 : La répartition du PCCE en rubrique.

Tableau 10 : Secteur du développement humain.

Tableau 11 : Secteur des infrastructures de base et services publics.

Tableau 12 : Secteur de ressources en eaux.

Tableau 13 : Dessalement d'eau de mer.

Tableau 14 : Taux de raccordement à l'égout.

Tableau 15 : Taux de raccordement a réseau AEP.

Tableau 16 : Appareille de transport aérien (2010).

Tableau 17 : Evolution des exportations par type de produits entre 1998 et 2018.

Tableau 18 : Evolution des importations par type de produits entre 1998 et 2018.

Liste Des Lois

- Décret n° 64.223 du 10 Aout 1964
- Loi 86/12 du 19 Aout 1986
- Décret n 88/167 du 6 septembre 1988
- Article VIII des statuts du FMI 1997
- Règlement n°91/03 du 20 Février 1991
- Circulaire N°12 du 5 janvier 1995
- Instruction N°22-94 du 12 Avril 1994
- Le décret N°91-241 du 20 juillet 1991

Liste des Rapports d'organisations officiels

- FMI, rapport 2001
- « A la recherche d'un investissement public de qualité », la Banque Mondiale, Rapport N° 36270-DZ, juin 2007
- Rapport du Ministère des Finances (2001-2004).
- Rapport de la présidence de la république
- Rapport du ministère des finances. DGB
- Rapport de la république algérienne démocratique et populaire sur le PCSC, mai 2010

Liste des annexes

Annexes de 1 à 6.	Evolution de la balance commerciale algérienne de 1998 à 2018.
Annexes : 7-8-9-10-12-14-15-16	Evolutions du commerce extérieur algérien par groupe de produits de 1998 à 2018.
Annexes 17-18-19-20-21-22.	Evolution du commerce extérieur algérien par régions économiques.

Sommaire

Introduction générale.....	1
Chapitre 1 : Evolution du commerce international.....	2
Introduction du chapitre.....	2
<i>Section 1</i> : Evolution conceptuelle des théories du commerce international.....	3
<i>Section 2</i> : Evolution du commerce extérieur algérien.....	8
Conclusion du chapitre.....	20
Chapitre 2 : Présentation des plans de relance économique.....	21
Introduction du chapitre.....	21
<i>Section 1</i> : Présentation du commerce extérieur Algérien sous le régime du PAS.....	21
<i>Section 2</i> : Présentation des différents programmes de relance économique.....	34
Conclusion du chapitre.....	50
Chapitre 3 : Radioscopie du commerce extérieur algérien suite à l'effet des plans de relance économique.....	51
Introduction du chapitre.....	51
<i>Section 1</i> : Evolution des exportations algérienne depuis 1998 jusqu'à 2018.....	53
<i>Section 2</i> : Evolutions des importations algériennes depuis 1998 jusqu'à 2018.....	64
Conclusion du chapitre.....	70
Conclusion générale	71

Introduction générale

Depuis 2001, l'Etat Algérien s'est engagé dans une politique dite « keynésienne » de relance économique. À cet effet, il mit en œuvre trois plans de relance et de soutien à la croissance.

Théoriquement ses plans devaient redynamiser et diversifier l'économie nationale. Il est donc question d'augmenter les exportations hors hydrocarbures et de diminuer fortement les importations

La problématique du présent travail consiste évaluer l'impact de ces dits plans sur le commerce extérieur avec en filigrane savoir si ces dites plans sont réellement de type keynésien. autrement dit, nous nous posons la question suivante : si ces plans sont de type keynésiens pourquoi alors ils n'ont pas relancer l'économie nationale et diminuer ainsi sa dépendance des prix internationaux des hydrocarbure ?

Ainsi, nous tenterons de répondre aux questions suivantes :

- Est-ce que les plans de relance économique adoptés et mise en œuvre ont réussi à sortir l'Algérie de sa dépendance chronique vis à vis des importations ?

- Est-ce que la politique de relance atteint sa finalité de diversifier l'économie afin de la sortir de sa dépendance à l'égard des hydrocarbures ?

Les réponses préalables à ces questions consistent à confirmer ou à infirmer les hypothèses suivantes:

H1 : les plans de relances économiques adoptées et mise en œuvre n'ont fait qu'augmenter les importations, car l'Algérie n'est pas un pays de l'offre

H2 : l'échec de la politique de relance a la diversification de l'économie et la sortir de sa dépendance à l'égard de l'hydrocarbure.

En ce qui concerne l'aspect méthodologique nous feront à recours à la fois à l'induction et la déduction.

Donc notre travail s'articulera autour de trois chapitres le premier chapitre consacré aux fondements théoriques du commerce international. Le deuxième consiste à la présentation des programmes de relance économiques. Enfin, le dernier chapitre consiste en une analyse des

Introduction générale

données statistiques du commerce extérieur algérien durant la période 1998 et 2018, permettant l'évaluation de l'impact des plans de relance économique sur le commerce extérieur

Introduction

De prime abord, il nous a semblé judicieux de consacrer ce chapitre introductif à la présentation sommaire du commerce international. Nous avons commencé par l'analyse des fondements théoriques de l'histoire de la pensée économique du commerce international. Des mercantilistes, avec leurs conceptions étroites, aux nouvelles théories du commerce international, en passant, bien évidemment, par les classiques qui ont révolutionné la doctrine en la matière.

En deuxième lieu, il a été question de l'évolution historique du commerce extérieur algérien. En effet, après avoir été soumis aux règles de la planification centralisée, le secteur s'ouvre progressivement, notamment dans les années 2000. Ceci nous amener naturellement à aborder la question des accords d'association avec l'UE et celle de volonté d'adhésion à l'OMC.

Section 1 : Evolution conceptuelle des théories du commerce international

Dans le cadre de cette section, nous retrouvons les deux grandes approches théoriques qui décrivent rigoureusement les mécanismes sur lesquels est fondé le commerce international. La première approche est basée sur les théories traditionnelles qui prédisent les répercussions du commerce entre les pays dont la base de ressources est différente. Ces prédictions peuvent s'appliquer au commerce entre les pays développés et les pays en développement. La deuxième, que l'on appelle dans la littérature « les nouvelles théories du commerce international », regroupe les théories plus récentes qui décrivent le commerce entre les pays développés ayant des bases de ressources semblables.

Selon cette théorie, la rareté relative des ressources sur un territoire ne suffit pas à expliquer l'internationalisation de la production et des échanges.

1.1. Les théories traditionnelles du commerce international

Le commerce international a fait l'objet d'une analyse scientifique au tournant du XVIIIème siècle, s'opposant à la doctrine mercantiliste alors en vigueur, qui voyait là, un jeu à somme nulle¹. Amorcée par « le père de l'économie politique », Adam Smith, cette nouvelle analyse du commerce international, visant à montrer au contraire que le commerce entre nations procure un gain net, sera approfondie par David RICARDO, puis au XXème siècle par Eli HECKSCHER, Bertil OHLIN et Paul SAMUALESON.

1.1.1. Les mercantilistes

Il n'existe pas de « théorie mercantiliste », en termes de relations économiques internationales proprement dite, mais des préceptes, des lois et des normes, qui permettent aux Etats et aux Royaumes ne disposant pas de mines d'or et d'argent, d'atteindre un solde positif de la balance des paiements. Pour atteindre ce résultat et s'approprier de l'or et de l'argent, étant donné que les métaux précieux et la thésaurisation sont l'essence de la richesse, les mercantilistes proposent un ensemble de mesures détaillées et précises. Pour les importations, ils proposent de les réduire au maximum. Pour ce faire, l'Etat instaure des droits de douanes à l'importation, des contingentements et des subventions aux entreprises.

Pour ce qui est des exportations, ils proposaient d'augmenter les exportations de produits manufacturés de réduire toute sortie de matières premières et d'interdire celle de métaux.

1.1.2. La théorie d'avantage absolu d'Adam SMITH

Pour Adam SMITH, l'échange international permet aux différentes nations d'écouler leurs surplus de production. Il autorise l'élargissement des marchés.

La baisse des prix conduit à une augmentation de l'épargne. Aussi que l'apparition de la division de travail. Selon Adam SMITH, tout se résume autour des couts de production des biens, pour lui il y a lieu d'exporter des produits dont on est capable de produire a des couts inférieurs à ceux du reste du monde et en revanche, il est amené à

¹Stéphane BECUWE, Commerce international et politiques commerciales, Ed. Armand Colin, France, 2006, P12

importer des biens pour lesquels leurs cout de production et leurs cout de revient sont supérieurs à ceux de la concurrence.

De par l'étude de cette théorie on peut conclure que Adam SMITH se base essentiellement sur l'avantage absolu

1.1.3. La théorie de l'avantage comparatif de David RICARDO

David RICARDO vient pour enrichir et apporter un plus par l'analyse faite par Adam SMITH. Pour RICARDO, il a parlé de l'avantage comparatif dans son analyse de commerce international, il se gère un modèle simple avec deux nations et deux marchandises. Son analyse se base et se résume dans les points suivants :

- Le commerce international s'effectue entre deux pays supposé d'égale importance de point de vue de production ;
- Le commerce international ne porte que sur deux marchandises et mesuré par la quantité du travail dépensé ;
- Les frais de transaction (frais de transport et d'assurance) qui entraînent les opérations de commerce international sont supposés nuls.

RICARDO, a une vue très restreinte de commerce international, d'abord un pays peut avoir des relations commerciales avec plusieurs pays et l'échange peut s'effectuer avec plus de marchandises, ainsi que les frais qu'engendrent ces transactions ne peuvent pas être négligés. Pour cela, viennent les économistes HECKSHER, OHLIN, SAMUELSON pour apporter un plus pour l'analyse faite par RICARDO.

1.2. Le modèle de HOS (néoclassique)

1.2.1. Le théorème de la dotation factorielle

C'est HECKSHER suivi par B.OHLIN formulait la loi de proportion des facteurs d'après laquelle en économie ouverte, tout pays tend à se spécialiser dans la production qu'elle possède en abondance

Par conséquent, chaque nation se spécialise dans la production de biens fabriqués à meilleur marché en terme monétaire puisque l'emploi de facteurs abondant dans le processus de production signifie l'emploi de facteur dont la production marginale et la rémunération sont faible.

Pour une nation le commerce extérieur s'analyse donc par-delà les prix un échange de facteurs rares.

A l'appui de cette théorie B. OHLIN cite l'exemple de pays où le facteur terre est abondant et qui se spécialise dans l'exportation de denrées agricoles (Argentine, Australie, ...) et de pays riches en capitale qui s'adonnent à l'exportation de biens industriels (Allemagne, Grande Bretagne, ...)

L'intérêt de la loi des proportions des facteurs HECKSHER et de B. OHLIN est triple :

- Elle explique la ligne de spécialisation et la ligne de commerce extérieur par la dotation relative en facteurs de production.
- Elle relie le prix des biens aux prix des facteurs.
- Elle recourt à la disparité des prix pour justifier l'échange international.

1.2.2. La contribution de SAMUELSON

« La contribution de P.A SAMUELSON dans l'analyse de l'échange international selon le principe défini par HECKSHER et B. OHLIN est que sous l'influence du commerce international, il y a une tendance à la légalisation internationale des prix des facteurs de production entre les pays qui pratiquent le commerce international.

En effet, le commerce international élève les prix des facteurs bon marché et baisse les prix des facteurs relativement chers. Sous certaines conditions telles que l'homogénéité des facteurs de production, des techniques de production indiquent la concurrence parfaite et la totale mobilité des produits² »

1.2.3. Le paradoxe de Leontief

W. Leontief ; en 1953 les relations entre les productions intérieures et le commerce extérieur des Etats Unies (U.S.A).

De l'avis général, l'économie des U.S.A est riche en capital et relativement pauvre en travail, donc d'après le modèle H.O.S les U.S.A devrait exporter des biens qui absorbent dans leurs production plus de capital et moins de travail mais Leontief, arrive à un résultat différent

² B.Guendouzi ; « relations économiques internationales », éd. Elmaarifa Alger 1998, p 17

et montre que les exportations des U.S.A sont caractérisées par une forte intensité du capital. Cette conclusion fait écarter ainsi le paradoxe ainsi que la contradiction avec le théorème de HECKSHER et B. OHLIN.

Cependant, il interprétait cet état de fait par la très forte productivité des travailleurs américain. Selon lui la productivité du travailleur américain est triple qu'en Europe et est due à la qualification et à l'organisation de l'Entreprise.

Par conséquent, il doit recourir au commerce extérieur pour épargner leur capital et utiliser leurs surplus de travail.

1.3. Les nouvelles théories du commerce international

La première explication du commerce international est due à Adam Smith qui fonde les échanges internationaux sur des avantages absolus de coût (un pays exporte s'il produit moins cher que les autres). Cette analyse comporte une limite évidente : une nation ne disposant d'aucun avantage absolu ne peut participer au commerce international. Les théories traditionnelles, celle de Ricardo et du modèle HOS, en dépit de leur différence considérable dans leur explication des échanges internationaux, reposent sur deux piliers communs : une définition identique de la nation et le recours au principe des avantages comparatifs³.

Ces théories traditionnelles ont fait l'objet, au fil du temps, de critiques et de remises en cause diverses sur de nombreux points, certains marginaux, d'autres fondamentaux. Cependant, les différentes critiques sont restées pour l'essentiel lettre morte, en grande partie parce que aucune théorie alternative incorporant de nouvelles hypothèses n'a pu être élaborée⁴. Donc c'est à partir des années 1960 que de nouvelles analyses du commerce international ont été développées, ce qu'on appelle les nouvelles théories du commerce international, qui sont très favorables à l'ouverture internationale et qui valorisent l'intervention des pouvoirs publics.

Parmi les nouvelles théories : celle des coûts de transactions, la théorie de Hymer, la théorie du cycle de vie du produit, la théorie de paradigme OLI.

³Michel RAINELLI, La nouvelle théorie du commerce international, 3ème édition, Ed. La Découverte, Paris, 2003, P.7.

⁴ Ibid

1.3.1. La théorie des coûts de transactions ou théorie de Williamson

Les coûts de transactions englobent tous les coûts liés à la réalisation de la transaction ou l'échange sur le marché. Il existe, en raison de l'imperfection des marchés et concernant les coûts de recherche d'information, de rédaction et de négociation des contrats, de contrôle et de surveillance ... Tous ces coûts incitent la firme à chercher la forme d'organisation la plus optimale avec des coûts de transactions les plus faibles possibles.

Cependant, O. Williamson⁵ définit les coûts de transactions comme les coûts de fonctionnement du système économique, ce dernier entend dégager l'idée simple que dans n'importe quelle activité économique de l'entreprise, il existe des coûts automatiquement associés. La théorie de Williamson, avant tout, basée sur l'entreprise, postule qu'il faut minimiser ces coûts afin que l'entreprise puisse produire le bien de manière optimale.

1.3.2. Théorie de Hymer

La théorie initiale d'internationalisation a été développée par Hymer (1960,1976)⁶ sur la base des travaux de Coase⁷ (1952). Hymer fait l'hypothèse que les entreprises qui possèdent des avantages oligopolistiques peuvent en profiter pour compenser les coûts et les risques que suppose la production à l'étranger et rivaliser aussi avec les entreprises du pays d'accueil.

Hymer résume les fondements de cette théorie dans les termes suivants :

« A la coordination par le marché, les firmes multinationales (FMN) préfèrent la coordination et l'harmonisation réalisée au sein d'une administration de société parce que ce système économise les coûts. Si les marchés étaient parfaits et si la firme pouvait acheter tout ce dont elle a besoin à un prix établi, résultant de la concurrence, l'incitation à l'investissement direct serait très faible. Mais là où les marchés sont imparfaits, où les prix fluctuent, où les informations sont rares et où l'oligopole règne, le système de la société multinationale et la suppression de la fragmentation verticale devient un moyen d'atténuer le manque d'efficacité et de gaspillage. En pareil cas, en prenant pied à l'étranger et en augmentant son indépendance, la firme réduit l'incertitude et les dangers de la concurrence⁸ ». Sur cette base

⁵Samy JOST, « La théorie des coûts de transaction de Williamson et la surveillance des banque dans l'Union Européenne », Revue Europa, n°27, 2004, P, 35.

⁶ Brahim ALLALI, Vision des dirigeants et internationalisation des PME marocaines et canadiennes du secteur agro-alimentaire, Thèse de Doctorat en Administration, Université HEC Montréal, 2003, P.13.

⁷Coase (1952) a été le premier à remarquer les opérations sur le marché ont un coût et que l'organisation interne de la firme peut permettre d'assurer une production efficiente.

⁸ Brahim ALLALI, OP. cit. P.13.

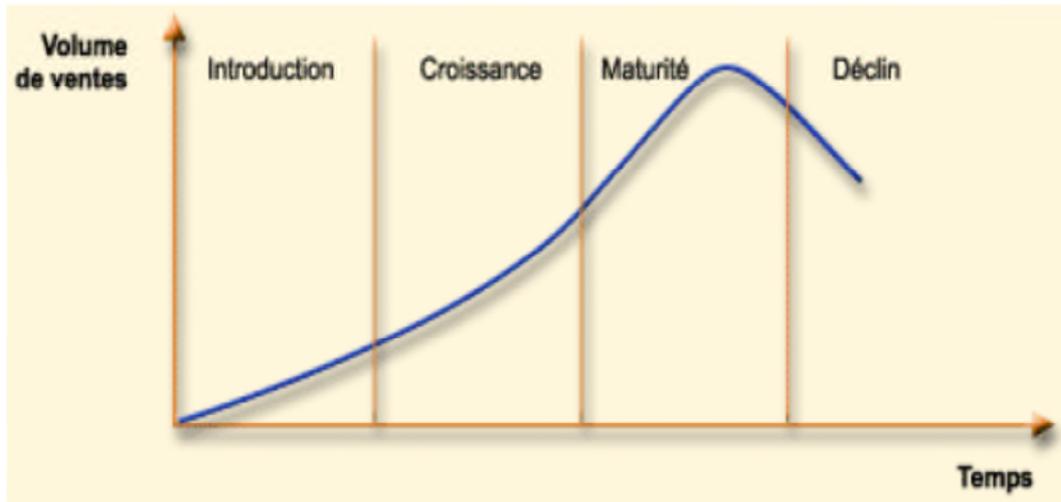
Hymer tire deux principales conclusions: les FMN intègrent leurs activités verticalement en investissant dans la production des matières premières et s'implantent à l'étranger dans les industries de transformation.

1.3.3. La théorie du cycle de vie de produit de R.VERNON

En 1966, Raymond Vernon⁹ combine l'évolution de la nature de produit, tout au long de son cycle de vie avec les évolutions du commerce international. Un produit au cours de son extension connaît une succession d'étapes caractéristiques qui rythment sa vie. Raymond Vernon prolonge la théorie de l'écart technologique en analysant les causes de l'innovation et les modalités de sa diffusion internationale, Naissance, croissance, maturité, déclin.

Dans sa première phase (naissance), le produit est intensif en technologie, son développement et sa production de masse nécessite une forte intensité en capital, cette première phase du cycle de production n'engendre pas de commerce international : le produit est fabriqué et consommé dans le pays d'origine de l'innovation. Lors de la deuxième phase (croissance), les exportations des pays innovateurs vers ses partenaires développés apparaissent et se multiplient. Le produit se stabilise en termes technologique ; les prix diminuent, le producteur va chercher à étendre son marché. Lors des deux dernières phases, (maturité, déclin), les flux des échanges s'inversent. Le pays innovateur devient importateur et les pays développés imitateurs deviennent exportateurs car le produit s'est banalisé. La firme innovatrice l'abandonne progressivement pour se consacrer à de nouveaux produits ; la demande nationale devient saturée et la demande résiduelle est satisfaite par des importations, tandis qu'une nouvelle demande pour des produits d'une nouvelle génération apparaît. Le produit banalisé devient intensif en main d'œuvre peu qualifiée et les coûts de production sont déterminants dans un marché globalisé et concurrentiel. Progressivement, la fabrication de ces produits va se délocaliser vers des pays en développement répondant à ces caractéristiques de coûts.

⁹ Jean - Louis MUCCHIELLI, Principe d'économie internationale, Ed. Economica, Paris, 1989, P.39.

Figure 01 : Cycle de vie d'un produit de R.VERNON

Source : Jean louis MUCCHIELLI, Principe d'économie internationale, Ed. Economica, Paris, 1989, P.39.

Section 2 : Evolution du commerce extérieur algérien

2.1. Mutation du commerce extérieur

Dans l'analyse de l'évolution du commerce extérieur algérien il Ya lieu de distinguer entre la phase de la planification centralisée et celle de l'ouverture progressive sur le marché mondial.

2.1.1. La période de la monopolisation du commerce extérieur

En premier lieu, l'Etat a créé des groupements professionnels d'achats (GPA). C'était créé par décret n°64.223 du 10 aout 1964. Les GPA, sont des associations d'importateurs privés sue lesquels l'Etat se réserve le droit d'exercer un certain contrôle par l'intermédiaire de ces représentants placés au niveau du conseil d'administration . Mais la mauvaise programmation des achats a engendré des conflits entre les entreprises et les autorités tutelles.

L'année de 1971 sous l'effet de la nationalisation, ne fait qu'élargir le champ du monopole de l'Etat.

Le caractère du monopole de l'Etat est apparu exclusivement en 1978, insurge dans son contenu le pouvoir d'intervenir en matière d'échange extérieur. Comme en aura une autre loi, promulguée de l'année 1978, qui préconise le monopole de l'Etat sur le commerce

extérieur, permettant de mettre les entreprises importatrices sous une observation, et cette loi contient plusieurs principes à savoir :

- La prise en considération de la production nationale, avant le recours à l'importation :
- Le respect de tous les contrats d'échange avec les pays étrangers en domaine commercial.
- L'importation doit être faite par une opération de crédit a des conditions avantageuses.
- La confirmation formelle du principe de l'intervention étatique exclusif au niveau des échanges extérieurs.
- L'interdiction de toutes formes d'interventions au niveau du commerce extérieur, opérateurs privés ou publiques pour leurs propre compte.
- L'interdiction de toutes formes d'interventions au niveau du commerce extérieur, opérateurs privés exerçant une activité d'intermédiaire pour le compte des sociétés étrangères.

L'Etat vise plusieurs objectifs :

- La protection de l'économie nationale.
- Assurer de bonnes conditions d'approvisionnement.
- Renforcement du pouvoir de négociation de l'état dans ces relations avec l'extérieur.
- Contrôler efficacement des mouvements des capitaux.

2.1.2. La période de la libéralisation du commerce extérieur

A partir de l'année 1980, on enregistre un blocage économique issu du choc pétroliers, et de la dépréciation du dollar us, qui va engendrer un déficit budgétaire et le déséquilibre de la balance de payement. Comme en enregistre plusieurs reformes en vue d'une opportunité au nouveau système :

- autorisation globale des importations (A.G.I) : les A.G.I étaient délivrées par le ministère du commerce et les licences d'importation était octroyées par la chambre nationale du commerce.

- les A.G.I et les licences d'importation étaient délivrées dans le cadre d'un programme général d'importation (P G I) arrêté annuellement par le gouvernement.

- sous le régime des A.G.I et sociétés nationale, actuellement entreprises publiques économiques, recevaient une enveloppe de devise libellée en dinars algérien. Celle-ci était en fait un titre d'importation spécifiant ce qui suit :

- les produits a importé avec leurs tarifs douaniers ;
- les montants autorisés pour chaque produit ;

La domiciliation des contrats d'importation de biens était liée aux AGI et ay respect des règles régissant les changes c'est-à-dire, que les sociétés soumises au contrôle administratif et financier.

A ce titre, le contrôle de conformité se ferait par la banque domiciliaire, essentiellement a travers le titre d'importation constitué par l'AGI ou la licence d'importation. Pour se faire la banque devrait assurer.

- Quel produit sujet d'importation figure bien dans l'AGI ou la licence.
- De non dépasser les montants arrêtés par l'AGI ou la licence.
- Que les licences d'importation sont bien revêtues des visas de la banque d'Algérie.

2.2. L'organisation du commerce extérieur

La chambre nationale du commerce gère le programme d'importation, le concept même du monopole sera redéfini en 1988 opérant une clarification décisive du fait que le monopole appartenant a l'Etat ne peut être approprié par les entreprises la recherche d'ouverture reste irréversible pour redonner une efficacité au commerce.

2.2.1. Le plan de financement devise.

Ce plan est élaboré par le conseil national de planification, instauré par la loi 86/12 du 19 aout 1986, première loi bancaire établissant les structures fondamentales du système bancaire algérien, en réalité ce plan de financement devises n'est pas une autorité d'importation, il a été établi seulement à titre indicatif et constituait une autorisation de transfert, c'est une première étape a la préparation de la libéralisation du commerce extérieur.

2.2.2. Budget devises

Le budget devises est un concept introduit à la fin de 1988 décret n°88/167 du 06 septembre 1988, qui était élaboré contrairement aux AGI, qui était basé sur l'aspect physique

des importations à réaliser sur la base de disponibilités financières prévisibles, et provisions d'endettement arrêtées.

Tout de même, le régime des budgets devises n'a pas touché le fondement du financement des importations parce-que l'application de la notion d'encaissement de l'allocation annuelle des ressources devises était toujours en vigueur, elle s'opère a travers des canaux centralisés.

L'entreprise connaisse une certaine autonomie, quant a l'utilisation des ressources devises, mais il y a une limitation dans cette même autonomie en accès à ces devises.

2.3. Les accords commerciaux de l'Algérie

Parmi les principaux accords signés par l'Algérie on distingue son accord d'association avec l'Union Européenne et son accord d'adhésion à l'OMC.

2.3.1. Accord d'association avec l'Union européenne

L'Algérie procéda à signer l'accord d'association avec l'Union Européenne, cet acte est considéré comme premier pas vers l'établissement d'une zone de libre échange. Le premier septembre 2005 marquait officiellement la concrétisation de cet accord, l'instar de quelques avantages recueillis au profil de consommateurs, la baisse du prix de quelques produits importés de l'Europe, notamment de meilleure qualité.

Face à ces avantages, on constate d'un autre coté une autre crainte des entreprises devant la concurrence cruelle qui s'est manifesté en premier lieu de la signature de cet accord, surtout les agriculteurs, ces derniers devraient peiner a résister à la concurrence étrangère, justifiant par des obstacles confrontés en période de transition. On a surement besoin d'une période supplémentaires, pour effectuer les ajustements leur permettre de se frayer un chemin honorable parmi les Européens. Tandis que les premières conséquences enregistrées après la mise en œuvre de l'accord d'association, sont totalement pour la recette douanière, on note que les entrés fiscales en baisse alors que ces recettes ont chutées a 12.4 milliards de Dinars, le manque a gagner est estimé ainsi à 1.2 milliards de dinars par apport a l'année qui précédée la conclusion de l'accord d'association (l'année 2004).¹⁰

¹⁰ Journal Officiel de l'Union Européenne L 265/2 le 10/10/2005

Dans ce qui suit nous allons effectuer une étude sur l'évolution du processus d'association entre l'Algérie de l'Union Européenne ainsi que l'objectif attendu de cette intégration.

La coopération commerciale entre l'Algérie et l'Union Européenne est définie principalement dans le cadre de partenariat euro-méditerranéenne remonte au début des années 70 dans le cadre de la politique méditerranéenne globale qui pour objectif principale d'aider les pays sud et soutenir le développement des économies.

En 1990 on assiste à une autre forme de coopération sous forme d'une politique méditerranéenne rénovée. Et puis en 1995 la conférence de Barcelone a ouvert d'autres volets de coopération (Politique, Sociale, Sécuritaire, Economique....).

Les objectifs de coopération euro-méditerranéenne sont définis dans la conférence internationale de Barcelone en 1995, les principaux objectifs sont :

- La création d'une zone de développement économique et social, et plus particulièrement l'établissement d'une zone de libre-échange à l'horizon de 2010.
- Le dialogue mutuel entre les peuples de la région, et le développement d'une société active et civilisé.

Le premier accord de coopération entre l'Algérie et la communauté européenne est conclu en 1976, cet accord a une durée illimitée, son objectif principal ; le soutien et l'accompagnement le développement de l'économie Algérienne.

Les négociations ont repris en 1997, et puis sont arrêté entre mai 1997 et 2000 à cause des hésitations de l'Algérie de fait de retard de la transition vers l'économie de marché, et la faiblesse de secteur privé. Depuis on constate une accélération de ce processus qui se traduit par la violenté du gouvernement algérien d'intégrer l'économie mondiale notamment en relançant sa demande d'adhésion à l'Organisation Mondiale de commerce (OMC), et principalement la signature de l'accord d'association.

2.3.1.1. Accord d'association Algérie / Union Européenne

L'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union Européenne, signé le 22 avril 2002, a Valence, cet accord remplace l'accord de coopération de 1976, les principaux objectifs :

- Fournir un cadre approprié au dialogue politique entre les parties afin de permettre le renforcement de leurs relations et de leur coopération dans tous les domaines qu'elles estimeront pertinents.
- Développer les échanges, assurer l'essor de relations économiques et sociales équilibrées entre les parties, et fixe les conditions de la libéralisation progressive des échanges de biens, de services et de capitaux.
- Favoriser les échanges humains, notamment dans le cadre des procédures administratives.
- Encourager l'intégration maghrébine en favorisant les échanges et la coopération au sein de l'ensemble maghrébin et entre celui-ci et la communauté européenne et ses Etats membres.
- Promouvoir la coopération dans les domaines économique, social, culturel et financier.

2.3.1.2. Le programme MEDA :

Le processus de Barcelone et l'accord d'association ont suivi d'une coopération financière (le programme MEDA) , afin de permettre a l'économie algérienne de s'adapter a l'ouverture, cette coopération se manifeste a travers 02 volets, le premier sous forme des aides, et le deuxième sous forme des prêts a des conditions avantageuses accordés par la Banque Européenne d'investissement. Les aides accordées à l'Algérie par l'Union Européenne sont présentées sur le tableau ci-dessous :

Tableau 01 : Part de l'Algérie dans le programme MEDA (millions d'euro)

Année	Engagement (millions d'euros)	Paiement (millions d'euros)	%
1995-1999	164	30.2	18
2000	30.2	0.4	1.32
2001	60	5.5	9.16
2002	50	11	22
2003	41.6	15.8	38
2004	51	42	82.35
2005	60	/	/
2006	46	/	/

Source : construit par nos soins à partir des rapports annuels du programme MEDA de 1995 à 2006.

Commentaire

Le tableau nous montre que les engagements représentent une part minime, compte tenu du retard de développement de l'économie algérienne, et déboursement effectif malheureusement n'arrive pas à la hauteur des engagements. Le taux de paiement est nettement amélioré en 2004. Le gouvernement algérien ne doit pas se contenter des aides et des prêts pour améliorer la situation économique.

2.3.1.3. La transition de l'économie algérienne

Après l'indépendance de l'Algérie a mis en place un système économique planifié et centralisé. Cependant la crise qui a touché l'économie au milieu des années 80, a obligé le gouvernement d'orienter sa stratégie vers une économie libérale ouverte, les principales réformes sont :

- Libéralisation du commerce extérieur et du régime des changes.

- Libéralisation des prix.
- Privatisation des prix.
- Libéralisation financière.

2.3.1.4. Les conséquences sur l'économie algérienne

➤ Sur le taux d'ouverture de l'économie

A partir de la signature de l'accord d'association le taux d'ouverture revue à la hausse d'une manière exponentielle. Cette hausse de taux d'ouverture s'explique par la baisse des tarifs de douane qui contribuent a une augmentation des importations provenant de l'Union Européenne, et l'accélération de la libéralisation de commerce extérieur d'une manière générale qui facilite aux entreprises nationales de participer commerce extérieur.

➤ Sur les recettes budgétaires

La baisse des tarifs de douanes a un effet immédiat sur la baisse des ressources de l'Etat. Le tableau suivant montre la perte des ressources exprimées en % de PIB due a la réduction des droits douanes dans le cadre de la mise en œuvre l'accord d'association a partir de 2005.

Tableau 02 : perte des ressources exprimées en % de PIB

Années	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
%	0	0.2	0.4	0.6	0.7	0.9	1.0	1.1	1.1

Source : Centre Nationale de l'Informatique et des Statistiques (CNIS).

➤ Sur les entreprises

Les entreprises algériennes évoluent dans un contexte de protection, et faible concurrence. La signature de l'Accord d'Association et l'établissement d'une Zone de Libre

Echange constituent un défi pour l'économie algérienne notamment le secteur industriel. Selon une étude menée par le programme Euro Développement on distingue 03 catégories d'entreprises :

- Des entreprises en situation de passivité ou de survie : Elles constituent la majorité, sont caractérisées par des difficultés financières, une perte de position sur le marché traditionnelle et le manque de structuration.
- Des entreprises en situation de croissance : Elles cherchent à conserver leur positionnement sur le marché local.
- Des entreprises en situation d'excellence : elles constituent la minorité leur organisation et leur management très moderne, sont des entreprises très compétitives cherchent à conquérir des parts de marché à l'extérieur.

La levée de la protection expose la majorité des entreprises peu compétitives au risque de disparition.

➤ **Sur les réformes engagées**

L'Accord d'Association exerce des pressions sur le système économique, afin de s'adapter à une économie de plus en plus efficace et efficiente ainsi que cet accord a donné à l'économie algérienne un statut d'une économie émergente. Ainsi que la mise en place de cet accord favorise la réalisation d'une zone de libre échange entre les pays du Maghreb (Algérie, Tunisie, Maroc).

➤ **Sur la croissance**

Une étude sur les effets des accords euro méditerranéens un modèle d'équilibre générale calculable appliqué à l'économie algérienne. Avec l'utilisation modèle d'équilibre générale statique, cette étude a conclu que la libéralisation commerciale conduit à une baisse des revenus et des dépenses publiques, cette baisse a des conséquences néfastes sur la croissance économique en Algérie.

2.3.2. L'adhésion à l'OMC

Une autre initiative de l'Algérie pour s'intégrer complètement dans l'économie mondiale, qui s'articule autour de sa préparation à l'adhésion à l'OMC, certains se demandent

quel sens aurait cette adhésion¹¹ lorsqu'on sait bien que le résultat serait la progression des importations.

L'adhésion de l'Algérie à l'OMC va entraîner un bouleversement de notre droit économique, en induisant un changement radical pour nos échanges commerciaux, les transformations à opérer vont toutes dans le sens des protections de l'économie nationale. En effet, il faut rappeler que l'OMC poursuit des objectifs primordiaux qui sont :

- La libéralisation du commerce mondiale en ouvrant les frontières avec la suppression des barrières de toutes sortes.
- L'application du principe de la concurrence et les lois du marché à toutes les activités.

Sur la question de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC différentes opinions s'opposent, certains pensent que cette accession dans la conjoncture actuelle n'est pas une priorité pour l'Algérie et l'économie algérienne ne dispose ni d'une industrie productive ni d'une stratégie d'internationalisation et de la diversification lui permettant d'affronter la concurrence internationale¹².

Pendant que d'autres pensent que cette adhésion est une priorité pour l'Algérie d'autant que les répercussions positives sur l'économie nationale seront multiples et que l'intégration de l'économie nationale dans l'économie mondiale ne peut se faire que par l'adhésion à l'OMC ce qui se traduira par le renforcement de l'ossature de toute la structure de l'économie nationale¹³.

Il est facile d'imaginer les conséquences de cette réglementation lorsqu'on sera tenus de l'appliquer à notre économie, pour cela les réformes de l'Etat doivent être efficaces dans ce sens, la nécessité nous oblige de répondre à une question de conformité de notre économie et de trouver une stratégie de notre système productif en un modèle productif.

2.3.3. Le commerce extérieur Algérien face à la mondialisation

Les nouvelles réformes en induisant à désengager l'Etat dans différents secteurs au moment où l'Algérie se fallait d'entrer dans une crise cruelle, notamment à partir de 1986

¹¹ Bouyahyaoui. N, ALGERIE NEWS, Samedi 16 mai 2009.

¹² Bouyahyaoui. N, ALGERIE NEWS, Samedi 16 mai 2009.

¹³ M.Arezki Dahmani, docteur en économie, ALGERIE NEWS.

avec la chute brutale des cours du pétrole, une crise qui nous apprend que le fondement de notre économie sur la rente pétrolière et gazier est non souhaitable dans une période où l'Algérie se préparait à une ouverture de son commerce extérieur.

En effet, les fluctuations des monnaies clés ont des incidents assez néfastes sur le prix d'achat, ainsi le cours du dollar converti en dinar courant est passé de 8.96 Dinard = 1 Dollar en 1990 à 23,35 en 1993 après avoir dépassé 60 Dinars.

A titre de comparaison une baisse de 14% du cours de dollar entraîne une perte en valeur d'exportation de 500 millions de dollars pour l'année 1995 la chute du dollar a entraîné une perte pour l'Algérie évaluée à 250 millions de Dollar durant le trimestre 1998 le cours du dollar a chuté en moyenne de 15%.

Tous ces indices nous montrent les difficultés qui confrontent le commerce extérieur, en outre toutes les exportations algériennes sont libellées en dollar et toute baisse d'un dollar entraîne une baisse de 500 millions de recette en moyenne annuelle et nos importations sont presque libellées en Euro, l'Algérie paie la différence qui se pose entre les deux devises.

Il faut noter, durant notre analyse qui se focalise sur un établissement étatique, y compris la banque (C.P.A), en nous amenant à constater un effondrement du système d'information, tout à fait, apparaît dans la difficulté de contrôle, mettant en évidence la non-conformité des outils de gestion utilisés ce qui va poser une certaine ambiguïté dans différentes opérations notamment celles qui s'effectuent avec l'extérieur du pays.

Il nous apparaît réellement une urgence de mettre en œuvre un système d'information plus net et assez efficace, qui va susciter une transparence dans toute opération, on donne une chance à l'Algérie de se basculer effectivement dans l'économie de marché.

La concrétisation de cette transparence dans différentes opérations du commerce extérieur, dépend largement de réseaux informatisés reliant la douane, la banque, le service fiscal et les entreprises ; qui doivent être bien dotés du système informatique récent.

L'Algérie procéda à signer l'accord d'association avec l'union européenne, cet acte est considéré comme le premier pas vers l'établissement d'une zone de libre-échange. Le premier septembre 2005 marquait officiellement la concrétisation de cet accord, à l'instar de quelques avantages recueillis au profit des consommateurs, la baisse des prix de quelques produits importés de l'Europe, notamment de meilleure qualité.

Face à ces avantages, on constate dans un autre coté une crainte de nos entreprises devant la concurrence cruelle.

S'est manifesté en premier lieu de signature de cet accord, surtout les agriculteurs, qui ont expliqué que la chance n'était pas donnée pour eux. Pour résister à la concurrence étrangère, justifiant par des obstacles confrontés en période de transition, on a sûrement besoin d'une période supplémentaire, pour effectuer les ajustements leur permettre de se frayer un chemin honorable parmi les européens. Tandis que les premières conséquences enregistrées après la mise en œuvre de l'accord d'association, sont totalement pour la recette douanière, on note que les entrées fiscales en baisse alors que ces recettes ont chutés à 12,4 milliards de dinars, le manque à gagner et estimer ainsi à 1,2 milliard de dinars par rapport à l'année précédente 2004.

Une autre initiative de l'Algérie pour s'intégrer complètement dans l'économie mondiale, s'articule de sa préparation à l'adhésion à l'O.M.C quel sens aurait cette adhésion ? On sait bien que l'avantage se serait pour la progression de nos importations.

Notre adhésion à l'O.M.C va évidemment entraîner un bouleversement de notre droit économique, induisant un changement radical pour nos échanges commerciaux, les transformations à opérer vont toute dans le sens des protections de l'économie nationale.

En effet, il faut rappeler que l'O.M.C poursuit des objectifs primordiaux qui sont :

- Libéralisation du commerce mondiale en ouvrant les frontières et en abattant les barrières de toutes sortes.
- Application a toutes les activités, le principe de la concurrence et les lois du marché.

Il est facile d'imaginer les conséquences de cette règlementations lorsqu'on sera tenus de l'appliquer a notre économie, pour cela les reformes de l'état doivent être efficaces dans ce sens, la nécessité nous oblige de répondre à une question de conformité de notre économie, et de trouver une stratégie de notre système productif en un model exportateur.

Conclusion

Dans ce premier chapitre nous pouvons constater que les théories du commerce international présentent les échanges commerciaux comme étant une solution pour maximiser le bien être de la nation. Cependant le commerce international est confronté à un vaste discours entre le libre-échange et le protectionnisme. Certains Etats utilisent différents instruments protectionnistes afin de protéger leurs économies, notamment à travers la diminution des importations, la protection de leurs économies contre la concurrence étrangère, aussi profiter des tarifs douaniers afin d'augmenter les recettes budgétaires. Cela induit des effets négatifs sur l'économie, c'est pour cette raison que les pays ont décidé de réduire les obstacles tarifaires et non tarifaires et favoriser l'ouverture commerciale entre les pays, ce qui permet l'allocation optimale des ressources à l'échelle de la planète et l'accès aux nouvelles technologies. Cette décision induit à la formation d'une intégration régionale qui est un processus de constructions d'un espace économique commun qui repose sur l'augmentation du volume des échanges commerciaux dans le monde entier.

Le commerce extérieur en Algérie a connu une évolution très importante surtout ces dernières années en vue de l'intégration dans le commerce mondial.

En effet, l'économie algérienne a connu plusieurs modèles de développement, mais nous pouvons affirmer que cette dernière n'a pas su profiter des surplus pétroliers pour développer les autres secteurs.

La chute des prix de pétrole 1986, conjuguée à une dépréciation du dollar, a généré un déficit de la balance commerciale. Cette nouvelle situation a contraint les pouvoirs publics à engager des réformes économiques. À partir de 1994, les pouvoirs publics ont pris des mesures pour libéraliser le commerce extérieur en vue de préparer l'ouverture de l'économie vers le monde extérieur. Ceci a abouti en 1997, à la suppression de toutes restrictions aux échanges extérieurs. L'Algérie affiche ainsi sa volonté d'adhérer à l'OMC.

Introduction

En 1994 le gouvernement algérien dans sa perspective de sortie de crise, ne trouve pas de solution que de recours au FMI mais l'aide de ce dernier conditionnée par l'application du plan d'ajustement structurel qui est un ensemble de mesure de stabilisation macroéconomiques, sur application était l'une des conditions fondamentales de rééchelonnement de la dette extérieure et cela due à la mise en œuvre d'un programme de libéralisation de son commerce extérieur consacrant ainsi le principe générale de liberté d'importation pour tous les opérateurs économiques et l'élimination de toute restriction à l'exportation en dehors de quelque exceptions visant à protéger le patrimoine artistique, archéologique ou historique de l'Algérie.

Pour dynamiser la croissance et régler le problème des importations, les pouvoirs publics ont mis en œuvre sur la période 2000- 2014 une chaîne de programmes de relance économique. Le premier est le Programme de Soutien à la Relance Economique 2001-2004 (PSRE) dont l'enveloppe budgétaire est évalué à 7 milliards de dollars. Ce programme vise la mise à niveau des infrastructures, de base ainsi le soutien de l'agriculture et du développement rural. Ce programme est suivi d'un autre programme complémentaire de soutien à la relance à la croissance économique 2005-2009 auquel s'ajoute deux programmes spéciaux celui du soutien au développement des wilayas du sud et l'autre pour les développement des régions des hauts plateaux, courant un montant de 17000 millions de DA soit l'équivalent de 240 milliard de \$, qui sert à compléter les insuffisances existantes dans le programme précédent. L'augmentation du prix du baril a permis à l'Algérie de mettre en œuvre un troisième programme quinquennal pour la période 2010-2014 de 286 milliards de dollars destinée à soutenir la croissance, à créer des emplois, et à améliorer l'offre d'infrastructures et de services publics.

Section 1 : Présentation du commerce extérieur Algérien sous le régime du PAS

1.1. L'Algérie sous les orientations du FMI

L'insuffisance des moyens de paiement et, surtout, le poids de la dette extérieure ont affaibli toute tentative d'auto ajustement durant la période (1986 - 1989) c'est ainsi que l'Algérie finit par se rapprocher des institutions financières internationales et signe avec le fonds monétaire international deux accords Stand-by (de confirmation), en 1989 et 1991. La persistance de la crise économique contraint le gouvernement algérien à recourir une autre

fois (1994-1995) au FMI qui, à son tour, impose l'application d'un programme d'ajustement structurel.

Avant d'évoquer l'évolution de l'économie algérienne sous les orientations du FMI, il est utile de présenter brièvement cette institution.

1.1.1. Fondement et doctrine du FMI

Le Fonds Monétaire International (FMI) est une institution financière internationale dépendante de l'organisation des nations unies. Le FMI est chargé de maintenir un fonctionnement harmonieux du système monétaire international et plus spécifiquement, il doit contribuer à la mise en place d'un système de parités fixes et au rétablissement de la libre convertibilité des monnaies pour les opérations courantes. Le FMI s'assigne dès sa création de multiples objectifs :

- Promouvoir la coopération monétaire internationale.
- Permettre aux Etats membres de gérer collectivement des désordres relatifs aux déséquilibres de paiements internationaux.
- Le FMI conseille les pays membres en matière de politique économique.
- Il procure une assistance technique aux banques centrales.
- Accorde des crédits aux pays qui connaissent des difficultés de la balance des paiements.
- Accorde des crédits pour financer les politiques d'ajustement et de réformes macro-économiques.

Les ressources du FMI proviennent essentiellement des quotes-parts. En effet, à son adhésion, chaque Etat membre verse une quote-part qui est globalement fixée en fonction de poids économique relatif et tient compte de son PIB, de ses transactions courantes et de ses réserves officielles. Les pays versent 25% de leur souscription en instruments de réserves appelés droits de tirages spéciaux (DTS : unité de compte du FMI) ou dans les principales monnaies, telles que le dollar, l'euro, le yen ou la livre sterling. Le FMI peut exiger le reliquat, payable en monnaie nationale s'il en a besoin pour accorder des prêts. La quote-part détermine le nombre de voix dont dispose le pays au FMI. En effet, en plus des 250 voix de base aux quelles il a droit, chaque voix supplémentaire est attribuée à raison de chaque tranche de 100.000 DTS de quote-part. Elle sert également à calculer ses droits d'accès aux ressources financières du FMI et sa part des allocations DTS.

Le FMI accorde ses concours financiers d'ajustement aux pays connaissant des problèmes d'équilibre de leurs balances des paiements. Les instruments de prêts sont nombreux et chacun d'entre eux est conçu pour répondre à un besoin particulier des Etats membres. D'une manière générale on distingue :

- Le tirage sur la tranche de réserve¹.
- Les accords de confirmation, accordés pour les pays qui connaissent des difficultés de la balance des paiements. Ils sont d'une durée de 12 à 18 mois.
- Le mécanisme élargi du crédit : accordés pour appuyer les réformes structurelles destinées à remédier à des difficultés de la balance des paiements à plus long terme (4 à 7 ans).
 - La facilité de réserve supplémentaire, fournit une assistance à court terme aux pays qui éprouvent des difficultés de la balance des paiements imputable à une perte soudaine et déstabilisatrice de la confiance du marché (2 – 2,5 ans).
 - Facilité de financement compensatoire : apporte une aide aux pays qui subissent de façon temporaire une baisse des recettes provenant des exportations ou une hausse de coût des importations des céréales, (2,25 – 4 ans).
 - Aides d'urgences
 - ✓ pour les pays qui ont subi des catastrophes naturelles.
 - ✓ pour les pays sortant d'un conflit (3,25 – 4 ans).

Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance : offre une aide à long terme lorsqu'un pays est aux prises avec les difficultés de la balance des paiements structurelles persistantes ; il vise une croissance soutenue qui permette de réduire la pauvreté (5,5 – 10 ans) avec un taux d'intérêt concessionnel.

Lorsque le FMI prête à un pays, il impose l'adoption de certaines mesures, c'est qu'on appelle la conditionnalité. « La conditionnalité donne au fonds l'assurance que son prêt sera utilisé pour résoudre les difficultés économiques de l'emprunteur et que celui-ci sera en mesure de le rembourser rapidement, afin que les fonds prêtés puissent être mis à la disposition des autres

¹ La première fois qu'un pays rencontre des difficultés d'équilibre de la balance des paiements, il peut demander à n'importe quel moment à faire un tirage sur sa tranche de réserve, qui est la fraction de sa quote-part qu'il avait versée en devises, soit 25% de sa souscription. Cette tranche ne porte ni intérêt ni conditions. Pratiquement le prêt s'obtient par achat avec de la monnaie nationale du montant en devises qu'il souhaite emprunter. Si le pays emprunteur tire la totalité de sa tranche-devises, la totalité de sa quote-part au FMI existe en monnaie nationale. Le remboursement consiste à racheter sa monnaie nationale en devises pour revenir à l'équilibre 25% - 75%.

membres qui en ont besoin². En vertu de la «conditionnalité», un programme de politique économique est élaboré par les experts du fonds et son acceptation par le pays conditionne l'octroi du crédit ; en outre, en cas de réalisation insuffisante du programme, le fonds suspend ses crédits. Les politiques préconisées sont, en général, de trois types :

- Le réajustement monétaire : il consiste en la dévaluation de la monnaie afin de rendre les produits nationaux plus compétitifs et à renchérir, et donc dissuader, les importations.
- L'austérité interne : elle est recherchée par des mesures restreignant les dépenses budgétaires et la consommation des ménages. Il s'agit essentiellement de la limitation des dépenses, la hausse des impôts et la suppression des subventions.
- La libéralisation de l'économie et plus particulièrement le commerce extérieur : privatisation, remise en cause des mesures protectionnistes, limitation des contrôles de changes, ouverture aux capitaux étrangers...etc.

D'une manière générale, la conditionnalité du FMI pourrait être résumée par un seul objectif : construire une économie de marché. Enfin, vu le caractère structurel des problèmes économiques auxquels sont confrontés les pays en développement, le FMI travaille en étroite collaboration avec la banque mondiale qui œuvre en faveur de développement économique à long terme et la réduction de la pauvreté. En général, un pays qui obtient un accord de confirmation ou un accord élargie de crédit, obtient, auprès de la banque mondiale, un prêt d'ajustement structurel. C'est ainsi que le pays bénéficiaire supporte une double conditionnalité :

- Une conditionnalité du FMI, appelée également critères de réalisation.
- Une conditionnalité de la banque mondiale qui consiste en la réalisation d'objectifs quantitatifs et/ou la mise en œuvre des mesures à caractère sectoriel ou macroéconomique.

1.1.2. Le rééchelonnement et programmes de stabilisation et d'ajustement

L'étranglement financier de 1993, dû à la mauvaise tenue des cours du pétrole et l'amenuisement des possibilités de tirages sur les crédits, va contraindre l'Algérie à procéder au rééchelonnement de sa dette extérieure. Cependant, ce projet n'est abouti qu'en

²L'ABC du FMI, septembre 2004. p.23.

contrepartie de deux accords avec le Fonds Monétaire International (FMI) qui engage le pays à mettre en œuvre un programme de stabilisation et d'ajustement.

1.1.2.1. Le recours au rééchelonnement

Le premier rééchelonnement avec le Club de Paris a été obtenu en fin mai 1994, à la suite d'un accord "standby", d'une durée d'une année, avec le Fonds Monétaire International. Ce sont 4,4 milliards de dollars de dette publique qui sont restructurés sur une période de 16ans, dont 4 de grâce. Le paiement du service de la dette, au titre des montants rééchelonnés, ne reprendra donc qu'en mai 1998. Un second accord, d'une durée de trois ans, est appuyé par un mécanisme élargi de crédit, a été passé en mai 1995. Cet accord est également accompagné d'accords de rééchelonnement avec les pays créanciers, membres des clubs de paris et de Londres. En effet, l'Algérie se présentera une seconde fois devant le Club de Paris, en juillet 1995, et pour la première fois, devant celui de Londres, pour un accord de rééchelonnement de sa dette privée. Les montants consolidés, au titre des deux accords sont respectivement de 7 et 3,2 milliards de dollars. C'est donc un total d'environ 15 milliards de dollars qui a fait l'objet de rééchelonnement. Le produit du rééchelonnement et les autres concours des institutions financières multilatérales (3 milliards pour le FMI) portent ce chiffre à près de 20 milliards de dollars, permettant ainsi la levée de la contrainte extérieure, le rétablissement déséquilibres externes et la reconstitution des réserves de changes.

1.1.2.2. La conditionnalité de rééchelonnement

En contrepartie des ressources apportées, l'Algérie s'engageait dans un programme de stabilisation et d'ajustement structurel³. En effet, durant toute la période 1994-1998, que couvrent les accords avec le FMI, les politiques classiques qui découlent de la doctrine des organisations monétaires et financières internationales, et du FMI en particulier, seront déployées.

En matière de change et du commerce extérieur les principales mesures, telles qu'elles étaient exposées dans le document du FMI, étaient les suivantes⁴ :

³Ce programme porte globalement sur la libéralisation de l'économie. En effet, en plus de la libéralisation de commerce extérieur et la dévaluation de la monnaie, il était convenu la libéralisation des prix, réforme des entreprises publiques et développement de secteur privé, reforme de système financier, amélioration de la fiscalité...etc.

⁴Ahmed Mahiou et Jean Robert Henry : « où va l'Algérie », édition KARTHALA et IREMAN, Paris 2001, p 176,177.

❖ En matière de changes

- Ajustement du cours du dinar algérien entre avril et septembre 1994 qui, cumulés, ont représenté une dépréciation de 50% du dinar en termes de dollars EU.1994
- Instauration d'un régime de flottement dirigé avec des séances de fixing entre la Banque d'Algérie et les banques commerciales.1994
- Transformation des séances de fixing en un marché des changes interbancaire avec les banques et les autres intermédiaires agréés.1995
- Création des bureaux de change.1996
- Mise en œuvre d'une politique de change qui vise à assurer la compétitivité externe et est appuyée par des politiques financières appropriées.94/96.

❖ En matière du commerce et des paiements extérieurs

- Entrée en vigueur d'une liste de produits dont l'importation est interdite et libéralisation de 10 produits de base dont l'importation avait été soumise à des critères techniques et professionnels 1994.
- Unification à 50% de l'obligation de rétrocession des recettes d'exportation, sauf pour celles des hydrocarbures 1994.
- Elimination de toutes les interdictions d'exportation, sauf pour des biens ayant une valeur historique ou archéologique 1994.
- Libéralisation des importations de matériel professionnel et industriel d'occasion 1994.
- Elimination de la liste d'importations interdites qui avait été instituée en avril 1994.
- Elimination de l'échéance minimale obligatoire pour les emprunts extérieurs contractés aux fins de l'importation de biens d'équipement 1995.
- Elimination de l'obligation faite aux importateurs de certains produits de respecter des critères professionnels et techniques (médicaments, lait, semoule, farine, blé) 1995.
- Autorisation de paiement aux fins de dépenses de santé et d'éducation à l'étranger : par la Banque d'Algérie à concurrence de plafonds annuels ; 1995 déléguée aux banques commerciales à concurrence de plafonds annuels ; au-delà de ces plafonds, par la Banque d'Algérie 1996.

- Réduction du taux maximum des droits de douane : de 60 à 50% ; 1996 ; de 50 à 45% 1997
- Autorisation de paiements pour des dépenses non touristiques, à l'étranger (voyages d'affaires, transferts de salaires, frais de publicité) déléguée aux banques commerciales à concurrence de plafonds précis, et par la Banque d'Algérie au-delà de ces plafonds 1996
- Convertibilité du dinar algérien pour les transactions extérieures courantes. L'Algérie a accepté les obligations imposées par l'article VIII des statuts du FMI. 1997

1.2. Le régime du commerce extérieur depuis 1994

Depuis avril 1994, l'Algérie a mis en œuvre un programme de libéralisation de son commerce extérieur, consacrant ainsi le principe général de liberté d'importation pour tous les opérateurs économiques et l'élimination de toute restriction à l'exportation, en dehors des quelques exceptions visant à protéger le patrimoine artistique, archéologique ou historique de l'Algérie.

1.2.1. Le régime à l'importation

Par le règlement N° 91 / 03 du 20 février 1991, relatif aux conditions d'exercice des opérations d'importation de biens en Algérie et de leur financement, l'importation de marchandises qui ne font pas l'objet de prohibition ou de restriction est autorisée à toute personne physique ou morale, régulièrement inscrite au registre de commerce, sur simple domiciliation bancaire et sans aucun accord ni autorisation préalable. Avec l'ajustement structurel, le régime à l'importation est encore assoupli et les opérateurs économiques qui ont accès au Commerce Extérieur, au regard des textes législatifs et/ou réglementaires en vigueur sont :

- Toute Entreprise de production de biens et services inscrite au Registre de Commerce et détentrice de la Carte d' Immatriculation Fiscale.
- Tout Établissement Public doté de la Carte d'Immatriculation Fiscale.
- Toute personne physique ou morale exerçant la fonction de grossiste, inscrite au Registre de commerce et dotée de la Carte d'Immatriculation Fiscale, opérant pour son propre compte ou pour le compte de tiers, y compris pour l'Administration.
- Les artisans, personnes physiques ou morales, inscrits au Registre de l'Artisanat et des Métiers et dotés de la Carte d'Immatriculation Fiscale ; (importations de biens entrant dans le cadre de l'exercice de leurs activités).

- Certaines catégories professionnelles, principalement celles relevant du Secteur de la Santé. Pour ces catégories professionnelles, " l'Autorisation d'exercer" délivrée par l'Administration compétente, remplace le registre de commerce.
- Les Coopératives agricoles légalement constituées et les agriculteurs détenteurs d'une carte d'agriculteur et/ou membres d'une chambre de l'agriculture, dès lors que les importations à effectuer de l'étranger (petits équipements et/ou autres marchandises), entrent dans le cadre de leur activité et/ou pour leurs besoins propres.

En règle générale, les dernières restrictions à l'importation ont fait l'objet d'une abrogation en janvier 1995⁵ et les opérations d'importation s'effectuent sans formalité administrative à l'exception d'une procédure de déclaration statistique préalable aux importations de produits alimentaires stratégiques ou de premières nécessités (sucre, café, lait en poudre, semoule, farine, lait infantile, blés dur et tendre, légumes secs et riz et concentré de tomates). Pour les mêmes motifs statistiques, il est institué une formalité de déclaration statistique visant à identifier les opérateurs intervenant dans l'activité commerciale d'import-export.

Pour le règlement des importations, l'opérateur, en concertation avec sa banque (qui, désormais, a la responsabilité d'exercer un contrôle adéquat dans la bonne exécution d'une activité d'importation) a quatre possibilités :

- 1- Soit de régler au comptant
- 2- Soit de financer son importation par imputation sur une ligne de crédit multilatérale ou gouvernementale existante
- 3- Soit de la financer par recours à des crédits fournisseurs à l'exportation
- 4- Soit de débiter un compte en devises.

L'importation de biens d'équipement qui, au début de 1994, devait obligatoirement être financée au moyen de crédits dont le terme devait excéder trois ans peut désormais être effectuée sans aucune restriction de terme. Toutefois, les importations de biens d'équipement d'une valeur supérieure à 500.000 \$ US doivent être financées par des crédits commerciaux internationaux.

Il est à noter, enfin, que deux régimes spécifiques ont été mis en place : d'une part, un commerce de troc avec le Niger et le Mali pour faciliter l'approvisionnement des populations qui résident dans les wilayas d'Adrar, Illizi et Tamanrasset en une liste de produits de

⁵Circulaire N° 12 du 5 janvier 1995.

première nécessité et, d'autre part, un régime spécifique pour les pays avec lesquelles l'Algérie a signé des conventions commerciales (le Maroc, la Tunisie, la Libye, la Mauritanie, la Syrie, l'Irak, la Jordanie et l'Égypte). Pour les importations originaires de ces pays et pour lesquelles l'importateur sollicite le bénéfice de la franchise des droits de douane, une autorisation préalable d'importation, délivrée par le ministère du commerce, est exigée.

1.2.1.1. Evolution des importations 1990-2000

Les importations ont enregistré un taux de croissance moyen, sur toute la période, avoisinant les 22% ; le tableau suivant représente le taux d'accroissement annuel des importations

Tableau 03: taux de croissance des importations en % entre 1990 et 2000 :

Années	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Taux de croissance	24,18	60,02	35,4	8,7	65,89	50	-2.89	0,66	10,58	10,55	13,05

Source : construit par nos soins sur la base des statistiques de l'ONS 1990-2002 et les données du CNIS pour 2004 et 2005.

Pour la période allant de 1990 à 2000 la balance commerciale a enregistré des soldes positifs sauf les années 1995, 1996 et 1998 où elle a été déficitaire, ces déficits peuvent être expliqués par les faits suivants :

D'une part, la situation extérieure de l'Algérie au début de la décennie 1990 et son recours au FMI et d'autre part par les fluctuations qui ont marqué les marchés pétroliers ainsi, l'année 1998 et marqué par une régression des prix des hydrocarbures, le prix de baril de pétrole a avoisiné le cours des 12 dollars USD ; cette situation ne durera pas ; en 1990, les cours reprennent à nouveau leur hausse en atteignant 26 dollars US ; de ce fait la balance commerciale devient et demeure excédentaire jusqu'à la fin de la période.

1.2.1.2. Evolution des échanges par produits des importations

Le début de la décennie 1990 est marqué par une forte consommation de produits alimentaires et boissons. Ce fait est dû à la politique gouvernementale qui s'est retrouvée face à une situation critique de manque de liquidités. Le gouvernement a, de ce fait, commencé à réduire le taux de croissance des importations, puis s'est concentré essentiellement sur les produits de première nécessité

Le tableau suivant montre que les importations algériennes sont constituées par la plupart des deux catégories : approvisionnement industriel en première position, machines et autres biens d'équipements en deuxième position

Tableau 04 : évolution des importations par catégories de produits 1980-1997 (millions d'USD).

Années	Alimentations	Approvisionnements Industriels	Fuels et lubrifiants	Machine et autres biens d'équipements	Matériels de transport	Biens de consommation	Biens non désigné	Total
1990	16907	26867	840	26415	11707	3980	302	87018
1991	30860	50555	3393	38966	9888	5572	7	139341
1992	50696	84017	2380	34178	11492	5567	217	188547
1993	47555	98353	2679	40445	12156	3535	310	205035
1994	93515	165203	1762	49552	24224	4881	1005	340142
1995	132962	236944	5138	90345	34397	13002	405	513193
1996	138928	157639	5533	108154	55012	32227	833	498326
1997	141358,6	145210,4	7378,6	119061,2	51207,1	36750,4	613,7	501579,9

Source: construit par nous-même selon les données de l'ONS

1.2.2. Régime à l'exportation

Bien que l'État algérien continue à exercer un monopole sur les exportations d'hydrocarbures et de produits miniers, les exportations hors ces produits jouissent du principe de liberté d'exportation assortie de certaines exceptions à caractère très limité. Le producteur qui désire exporter une partie de sa production doit le faire par l'intermédiaire d'une domiciliation bancaire qui sert pour le passage à la frontière et le règlement financier de l'opération d'exportation. Les exportateurs sont autorisés à conclure des contrats dont le paiement est exigible dans un délai de 120 jours à compter de la date d'expédition de la marchandise. Après rapatriement du produit de l'exportation, les exportateurs bénéficient de la restitution de 50% en devises du produit de la vente⁶.

1.2.2.1. Evolution des exportations 1990-2000 :

Les exportations restent toujours tributaires des marchés internationaux de pétrole et de gaz naturel mais aussi des cours des hydrocarbures ; le tableau suivant montre la croissance des exportations durant la période allant de 1990 à 2000.

⁶ Instruction N° 22-94 du 12 avril 1994 fixant le pourcentage des recettes d'exportation hors hydrocarbures et produits miniers ouvrant droit à l'inscription aux comptes devises des personnes morales.

Tableau 05 : taux de croissance des exportations en % entre 1990 et 1997

Années	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Taux de croissance	69,98	91,02	6,6	-3,79	35,39	35,68	48,62	6,87	-25,62	42,73	97,16

Source : construit par l'auteur sur la base des statistiques de l'ONS 1990 et 2000 et des données du CNIS pour 2004 et 2005

1.2.2.2. Evolution des échanges par produits des exportations

Tableau 06 : évolutions des exportations par catégories de produits 1990-1997 :

Années	Alimentations	Approvisionnements Industriels	Fuels et lubrifiants	Machine et autres biens d'équipements	Matériels de transport	Biens de consommation	Bien non désigné	Total
1990	450	2216	118600	547	107	187	1	122279
1991	954	4077	226800	1227	124	403	-	233589
1992	1743	7425	237545	1727	182	388	1	249010
1993	2265	8077	228120	356	38	695	-	239552
1994	1159	10791	311362	434	72	520	-	324338
1995	5233	17886	473064	1616	84	568	-	498451
1996	9260	44226	682139	2317	222	2593	-	740811
1997	1979,4	25257,4	762709,6	475,1	791,8	554,2	-	791767,5

Source : construit par nos soins sur la base des statistiques de l'ONS 1990-1997

1.2.3. La promotion des exportations hors hydrocarbures :

Dans le cadre de la promotion des exportations hors-hydrocarbures, deux mesures principales ont été prises :

La création d'un ensemble d'organismes intermédiaires chargés de l'animation et de l'accompagnement des opérations du commerce extérieur, il s'agit de :

- L'Office Algérien de Promotion du Commerce Extérieur (PROMEX).
- La Société Algérienne des Foires et Expositions (SAFEX).
- La Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations (CAGEX).
- La Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie.
- Le fonds Spécial Pour la Promotion des Exportations (FSPE).

L'attribution d'une série d'avantages fiscaux aux opérateurs économiques dont l'activité est destinée exclusivement ou partiellement à l'exportation.

Les opérateurs exerçant une activité destinée exclusivement, voire partiellement, à l'exportation bénéficient des avantages fiscaux suivants :

- Exonération de L'IBS
- Exonération du versement forfaitaire (VF)
- Exclusion de la base imposable de la TAP du chiffre d'affaires réalisé à l'exportation
- Exemption de la TVA
- Franchise de la TVA
- Restitution de la TVA
- Exonération de la TSA

1.2.4. La réglementation douanière :

Le tarif douanier algérien est basé sur le Système Harmonisé⁷ (SH). La nomenclature est à 8 chiffres, (6 chiffres du système harmonisé, 7ème chiffre utilisé dans le cadre l'Union du Maghreb Arabe, le 8ème chiffre pour les besoins nationaux). La réglementation douanière Comporte trois principales catégories de droits de douane: le droit de douane (DD) lui-même qui comporte sept taux : 0%, 3%, 7%, 15%, 25%, 40% et 60%, une redevance pour formalité douanière (RFD) qui s'applique uniformément au Taux de 2% à l'ensemble des produits importés et, finalement, une redevance douanière qui grève l'ensemble des produits importés et exportés à un taux uniforme de 0,4%. En 2001, la structure tarifaire a été réduite à trois taux. Le taux maximum a été ramené à 40% et à 30% seulement à la veille de la signature de l'accord d'association avec l'union européenne. Ainsi, les taux en vigueur sont désormais : 5%, 15% et 30%. Pour protéger certains biens produits localement⁸, la loi de finance pour 2001 a institué le droit additionnel provisoire (DAP) dont le taux était de 60%. Depuis 2001, le taux du DAP continue de diminuer à raison de 12 points chaque année. Ce DAP a été supprimé par la loi de finance pour 2006.

⁷Le SH est élaboré par l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) et a fait l'objet d'une convention internationale signée à Bruxelles le 14 juin 1983 et entrée en vigueur en 1988. Elle est ratifiée par l'Algérie par le décret n° 91 – 241 du 20 juillet 1991. Ce système est utilisé à des fins de recouvrement des droits de douane et d'établissement de statistiques relatives aux échanges internationaux de marchandises.

⁸Il s'agit de certains produits agricoles, alimentaires et textiles pour protéger les entreprises locales au cours de la transition

L'ensemble de ces changements ont pour effet de ramener le taux moyen des droits de douanes non pondérés de 24,8% durant la période 1993-1996 à environ 17,5% à la fin de 2001 et à environ 11% en 2005.

Tableau 07 : Evolution des taux moyens des droits de douanes non pondérés en Algérie (en %) entre 1993-2005

Années	1993 - 1996	1997 - 1999	2001	2002	2003	2004	2005	Indice de restriction du FMI (2001)
Taux moyen	24,8	24,2	17,5	16,5	17	12,7	11	7

Source : rapport remise mars 2002 et rapports du FMI 2001 et 2005

Ainsi, l'Algérie passe progressivement à une situation d'ouverture plus importante que celle du Maroc et de la Tunisie. En effet, en 2001, l'indicateur de protection du FMI s'établit à 7 en Algérie contre 8⁹ dans les deux pays voisins. Concernant le régime douanier proprement dit. Et s'agissant de l'importation définitive, les formalités sont les suivantes

- La déclaration en douane doit se faire en détail et les documents justificatifs d'accompagnement doivent y figurer

- La déclaration en détail est signée soit par le déclarant (propriétaire des marchandises), soit par un commissionnaire en douane mandaté par ce dernier;

- La déclaration en douane sert de support aux formalités douanières et au contrôle du commerce extérieur ainsi qu'à la réglementation des changes ; elle sert également de base à la perception des droits et taxes exigibles et permet de recueillir les données statistiques.

Les documents justificatifs d'accompagnement:

- Extrait du Registre de Commerce et carte d'immatriculation fiscale ;

- Pour la revente en l'état, le capital social de la personne morale doit être égal ou supérieur à 20 millions (20.000.000) de dinars et doit être entièrement libéré.

Les données relatives à la transaction sont :

⁹FMI, rapport 2001

- Les factures définitives ou contrats fermes ;
- Les documents relatifs au transport, assurances et autres frais ;
- La note de détail de la valeur en douane.

Section 2 : Présentation des différents programmes de relance économique

Pour redynamiser la croissance, le gouvernement algérien a lancé 3 plans de relance et de soutien à la relance économique qui sont :

2.1. Le Programme de Soutien à la Relance Economique « PSRE » (2001- 2004)

Il constitue le premier plan de relance adopté par l'Algérie en 2001, à ce titre il est ouvert un compte d'affectation spéciale intitulé « compte de gestion des opérations d'investissements publics inscrites au titre du programme de soutien à relance économique ». Le PSRE était d'une enveloppe budgétaire de 525 Milliards de dinars, soit l'équivalent de sept (7) milliards de dollars US, il a été d'un apport significatif à la consolidation de la croissance. Et visant trois principaux objectifs¹⁰ :

- réduction de la pauvreté ;
- création d'emploi ;
- préservation des équilibres régionaux et redynamisation des espaces ruraux

Ce programme concrétisé grâce à une politique de dépenses publiques expansionnistes avait pour objectif essentiel de réunir toutes les conditions à la mise en place d'un processus d'investissement et de création durable de richesse et d'emploi. Il s'articulait autour destinées à l'appui aux entreprises et aux activités productives agricoles et autres, au renforcement du service public dans le domaine de l'hydraulique, des transports et des infrastructures et à l'amélioration du cadre de vie, au développement des ressources humain

Les critères de sélection des actions et projets retenus étaient les suivants :

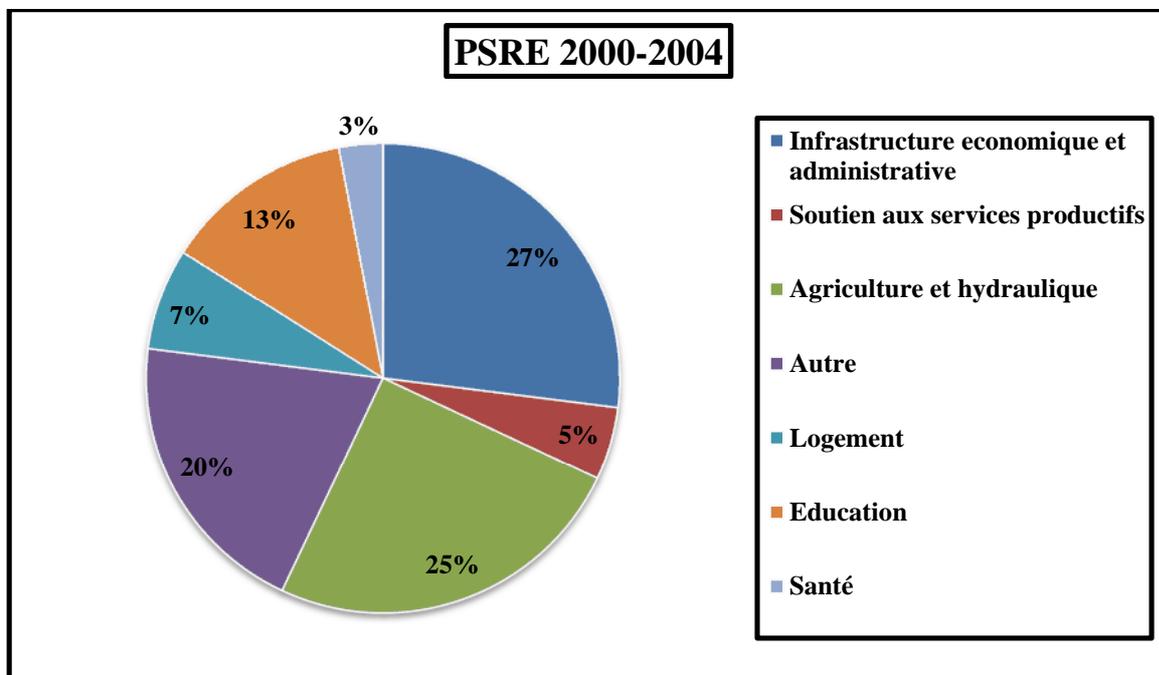
- Achèvement des opérations en cours de réalisation.

¹⁰« A la recherche d'un investissement public de qualité », la Banque Mondiale, Rapport N° 36270-DZ, juin 2007.

- Réhabilitation et entretien des infrastructures.
- Niveau de maturation des projets
- Disponibilités de moyens et capacités de réalisation, notamment nationaux.
- Opérations nouvelles répondant aux objectifs du programme et prêtes à être lancées immédiatement.

2.1.1. Répartition sectoriel du PSRE : représente les pourcentages des différents secteurs du programme :

Figure 02 : Représentation graphique sur la répartition sectorielle du PSRE de 2000 a 2004



Source : ministère des finance (direction générale des budgets)

Ce programme s'appuie le plus sur l'infrastructure économique et administrative, l'agriculture, l'éducation et information par contre les secteurs soutien aux services productifs, les logements et la santé n'ont pas une part importante qui signifie que l'état veut développer sa croissance économique par le financement de ces services.

2.1.2. Résultats d'une évaluation du PSRE :

En 2004, une étude de la Banque mondiale a fourni une évaluation à mi-parcours du PSRE. Les principales conclusions peuvent être résumées comme suit :

- a) Un impact modeste sur la croissance (un accroissement de 1 % en moyenne par an).

b) Les emplois créés dans le cadre des projets PSRE seront temporaires - un effet direct de 850 000 emplois (170 000 en moyenne) et de 664 000 emplois indirects créés.

c) Les importations augmenteront plus rapidement que les exportations (plus particulièrement celles liées aux projets dans les secteurs du transport et des travaux publics), réduisant ainsi l'excédent du compte courant de 1 % du PIB pendant la période 2001-05¹¹

Ainsi les insuffisances du PSRE pourraient découler, d'une part, du manque de rigueur et le caractère d'urgence dans la préparation des projets. D'autre part, la myriade d'objectifs que les projets sont supposés atteindre. Une analyse des coûts démontrerait que les projets du PSRE étaient extrêmement coûteux.

Les résultats tirés à la fin de ce programme (la croissance du PIB global est passée de 2,7% en 2001, à 4,7% en 2002, à 6,9% en 2003 et à 5,2 % en 2004, une évolution dégressive du chômage, dont le taux est passé de 29,5% en 2000 à 17,7% en 2004 pour atteindre 10,2 en 2009) ont encouragé les pouvoirs publics à lancé un nouveau programme quinquennal en 2005.

2.2.Le programme complémentaire de soutien à la croissance PCSC (2005- 2009) :

Plus ambitieux que le PSRE, au plan de sa consistance physique et de sa dimension financière, le Programme Complémentaire de Soutien à la Croissance (PCSC), pour la durée quinquennale 2005-2009, est d'une enveloppe de 55 milliards de dollars. Ses recettes et ses dépenses sont retracées dans un compte d'affectation spéciale intitulé « compte de gestion des Opérations d'investissements publics inscrites au titre du programme complémentaire de soutien à la croissance».

Les principaux objectifs du PCSC sont :

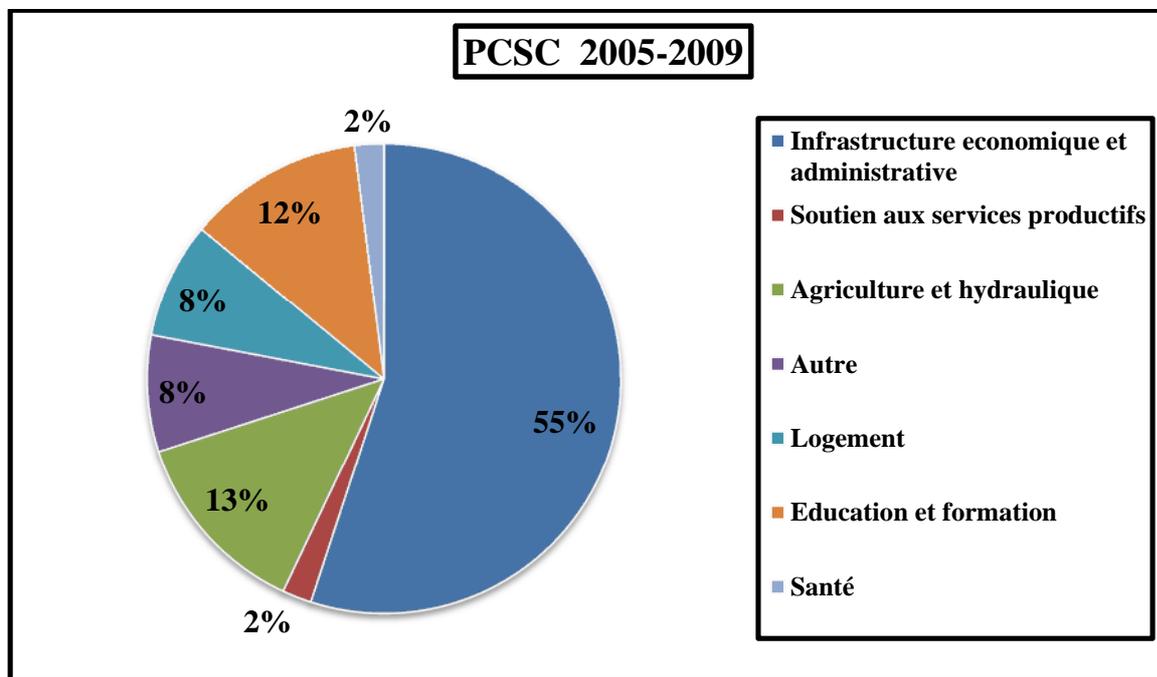
- Le rééquilibrage territorial à travers le développement et la modernisation du réseau routier et ferroviaire ;
- L'amélioration des conditions de vie du citoyen en matière d'habitat par la construction de 1000 000 logements
- La prise en charge des besoins d'enseignement supérieur et de formation
- Le desserrement de la contrainte en matière de ressources en eau

¹¹Rapport du Ministère des Finances (2001-2004).

-Le développement et la modernisation du service du service public.

2.2.1. Répartition sectoriel du PCSC : il représente les différents secteurs du programme :

Figure 03 : représentation graphique sur la répartition sectorielle du PCSC 2005 a 2009



Source : ministère des finance (direction générale de budget)

Commentaires

Ce programme s'appuie toujours sur l'infrastructures économique administratives avec une très grande part puis vient après le secteur de l'agriculture et l'éducation et formation, qui veut dire que l'Etat continue à financer les secteurs et cela revient aux les différentes complications qui les a rencontré le PCRE.

2.2.2. Les objectifs du PCSC (le programme complémentaire de soutien à la croissance Économique)

Les objectifs opérationnels que se propose de réaliser le programme complémentaire de soutien à la croissance (PCSC) est l'appui aux infrastructures, d'où ce programme place le secteur des infrastructures de base comme première priorité dont l'Algérie accuse un grand retard, malgré son importance pour l'économie nationale et notamment les investissements, avec un montant de 1693 milliards dinars. Le soutien au développement économique, à travers en particulier les ressources affectées au développement rural et à l'agriculture, la modernisation du service public (dont le secteur de la justice et les collectivités locales), le

développement des capacités en matière nouvelles technologies de l'information et de la communication constituent les autres volets du PCSC¹².

La création de deux millions d'emploi, la réalisation d'un millier de kilomètres d'autoroutes (Est- Ouest), la création de 100 milles nouvelles PME (petites et moyennes entreprises) ainsi la réalisation de 1 million de logements représentent les principaux objectifs assignés au PCSC

Tableau 08 : PCSC, AP, CP du budget initial et final 2004-2009 :

	total PSRE	PCSC initial	Plan région sud	Hauts plateaux	Dotations aux comptes spéciaux	Total PCSC	CP du budget initial	Final	PEC en fin de programme
2004	2027*		-	-	-	-	-	-	1216*
2005	-	1273	-	277	227	1500	862	-	-
2006	-	3441	250	391	304	4172	1979	-	-
2007	-	260	182	-	244	1077	2238	-	-
2008	-	260	-	-	205	465	2299	-	-
2009	-	260	-	-	160	420	1327	-	9435*
Total	2027	1255	432	668	1140	8705	8705	15000*	9435

Source : Rapport du FMI et du Ministère des finances, DGB.

2.2.3. Le PCSC et la croissance économique

Selon le FMI dans son rapport : La croissance économique reste solide, et l'inflation maîtrisée. la croissance du PIBHH est dynamisée par le programme d'investissement public (PIP désignant le PCSC), avait atteint 6.3% en 2007. Les premières indications qui étaient disponibles avaient prévus les résultats inférieurs de 2008, ce qui s'explique par une campagne céréalière médiocre. La position budgétaire globale demeure solide en dépit de la poursuite d'une politique expansionniste. Les lois de finances complémentaires pour 2008 et 2009 ont augmentées les dépenses liées au programme d'investissement public PIP.

Aussi le déficit primaire hors hydrocarbures dépasse les 52% du PIBHH de 2008, contre 44% en 2007. Toutefois, la progression des recettes tirées des hydrocarbures, comme d'habitude, compensera la hausse des dépenses, et l'excédent budgétaire global augmentera.

¹²Rapport du Ministère des Finances (2001-2004).

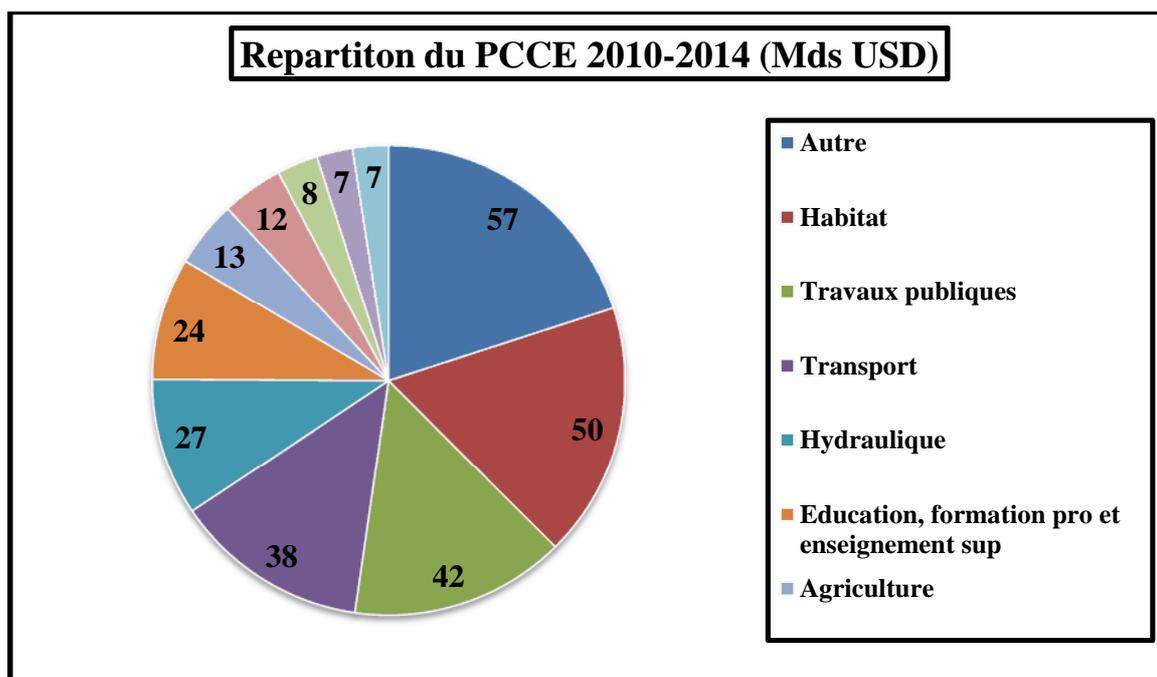
2.3. Le programme de consolidation de croissance économique

En 2010 un montant de 21214 milliards de DA (286 milliards \$). Été déversé pour la réalisation d'un nouveau plan (2010-2014)

Le programme s'inscrit, dans le cadre de la réalisation du projet concernant le secteur du rail, des routes et des eaux pour un montant de 9700 milliards DA (130milliards l'engagement de projets nouveaux pour un montant de 11534 milliards de DA (156 milliards de \$).

C'est le plus fort financement public jamais réalisé par l'Algérie depuis l'indépendance du pays .ce programme vise à placer l'Algérie sur un chemin de développement soutenu par la dépense publique.

Figure 04 : Répartition sectorielle du PCCE (mds USD) 2010 a 2014



Source : ministère des finances, DGB

2.3.1. Le contexte d'investissement(PCCE)

Le programme d'investissement public (2010-2014) a été profondément marqué par la crise financière internationale, crise qu'a touchée la sphère sociale et dont le taux de chômage a pu atteindre 10% dans les économies plus performantes. Ainsi après cette crise le gouvernement à déboursé une somme de 150milliards \$ comme budget. D'abord, l'impact de

cette crise s'est manifesté au niveau de l'économie nationale qui s'est traduit par une baisse des revenus de l'exploitation des hydrocarbures (77256milliards de \$ en 2008 a 44395 milliards de \$ en 2009. En outre, les produits de la fiscalité pétrolière ont également diminué (passant de 4003, 6milliards de DA en 2008 à 2327, 7 milliards de DA en 2009). Pour commences l'encours des réserves officielles de change s'est diminué à 147 milliards de \$ fin décembre 2009, contre 143 milliards de \$ fin décembre 2008, soit l'équivalent de près de trois ans d'importation de bien et service 32%. Puis le déficit du trésor a affiché en 2009, un déficit moindre de 22%, par rapport à 2008, avec une croissance consolidé de la fiscalité non pétrolière de 19%. Ensuite, les importations de marchandises se sont quasiment stabilisées par rapport à 2008 enregistrant une légère baisse de 1%. Il faut aussi ajouter que le taux d'inflation est passé en moyenne annuelle de 4,46% en 2008 à 5,75% en 2009 et cette Variation étant le fait au fort mouvement des prix des biens agricoles frais produits localement. En plus, les crédits à l'économie ont progressé de 16% par rapport à 2008, passant de 2615 milliards dz DA en 2008 à 3045 milliards de DA en 2009.

En fin, la croissance économique globale s'est située à 5% en 2009 et à 9,3% hors hydrocarbures, contre respectivement 2,4 et 6,1% en 2008.

- 1) L'encours des réserves officielles de change s'est situé à 147 milliards de \$ fin décembre 2009, contre 143 milliards de \$ à fin décembre 2008, soit l'équivalent de près de trois ans d'importation de biens et services 32%.
- 2) Le déficit du trésor affiche en 2009, un déficit moindre de 22% par rapport à 2008, avec une croissance consolidée de la fiscalité non pétrolière de 19%. 3)
- 3) Les importations de marchandises, se sont quasiment stabilisées par rapport à 2008, enregistrant une légère baisse de 1%.
- 4) Le taux d'inflation est passé en moyenne annuelle de 4,46% en 2008 à 5,75% en 2009 cette variation étant le fait du fort mouvement des prix des biens agricole frais produits localement.
- 5) Les crédits à l'économie ont progressé de 16% par rapport à 2008, passant de 2615 milliards de DA en 2008 à 3045 milliards de DA en 2009.
- 6) La croissance économique globale s'est située à 5% en 2009 et à 9,3% hors hydrocarbures, contre respectivement 2,4% et 6,1% en 2008.

2.3.2. Objectifs du PCCE

Le programme d'investissement de la période 2010-2014 vise la réalisation de six objectifs principaux d'abord, l'amélioration du développement humain, puis la poursuite du développement des infrastructures de base et l'amélioration du service public, ensuite le développement de l'industrie et l'encouragement de l'industrie et pour finir l'encouragement de la création d'emploi ainsi que développement de l'économie de la connaissance. Le programme d'investissement de la période 2010-2014 vise la réalisation de six objectifs principaux à savoir ¹³:

- l'amélioration du développement humain.
- La poursuite du développement des infrastructures de base et l'amélioration du service public.
- Le développement de l'industrie.
- L'encouragement à la création d'emplois.
- Le développement de l'économie de la connaissance.

2.3.3. Contenu du PCCE

Le PIP qui englobe une enveloppe de 21214 milliards de DA (286milliards de US \$) réserve plus de 40% de ses ressources à l'amélioration du développement humain et près de 40% de ses ressources pour la poursuite du développement des infrastructures de base et l'amélioration du service public¹⁴

Le programme quinquennal réserve aussi plus de 10% de ses ressources à l'appui Au développement de l'économie national.

¹³ Rapport de la présidence de la république

¹⁴ Rapport du ministère des finances. DGB

Tableau 09 : La réparation de PCCE en rubrique

Rubriques	Milliards DA	Milliards \$	En %
Développement humain	+10000	+135	+40
Développement des infrastructures de base et l'amélioration de service public	+10000	+135	+40
Développement de l'économie	1500	20	7

Source : réaliser par nos soins à partir les données de l'ANDI.

2.3.3.1.L'amélioration de développement humain :

Une enveloppe de 10.000 milliards de dinars a été dégagée au développement humain dans le cadre du programme d'investissement publics 2010-2014. Après l'analyse du tableau, nous pouvons dire qu'il y a une distribution inégale du budget sur les secteurs.

Tableau 10 : le développement humain (millions de DA)

Secteurs	Mds DA
L'enseignement supérieur	868
L'éducation nationale	852
La santé	619
L'habitat	3700
La construction des barrages, transferts	2000
Le dessalement de l'eau de mer	60
L'énergie	350
La jeunesse et sport	1130
Communication	106
La culture	140
La religieuse	120
Moudjahidine	19
La solidarité nationale	40

Source : Elaboré à partir des données de l'ANDI

2.3.3.2.Le développement des infrastructures de base et l'amélioration du secteur public

7200 milliards de DA ont été déboursé afin de développer le secteur des travaux public ainsi l'administration publique.

Tableau 11 : les infrastructures de base et service public (millions de DA)

Secteur	Mds DA
Travaux publics	3100
Transport	2800
Aménagement du territoire et l'environnement	500
Amélioration du service public	1800

Source : Elaboré à partir les données de l'ANDI, 2010

2001-2014 marque une période de processus de développement important de l'économie algérienne un montant de 348 milliards de \$ est programmé aux dépenses répartie sur les différents secteurs.

L'état a consacré une importante somme pour l'amélioration des conditions de vie de la population ainsi que la création des postes de travail. Des projets importants sont lancés tel que l'autoroute est-ouest, tramway a Alger, des universités des hôpitaux en vue d'une croissance à long terme.

Les politiques macroéconomiques appliquées par l'Algérie durant le PIP, lui ont permis de constituer une position financière comparative avec le niveau d'endettement faible. Le taux de chômage est resté stable à 10%, mais reste beaucoup plus élevé pour les jeunes 21% et les femmes 19%. La position budgétaire restera déficit de 2% en 2010. En raison de la hausse des hydrocarbures, qui compense la hausse des importations. La croissance hors hydrocarbures atteint le niveau de 5% grâce à la performance des secteurs tirés dans le PIP. Une nouvelle baisse de la production des hydrocarbures. La détérioration de l'environnement économique international pourrait engendrer une chute du pétrole qui dégraderait fortement les équilibres budgétaires. Malgré les progrès réalisés ces dernières années en matière de stabilité macro financière, le défi pour l'Algérie demeure d'attendre une grande diversification économique avec un secteur privé dynamique et générateur d'emploi, après la maturation du PIP, ce secteur devra être en mesure de prendre le relai comme moteur de la croissance de l'activité hors hydrocarbure.

2.4. Les grands projets du programme de consolidation de la croissance

Parmi les projets¹⁵ les plus emblématiques du programme de consolidation de l'économie on constate la réalisation de six grands projets de transfert et traitement des eaux, les réseaux

¹⁵Rapport de la république algérienne démocratique et populaire sur le PCSC, mai 2010

ferré et transport ferroviaire, aéroportuaire aérien, routes et autoroute, transport urbain, portuaire et naval.

2.4.1. Eau et traitement des eaux

Le programme porte sur 9 projets, ces projets créateur d'emplois et de revenus, doivent permettre d'améliorer le cadre de vie des populations des régions considérées en assurant une disponibilité en eau potable et pour les besoins agricoles. Certains projets seront financés par des techniques modernes qui allègeront le Budget de l'Etat : Ainsi le projet de dessalement d'eau de mer retenue pour les nouvelles formes de financement telles que les BOT ne sont pas comptabilisés dans l'enveloppe globale. La priorité dans la sélection des projets du programme a été d'améliorer les conditions de vie des populations vivant dans les zones d'implantations des projets, en assurant la disponibilité d'eaux potable et d'irrigation. Construction de plus d'une vingtaine de nouveaux barrages pour atteindre un niveau de retenue des eaux de surface de 9,1Mds de m³.

Tableau 12 : ressources en eau

Ressources en eau superficielles	Barrages	1999	2005	2010	2014/17
	nombre		47	56	66
Capacité milliards de m ³		4,2	5,7	7,1	9,1

Source : direction générale de trésor

Commentaires

Durant chaque période le nombre de barrage augmente ce qui engendre l'augmentation de la capacité des ressources en eau.

Réalisation de six grands projets de transferts d'eau inter-régions pour faire face aux sécheresses locales ou régionales.

Tableau 13 : dessalement d'eau de mer

Dessalement d'eau de mer	Stations	Station en service 2010			Grande station en travaux
		Petite	Grande	total	
	Nombre	21	4	25	9
	Capacité m ³ /j	57.500	590.000	647.500	1.720.000
	Production hm ³ /an	21	215	236	555

Mise en service de 9 nouvelles unités de dessalement d'eau de mer de grande capacité en BOO, dont celle de Magtâa à Oran, attendue pour 2012 et qui devrait couvrir les besoins de 5 millions de ménages.

Tableau 14 : Taux de raccordement à l'égout :

Année	1995	2005	2010	2014
Volume d'eaux usées rejetées (hm ³ /an)	600	680	750	1.200
Capacité nationale de traitement (hm ³ /an)	90	160	665	1.100
Station d'épuration des eaux usées	33*	34**	112	185
Taux national de raccordement à l'égout	72%	85%	86%	95%

* 12 stations d'épuration en exploitation.

**28 stations d'épuration en exploitation.

Construction d'une quarantaine de stations d'épuration et de traitement des eaux usées pour les besoins de l'agriculture et de l'industrie. Ce programme, ayant pour objectif de porter le nombre de stations à 185 en 2014, concerne principalement les agglomérations de plus de 100 000 habitants et celles situées en amont des barrages.

Tableau 15 : Taux de raccordement aux réseaux d'AEP

Année	1999	2005	2010	2014
Volume d'eau potable produit (milliards de m ³)	1,25	1,7	2,9	3,6
dotation quotidienne par habitants (litre)	123	155	170	175
Taux de raccordement aux réseaux d'AEP	78%	89%	93%	98%

L'augmentation du volume d'eau potable produit ainsi que les dotations quotidiennes par habitants induit à l'augmentation du taux de raccordement aux réseaux d'AEP. Réalisation de nouveaux réseaux d'adduction et de distribution. Réhabilitation des réseaux d'alimentation en eau potable dans 32 villes et d'assainissement dans 24 villes.

2.4.2. Réseau ferré et transport ferroviaires

Réseau ferroviaire algérien 2010

Figure 05 : Représentation en image des infrastructures ferroviaires en Algérie.

Le réseau ferré et transport ferroviaire consiste à porter le réseau de 4000 Km actuellement à 10 000 Km en 2015, les travaux de la rocade des hauts-plateaux (500 Km), suivis de l'électrification et modernisation de la rocade nord et la prolongation de la rocade nord

(80km à l'ouest, 100km à l'est). Ce réseau comporte également la modernisation ligne minière de l'est et l'électrification plus de 100km d'aménagements par la banlieue d'Alger et l'électrification de la rocade des hauts plateaux Est sur 400km et pour terminer l'acquisition de 20 locomotives électriques ,20 automotrices pour le transport régional et de rames automotrices grandes lignes

2.4.3. Aéroportuaire et aérien

Le programme a pour objet de consolider la sécurisation des points d'entrée aéroportuaire et terrestres en moyens de détection et de contrôle à l'effet de protéger l'économie nationale contre la fraude et les atteintes de toute sorte.

500 MUSD dédiés à la modernisation des infrastructures et des équipements aéroportuaires. Une trentaine de projets sont envisagés, notamment la rénovation de la piste principale de l'aéroport Houari Boumediene d'Alger, l'extension sur 500 mètres celle de l'aéroport de Sétif et la construction de 24 hélicoptères sur l'ensemble du pays. Ainsi la construction de nouvel Aéroport International de Boughezoul, d'aérogares passagers à Alger et Aménas et d'une zone fret à Alger.at enfin 700 MUSD pour la modernisation et le développement de la flotte d'Air Algérie, actuellement composée de 42 appareils, avec l'acquisition de cinq gros porteurs de 250 places, pour remplacer les trois Boeing 767 actuellement employés par la compagnie et développer sa flotte long-courrier, 11 appareils de 150 places et quatre de 70 places destinés aux vols nationaux.

Tableau 16 : Appareille de transport aérien(2010) :

Compagnies	Nombre d'avions
Air Algérie	/
Airbus A330-200	5
Boeing 737-600	5
Boeing 737-800	17
Boeing 767-300	3
ATR 72-500	12
Total	42
Star Aviation	16*
Tassili Airlines	27*

Source : ministère de transport.

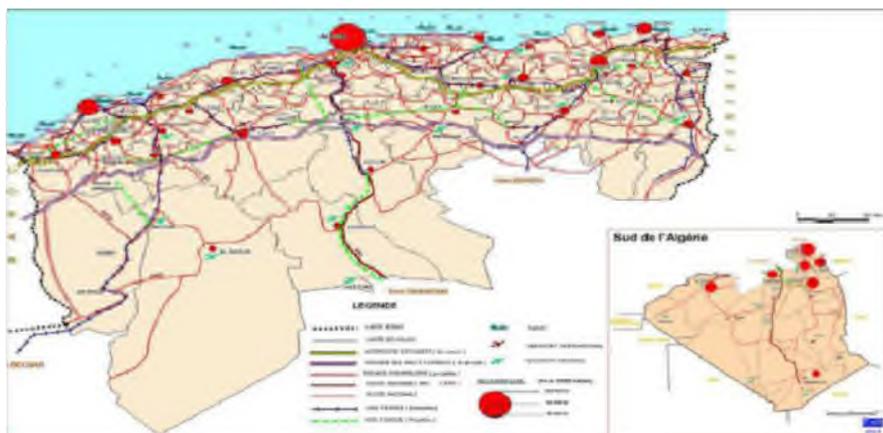
*Appareille de moins de 50 places

2.4.4. Route et autoroute

C'est projets qui se manifeste par l'achèvement de l'autoroute Est-Ouest (1216km) et l'installation des équipements et aménagements annexe, la mise en chantier de 10 Rocade des hauts plateaux de Tabessa à Tlemcen (1300km²*2voies) prévue en 2012, la construction de près de 4300km de voies express et autoroutières : pénétrante Nord Sud, liaison ports-Autoroute Est-Ouest , troisième et quatrième rocade Sud d'Algérie enfin le développement du maillage routier dans les régions des hauts-plateaux et du sud pour un linéaire de 2000km.

Le programme d'infrastructure routière facilite la circulation des biens et des personne en rendant la circulation autour des agglomérations plus fluides et éviter des couts sociaux et économique élevé.

Figure 06 : Représentation en image des routes et autoroute en Algérie.



Source : agence national de l'aménagement du territoire

2.4.5. Transport urbains

Le transport urbain est basée sur l'extension du métro d'Alger (5 projets en cours d'étude) l'extension de la première ligne et la construction de la deuxième ligne de tramway à Alger et l'extension des Tramway de Constantine et Oran il est aussi fondée sur la création des Tramway dans 14 grandes villes : Annaba, Satif, Batna, Sidi Bel Abbes, Mostaganem, Ourla, Bejaïa, Djelfa, Skikda, Tébessa, Biskra, Tlemcen, Bechar , Blida et le développement du transport par câble, avec la rénovation des installations existantes (Blida, Annaba, Alger, Constantine, Skikda, Tlemcen) et des projets de téléphériques (Alger, Oran) et télécabine

(Tizi-Ouzou, Bejaïa, Constantine) actuellement à l'étude et enfin l'acquisition de 100 bus roulant au gaz naturel Alger d'ici 2013.

2.4.6. Portuaire et naval

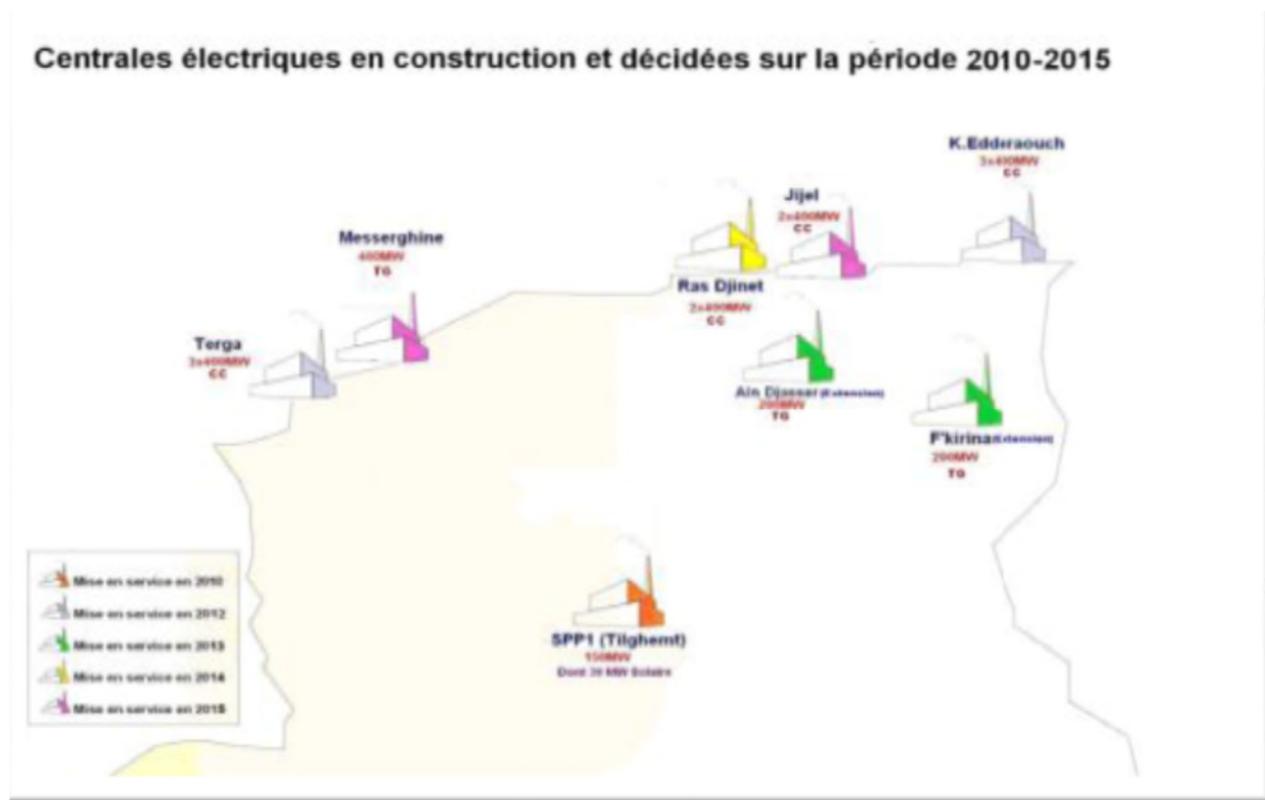
C'est un projet qui vise l'achèvement des aménagements des ports Djendjen (Jijel) et d'Oran, la création d'un port commercial et d'une zone industriel intégré à Béni Saf puis la modernisation de 20 port de pêche et dragage et confortement de 25 ports, la création de huit morceaux nouveau ports de plaisance et de pêche pour la mise en valeur du littoral et le développement industriel, le renouvellement de la flotte et la réhabilitation de l'activité de réparation navale.

2.4.7. Bâtiment et aménagement du territoire

Construction de 5 villes nouvelles : Hassi Messaoud (80 000 hab.), Sidi Abdallah, Bouinan, Boughzoul, El Menea. Ainsi que le lancement d'un nouveau programme d'un million de logements publics locatifs, 900 000 logements ruraux, et 550 000 logements promotionnels aidés et enfin la Construction de bâtiments publics : 175 hôpitaux, 1 000 collèges, 850 lycées, plus de 300 établissements de formation et d'enseignement professionnels, 400 piscines, 80 stades, grande mosquée d'Alger (1,2 Md USD)...

2.4.8. Energie (électricité et hydrocarbures)

D'ici 2015, la Société de production de l'électricité (SPE), filiale du groupe Sonelgaz, prévoit d'installer une capacité additionnelle d'environ 5 000 MW avec huit nouvelles centrales électriques, dont 625 MW à partir d'énergies renouvelables (solaire thermique à concentration : 325 MW ; photovoltaïque : 280 MW ; éolien : 50 MW). La première centrale hybride, gaz/solaire, de Tilghemt à Hassi M'Rel a été inaugurée en 2011. Sonelgaz prévoit d'investir sur la période 4 Mds USD pour la production de l'électricité classique et 5 Mds USD pour le développement de la filière ENR.

Figure 07 : Représentation en images des centrales électriques sur le territoire algérien

Source : www.sonelgaz.dz/

Le programme quinquennal prévoit un budget de 5 Mds USD pour le raccordement d'un million de foyers au réseau du gaz naturel, pour atteindre un taux de raccordement de 52% contre 45% actuellement, et l'alimentation de 220000 foyers ruraux en électricité. Dans le domaine des hydrocarbures, un investissement de 27 Mds USD est prévu pour le développement de nouveaux gisements (20Mds engagés par sonatrach seule et 7Mds dans le cadre de contrats en association avec des opérateurs étrangers). Pour le développement d'Alger, entrée en fonction des usines d'ammoniac d'Orascom et SBGH, et d'une usine d'aluminium à Béni Saf (2012) d'usine de vapocraquage d'éthane de Total à Arzew.

Hydrocarbures, un investissement de 27 Mds USD est prévu pour le développement de nouveaux gisements (20Mds engagés par sonatrach seule et 7Mds dans le : réhabilitation de la raffinerie d'Alger, entrée en fonction des usines d'ammoniac d'Orascom et SBGH, et d'une usine ; construction de la raffinerie de Tiaret (2015) et projet

Conclusion

Les plans programmés pour la période 2001-2014 marquent un point important dans le processus de développement de l'économie algérienne soit en termes du portefeuille réservé pour la réalisation des projets programmés, soit en nombre des secteurs touchés. La réalisation de tous les objectifs projetés représente un défi pour les autorités algériennes. Dans le cadre de cette période une somme de 348 milliard US \$ est programmée aux dépenses, répartie sur les différents secteurs. La somme la plus importante est consacrée à l'amélioration des conditions de vie de la population et la création des postes de travail. Dans ce cadre, il est programmé la réalisation des grands projets comme la réalisation de l'autoroute Est-Ouest, le tramway d'Alger, des universités, des hôpitaux, ...etc. Les plans lancés par le gouvernement visent la réalisation d'une croissance à long terme pour une économie indépendante de la rente pétrolière et de la situation internationale.

Malgré les progrès réalisés ces dernières années en matière de stabilité macro-financière, le défi pour l'Algérie demeure d'atteindre une plus grande diversification économique avec un secteur privé dynamique et générateur d'emploi, après la maturation du PCCE, ce secteur devra être en mesure de prendre le relais comme moteur de la croissance de l'activité hors hydrocarbure.

CHAPITRE III Radioscopie du commerce extérieur algérien suite à l'effet des plans de relance économique.

Introduction

Tous les efforts de l'état pour réanimer la croissance ont tous résulté de l'accumulation des ressources financières grâce au raffermissement des cours de pétrole

La consolidation des équilibres macroéconomiques et les retombés du PRE qui devaient en priorité sortir l'Algérie de sa dépendance chronique vis-à-vis des importations notamment des biens de consommations alimentaires et diversifier les sources de ces rentrées en devises hors hydrocarbure.

Une démonstration s'effectuera a travers l'analyse du commerce extérieur algérien entre 1998 et 2018 qui est en principe devait enregistrer des exportations hors hydrocarbures plus diversifiées et importante en valeur et en volume. Aussi, une diminution des importations garce à l'offre interne.

Section 1 : Evolution des exportations algérienne depuis 1998 jusqu'a 2018

La présente section comporte des statistiques et des graphiques du commerce algérien pour la période allant de 1998 jusqu'à 2018, élaboré par nous-mêmes à partir des banques des données du système d'information douanier. Cette section fait ressortir l'évolution de la balance commerciale, les principales catégories des produits importés et exportés ainsi les répartitions des échanges des principaux partenaires commerciaux de l'Algérie.

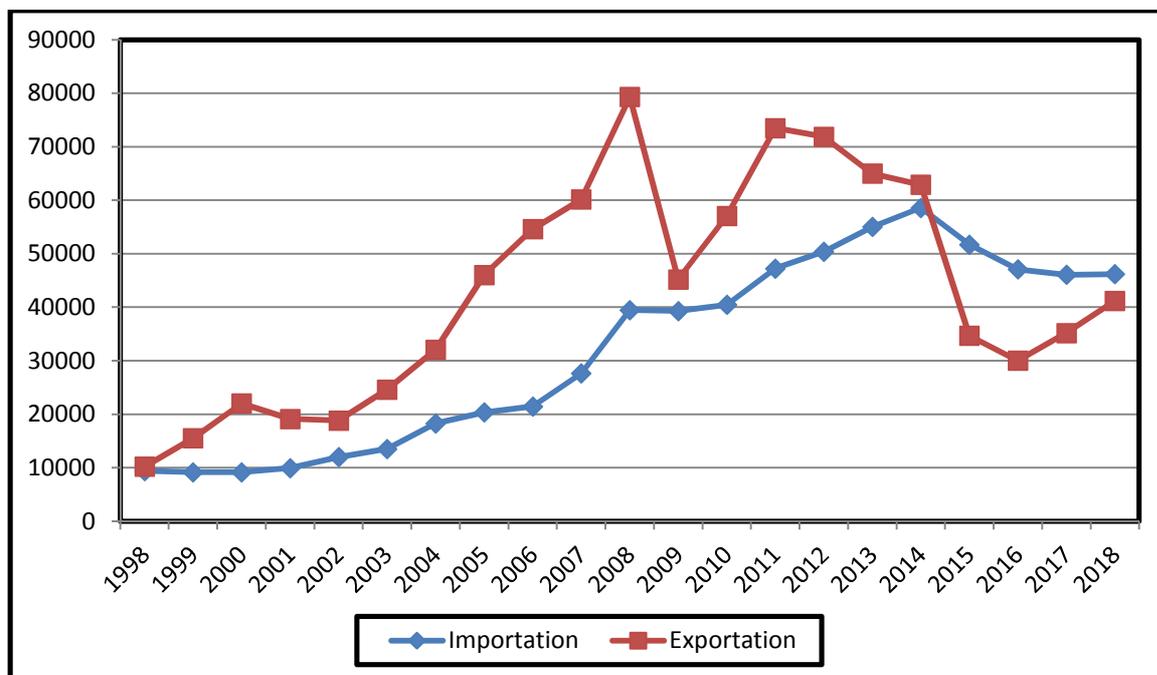
CHAPITRE III Radioscopie du commerce extérieur algérien suite à l'effet des plans de relance économique.

1.1. Evolution de la balance commerciale entre 1998 et 2018

1.1.1. Evolution des importations et exportations algériennes entre 1998 et 2018

Graphique 04 : Evolution des importations et exportations algériennes entre 1998 et 2018

(Millions d'USD)



Source : construit par nos soins à partir des statistiques des douanes algériennes www.douane.gov.dz

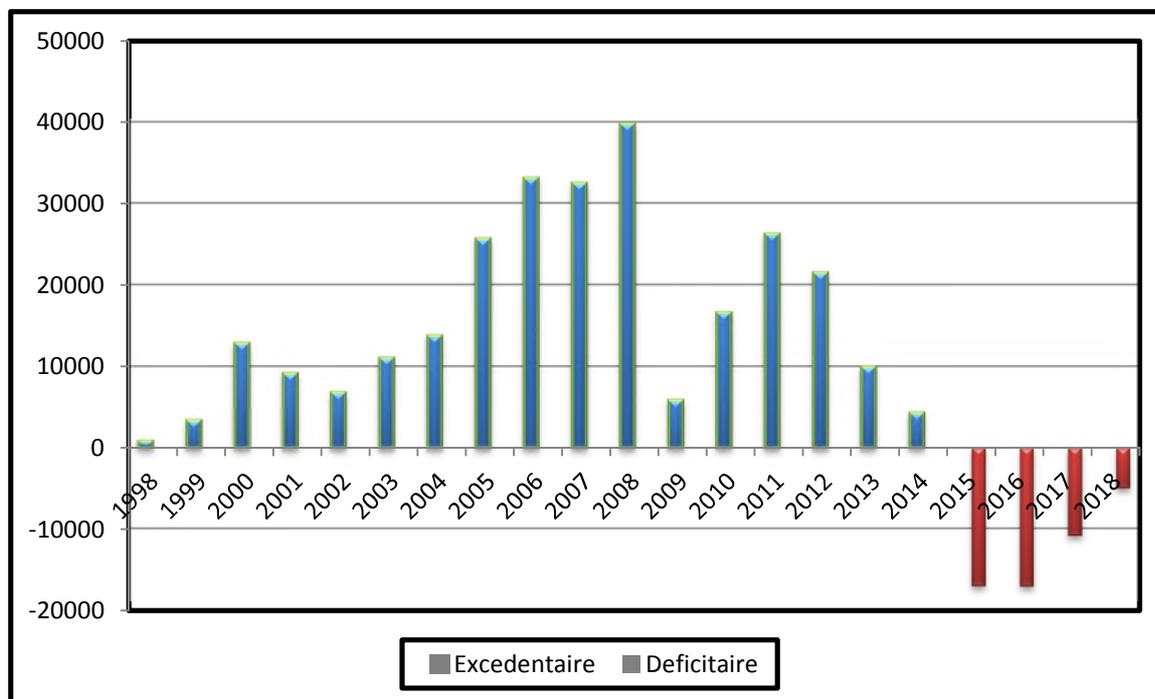
Nous tenterons de répondre à cette problématique par une évaluation du commerce extérieur algérien à partir des chiffres rendus publics par les douanes algériennes. La période 1998-2018 a été marquée par une envolée des importations après la période précédente des restrictions drastiques et d'effet du P.A.S. Cette explosion des importations est observée à partir de 2001, avec des pics de croissance en 2004 (+84,18%) et en 2008 (115,63%) pour atteindre le pic de (+48,38%) en 2014. Ces pics sont les résultats des programmes de relance et de soutien à la relance économiques engagés par l'Etat. Cependant, ceux-ci n'ont fait qu'augmenté les importations.

La croissance des exportations, fulgurante entre 1998 et 2018, a atteint une augmentation en 2001 (+87,32%) contre + (67,7%) en 2004, pour enregistrer un nouveau bond en 2008 de (+147%) pour chuter à un taux de (-20,70%) en 2014. À partir de cette dernière un autre ralentissement des exportations a été enregistré entre la période 2015 à 2018 pour atteindre un taux de (-34,53%) et cela du à suite à la chute des prix des hydrocarbures au niveau mondial.

CHAPITRE III Radioscopie du commerce extérieur algérien suite à l'effet des plans de relance économique.

1.1.2. Le solde commerciale

Graphique 05 : Volume du Solde du commerce extérieur algérien entre 1998 et 2018 (millions d'USD)



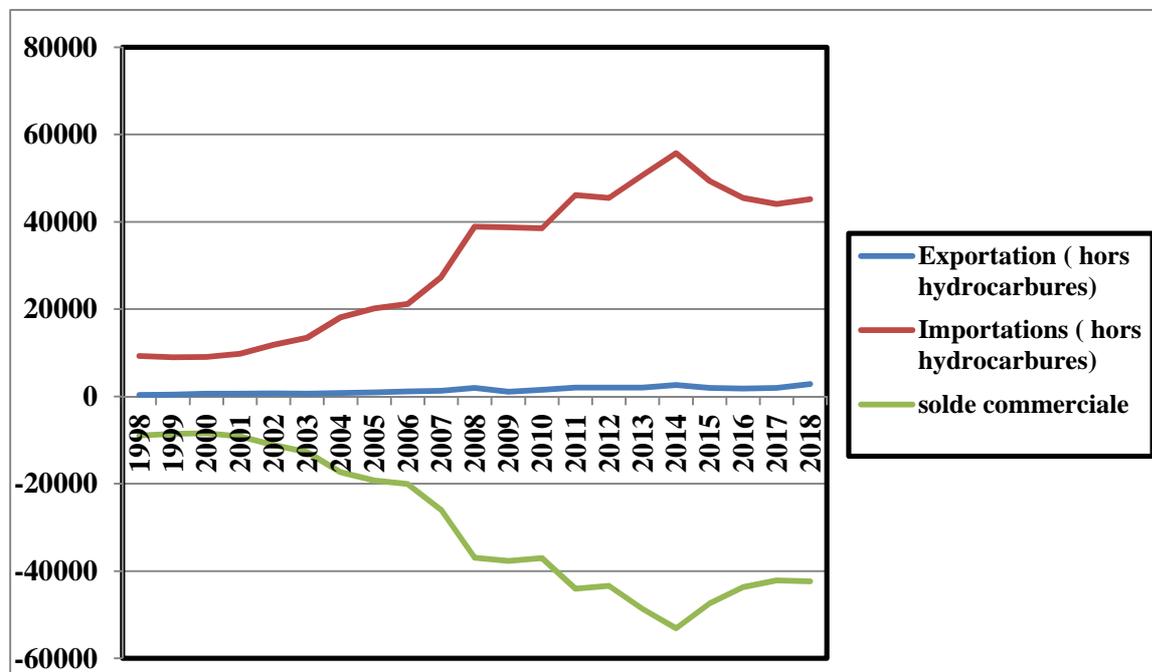
Source : Construit par nos soins à partir des statistiques des douanes algériennes www.douane.gov.dz

Ces évolutions aléatoires des rentrées générées par les ventes de pétrole font que sous l'effet du ralentissement des exportations et de l'essor des importations, le solde commercial a marqué une hausse et une remonté au-delà du seuil de 30 Milliards de \$ à 32,5 Milliards \$ en 2007 contre 33,1 Milliards \$ en 2006, après avoir enregistré trois excédents commerciaux record, consécutivement depuis 2004. Le solde commercial est reparti, tout aussi aléatoirement, à la hausse pour frôler les 40 milliards \$ à la faveur d'une nouvelle augmentation des cours du pétrole en 2008, l'année 2009 les cours de pétrole en connus une chute brutale , en passant de 40 milliards de \$ a 6 milliards de \$ après y'a eu une remonté légère les années suivantes atteignant 26,2 milliards \$ en 2011 les cours sont revenu à la baisse en 2014 en enregistrant 4,3 milliards \$ à l'exception des années 2015 jusqu'à 2018 le solde commerciale algérien est déficitaire et cela à travers la chute des prix du pétrole au niveau mondial

CHAPITRE III Radioscopie du commerce extérieur algérien suite à l'effet des plans de relance économique.

1.1.3. Balance commerciale hors hydrocarbure entre 1998 et 2018

Graphique 07 : Volume de la balance commerciale hors hydrocarbures entre 1998 et 2018 (millions d'USD)

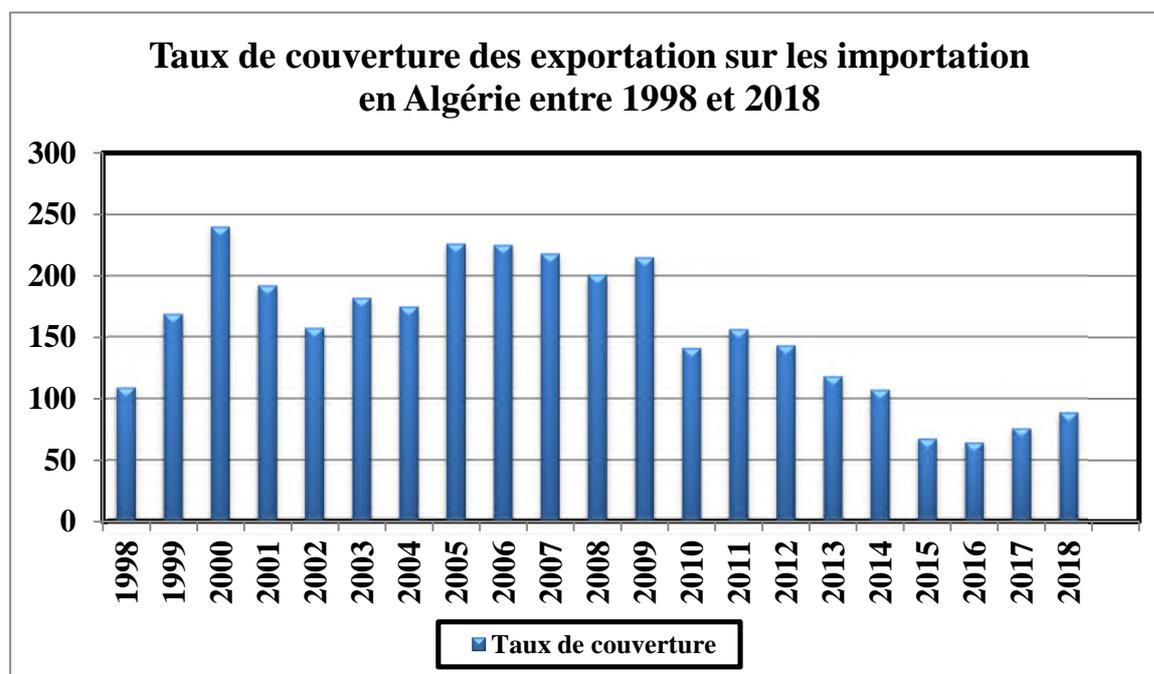


Source : Construit par nos soins à partir des statistiques des douanes algériennes
www.douane.gov.dz

La balance commerciale hors hydrocarbures affiche déficitaire depuis 1998, grâce au faible de ces exportations pour atteindre une solde de -8.5 milliards de dollars en 2000, cette tendance à la baisse continue d'une façon remarquable pour enregistré une solde plus de -36 milliards de dollars en 2008. En effet, cette baisse est devenue très importante d'une année à une autre pour avoir en 2014 un solde de -53 milliards de dollars, en 2018 ce solde est réduit à 42 milliards \$.

1.2. Taux de couverture des exportations sur les importations en Algérie (1998-2018)

Graphique 06 : Taux de couverture des exportations sur les importations en Algérie (millions d'USD)



Source : Construit par nos soins à partir des statistiques des douanes algériennes www.douane.gov.dz

. Il est à noter que, malgré le solde commercial record de 2008, le taux de couverture des importations par les exportations s'est établi pour cette même année à 200 % contre 255 % en 2006, 226 % en 2005. L'état de ces indicateurs s'est détérioré davantage à partir de 2009 à 215%, sous l'effet du retournement de la conjoncture pétrolière internationale du fait de la crise économique mondiale qui, rien qu'à ses débuts, s'est faite ressentir extrêmement virulente dans le sillage de la crise financière pour un déclin de - 18,35 en 2018 .

CHAPITRE III Radioscopie du commerce extérieur algérien suite à l'effet des plans de relance économique.

1.3. Evolution, par types et parts et répartition des exportations algériennes entre 1998 et 2018

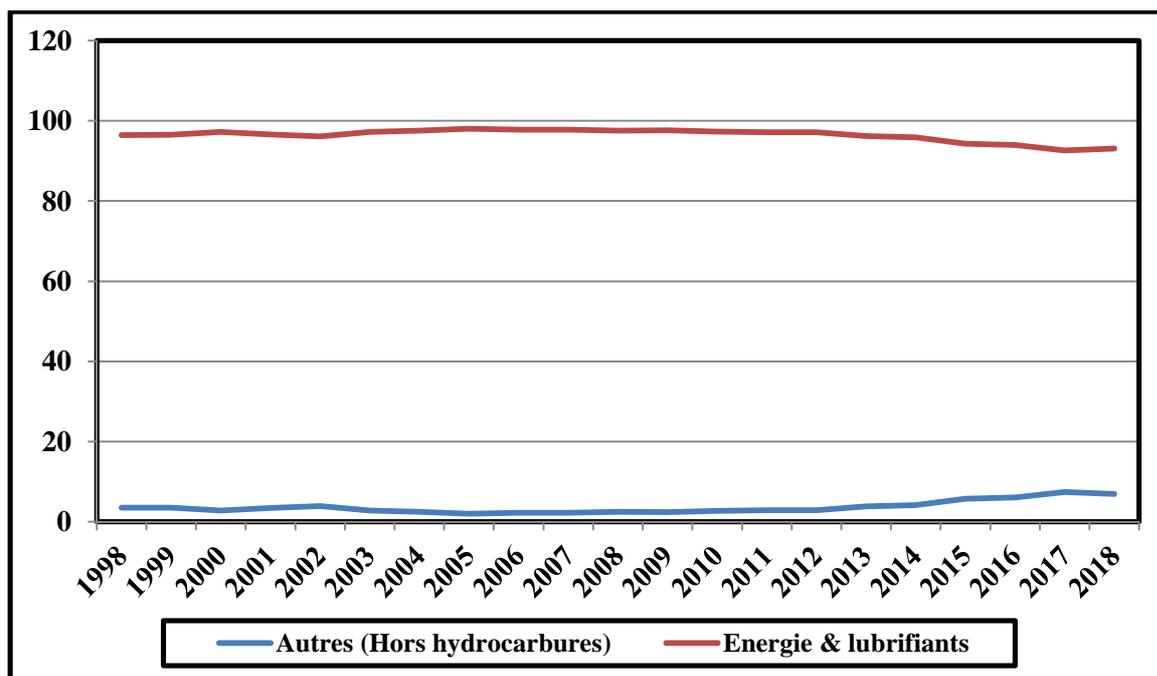
Tableau 17 : Evolution des exportations par type de produits entre 1998 et 2018 (millions d'USD)

Année	Alimentation	Energie & lubrifiants	Produits bruts	Demi-produits	Biens d'équip agricole	Biens d'équip industriels	Biens de conso	Total
1998	27	9855	45	254	7	9	16	10213
1999	24	12084	41	281	25	47	20	12522
2000	32	21419	44	465	11	47	13	22031
2001	28	18484	37	504	22	45	12	19132
2002	35	18091	51	551	20	50	27	18825
2003	48	23939	50	509	1	30	35	24612
2004	59	31302	90	571	-	47	14	32083
2005	67	45094	134	651	-	36	19	46001
2006	73	53429	195	828	1	44	43	54613
2007	88	58831	169	993	1	46	35	60163
2008	119	77361	334	1384	1	67	32	79298
2009	113	44128	170	692	-	42	49	54194
2010	315	55527	94	1056	1	30	30	57053
2011	355	71427	161	1496	-	35	15	73489
2012	315	69804	168	1527	1	32	19	71866
2013	402	62960	109	1458	-	28	71	64974
2014	323	60304	109	2121	2	16	11	62886
2015	235	32699	106	1597	1	19	11	34668
2016	327	28221	84	1321	-	54	19	30026
2017	349	33261	73	1410	0.29	78	20	35191
2018	373	38338	92	2442	0.30	90	33	41168

Source : Construit par nos soins à partir des statistiques des douanes algériennes www.douane.gov.dz

1.3.1. Evolution, par types, des exportations algériennes entre 1998 et 2018

Graphique 10 : Evolution, par types et parts, des exportations algériennes entre 1998 et 2018

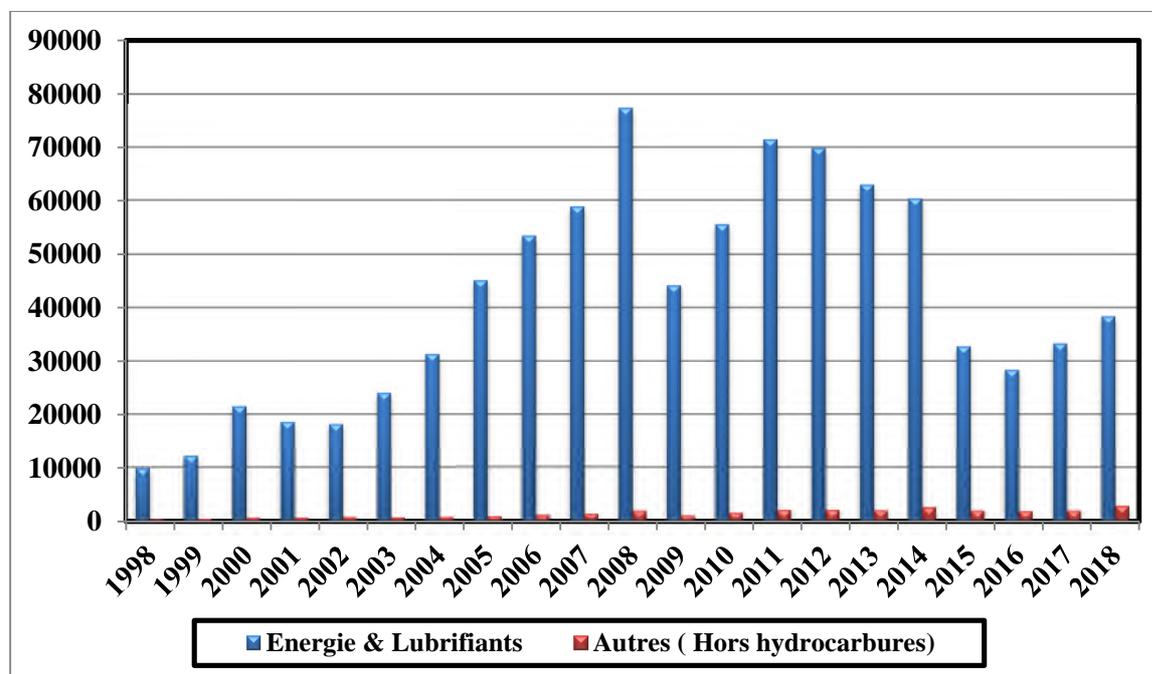


Source : Construit par nos soins à partir des statistiques des douanes algériennes www.douane.gov.dz.

Comme le montrent les données de ce graphique que nous avons traitées en haut la non diversification de l'économie nationale a fait de l'Algérie un pays mono exportateur par excellence. En remontant dans le temps, on s'aperçoit que l'économie algérienne est depuis longtemps basée essentiellement sur le pétrole et le gaz comme seule source de revenu et de financement des plans de développement.

Graphique 08 : Evolution, par types, des exportations algériennes entre 1998 et 2018

(millions d'USD)

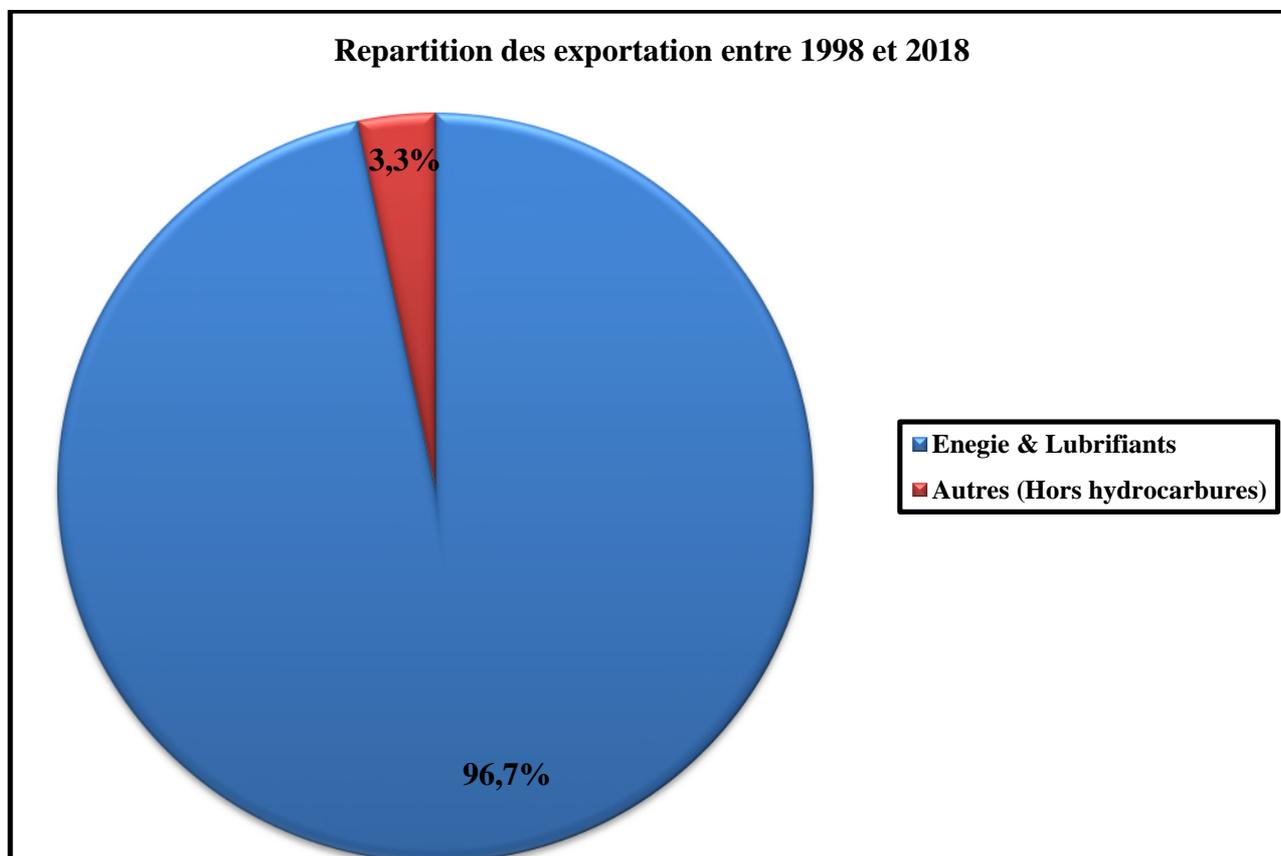


Source : Construit par nos soins à partir des statistiques des douanes algériennes www.douane.gov.dz

La figure ci-dessus illustre le poids écrasant des hydrocarbures dans les exportations algériennes (77,3 Milliards \$) atteignant 98 % en 2008 durant les années suivantes y a eu des fluctuations approximatives à l'exception de l'année 2014 jusqu'au 2018 en a enregistré une chute remarquable en atteignant 41 Milliards \$ (97 % des exportations totales entre 1998 et 2018), Cette situation perdure rappelons-le depuis le milieu des années 1970.

1.3.2. Répartition des Exportations algériennes entre 1998 et 2018

Graphique 09 : Répartition des Exportations algériennes entre 1998 et 2018.



Source : Construit par nos soins à partir des statistiques des douanes algériennes www.douane.gov.dz.

Bien que la valeur des exportations hors hydrocarbures ait évolué positivement depuis 1998, passant progressivement de 358 millions de \$ à 2,83 milliards de \$ en 2018, leur part dans les exportations totales s'est par contre progressivement détériorée ; Ainsi, entre 1998 et 2018, seulement 3 % des exportations algériennes constituaient des ventes hors hydrocarbures. En moyenne, 72 % de ces exportations consistaient en des demi-produits (huiles et autres produits issus de la distillation, des dérivés minéraux et produits chimiques).

CHAPITRE III Radioscopie du commerce extérieur algérien suite à l'effet des plans de relance économique.

✚ Le bilan médiocre des réalisations en matières d'exportation hors hydrocarbures, depuis quasiment l'indépendance du pays, montre que les autorités économiques n'ont pas jusqu'ici accordé réellement l'attention voulue, marqué par une absence structurelle de diversification des exportations.

✚ L'Algérie possède d'énormes possibilités dans le domaine agricole, certains produits comme l'huile d'olive, les dattes et même le poisson frais sont parvenus à s'acquérir déjà une certaine place sur les marchés européens, vu leur qualité. Sous réserve de devenir compétitif, dans un rapport qualité - prix avec les produits étrangers, mais il y a lieu de rappeler d'abord que le système productif algérien a été et reste structurellement handicapé par des facteurs tels que :

- C'est un modèle de substitution aux importations et donc, orienté quasi exclusivement vers la satisfaction du marché intérieur, ce qui traduit l'insuffisance dont la définition d'une approche claire des exportations hors hydrocarbures censée donner corps aux impératifs de croissance, de diversifications et de compétitivités.
- Blocage du fait de manque de soutien à la production, L'absence de la régulation et de structure de collecte.
- Insuffisance dans l'investissement dans ce secteur.

✚ La très forte dépendance de l'état algérien vis-à-vis de la rente pétrolière a déterminé 3 conséquences négatives qui affectent de façon structurelle l'ensemble de l'économie :

- La faiblesse des créations d'emplois industriels, en raison de la faible intensité de main d'œuvre dans la production d'hydrocarbures
- Les fluctuations parfois très importantes des prix du pétrole induisent une volatilité importante de la balance des paiements des revenus budgétaires et de la masse monétaire source de fragilité majeure de l'économie dans son ensemble et la cohérence et la continuité des politiques publiques.
- La rente issue de ce secteur hyper rentable a permis la création et la production d'un système clientéliste qui restreint la base sociale du pouvoir aux seuls privilégiés entrave le développement des activités économiques productives et empêche l'accès des non privilégiés à la responsabilité politique.

CHAPITRE III Radioscopie du commerce extérieur algérien suite à l'effet des plans de relance économique.

✚ L'Algérie parmi les pays exportateurs du pétrole est prisonnière de cette rente pétrolière que beaucoup qualifient de « malédiction » la rente pétrolière est un frein à la diversification de l'économie du pays qui se fait importer tous les produits dont il a besoin à défaut de les faire fabriquer en interne.

✚ L'or noire synonyme de richesse fait ainsi paradoxalement que les secteurs hors hydrocarbures ne démarrent pas certes colossaux et que les résultats n'apparaissent qu'au bout d'une certaine période contrairement s'ils seront utilisés dans le secteur pétrolière mais le pétrole n'est pas éternel c'est ainsi que le moment est venu pour que la rente pétrolière participe au développement des autres secteurs de l'économie principalement l'industrie et l'agriculture source de dépendance à l'égard de l'extérieur.

CHAPITRE III Radioscopie du commerce extérieur algérien suite à l'effet des plans de relance économique.

Section 2 : Evolutions des importations algériennes depuis 1998 jusqu'à 2018

Tableau 18 : Evolution des importations par type de produits entre 1998 et 2018 (millions d'USD)

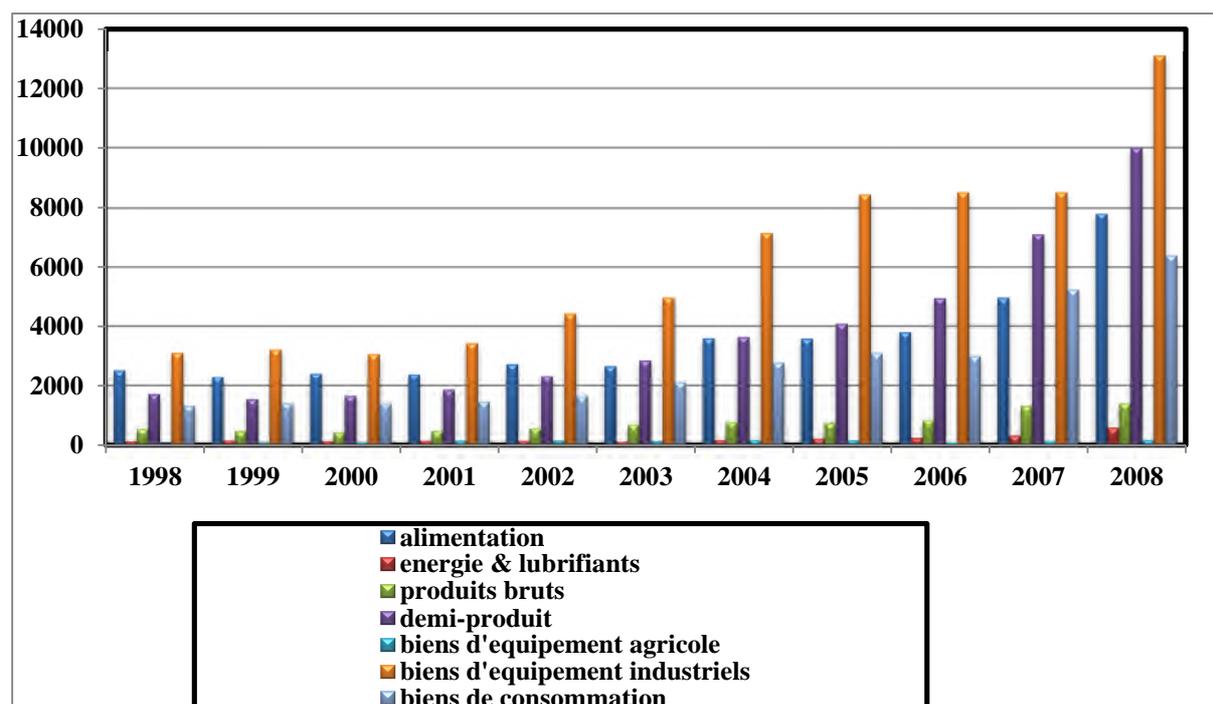
	Alimentation	Energie & lubrifiants	Produits bruts	Demi-produits	Biens d'équipements agricoles	Biens d'équipements industriels	Biens	Total
1998	2533	126	540	1722	43	3120	1319	9403
1999	2307	154	469	1547	72	3219	1396	9164
2000	2415	129	428	1655	85	3068	1393	9173
2001	2395	139	478	1872	155	3435	1466	9940
2002	2740	145	562	2336	148	4423	1655	12009
2003	2678	114	689	2857	129	4955	2112	13534
2004	3597	173	784	3645	173	7139	2797	18308
2005	3587	212	751	4088	160	8452	3107	20357
2006	3800	244	843	4934	96	8528	3011	21456
2007	4954	324	1325	7105	146	8534	5243	27631
2008	7813	594	1394	10014	174	13093	6397	39479
2009	5663	549	1200	10165	233	15139	6145	39294
2010	6058	955	1409	10098	341	15776	5836	40473
2011	9850	1164	1783	10685	387	16050	7328	47247
2012	9022	4955	1839	10629	330	13604	9997	50376
2013	9580	4385	1841	11310	508	16194	11210	55028
2014	11005	2879	1891	12852	658	18961	10334	58580
2015	9316	2376	1560	12034	644	17076	8676	51702
2016	8223	1614	1563	11437	503	15412	8338	47089
2017	8438	1992	1527	10985	611	13995	8511	46059
2018	8573	1015	1898	10959	563	13433	9756	46197

Source : Construit par nos soins à partir des statistiques des douanes algériennes www.douane.gov.dz.

2.1. Evolution, par types, des importations algériennes entre 1998 et 2018

2.1.1. Période allant de 1998 jusqu'à 2018 :

Graphique 11 : Evolution, par types, des importations algériennes entre 1998 et 2008 (millions d'USD)



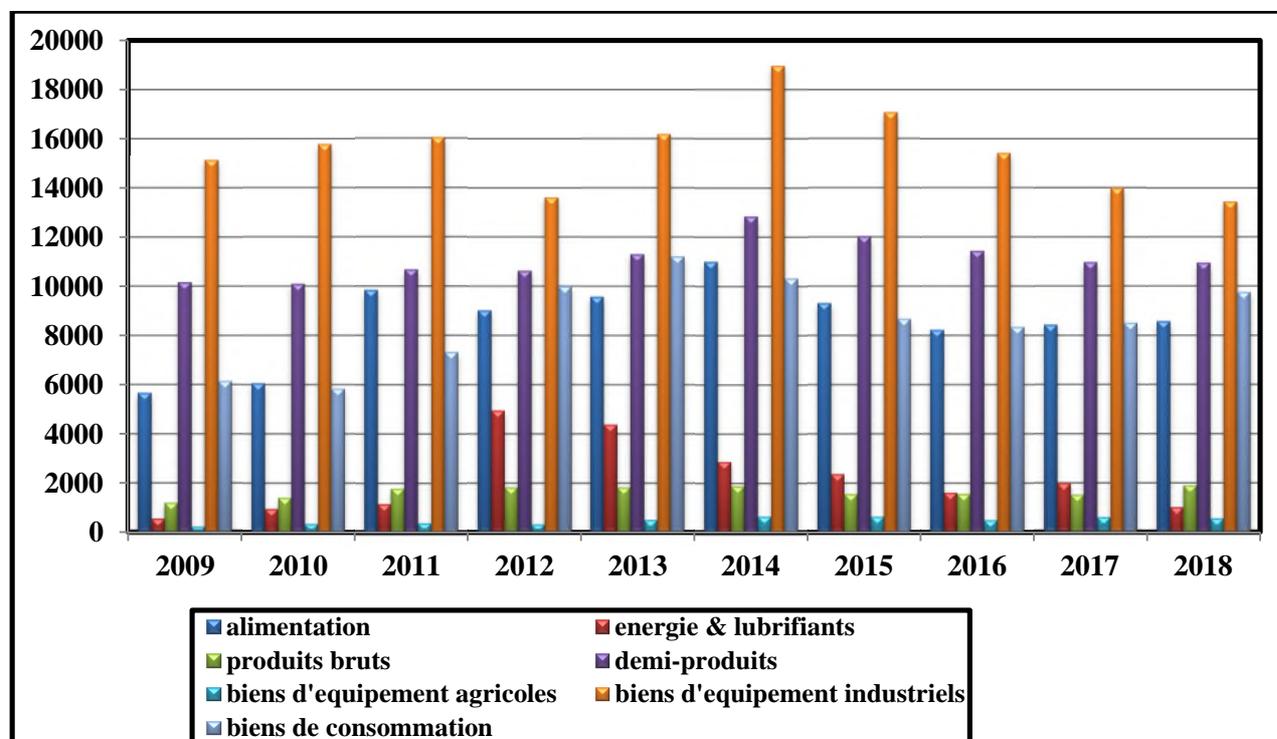
Source : Construit par nos soins à partir des statistiques des douanes algériennes www.douane.gov.dz

Côté importations pour cette première période allant de 1998 jusqu'à 2000, la répartition par groupes de produits fait ressortir une hausse généralisée de + 319,8 % des importations entre 1998 et 2008. La valeur totale des importations passe de 9,4 Milliards \$ à 39,4 Milliards \$. Les biens de consommation enregistrent le taux de croissance le plus important avec + 385 %, passant de 1,3 milliard \$ en 1998 à 6,3 Milliards \$ en 2008. Pour les biens d'équipement industriels (premier poste d'importation), comprenant les véhicules de transport toutes catégories confondues, il était en hausse de 387 % entre 1998 et 2008, et est passé de 3,1 milliards \$ à 13 milliards \$ (dont 4,2 Milliards \$ d'automobiles, soit 27,8 % de la structure des biens d'équipement). Les demi-produits occupaient le 2^{ème} poste avec 10 milliards \$.

CHAPITRE III Radioscopie du commerce extérieur algérien suite à l'effet des plans de relance économique.

2.1.2. Période allant de 2009 jusqu'à 2018

Graphique 12 : Evolution, par types, des importations algériennes entre 2008 et 2018
(millions d'USD)

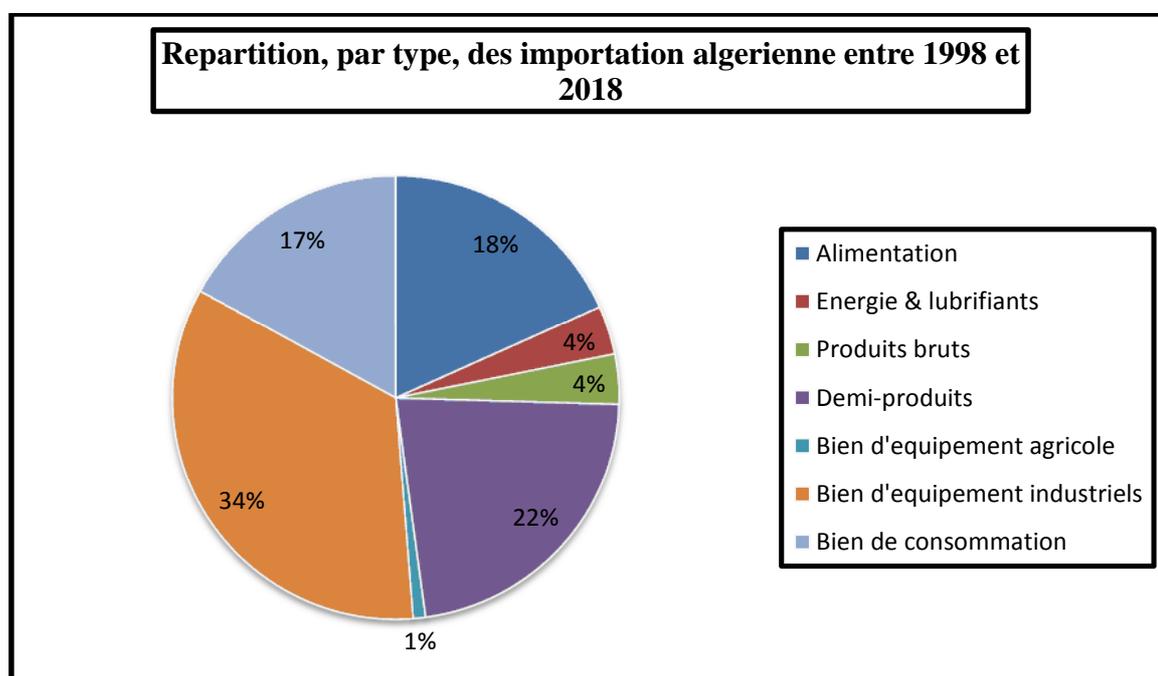


Source. Construit par nos soins à partir des statistiques des douanes algériennes www.douane.gov.dz

Dans cette deuxième période, la répartition par groupes de produits fait ressortir une hausse généralisée de + 17,56 % des importations entre 2009 et 2018. La valeur totale des importations passe de 39,2 Milliards \$ à 46,2 Milliards \$. Les biens de consommation enregistrent le taux de croissance le plus important avec + 58,76 %, passant de 6,1 milliard \$ en 2009 à 9,7 Milliards \$ en 2018. Pour les biens d'équipement industriels (premier poste d'importation), comprenant les véhicules de transport toutes catégories confondues, il était en baisse de -11,27 % entre 2009 et 2018 et cela du a l'interdiction d'importation de véhicule régi par la loi de finance de 2016, et est passé de 15,1. Les demi-produits occupaient le 2^{ème} poste avec 11 milliards \$.

2.2. Répartition, par type, des importations algériennes entre 1998 et 2018

Graphique 13 : Répartition, par type, des importations algériennes entre 1998 et 2018.



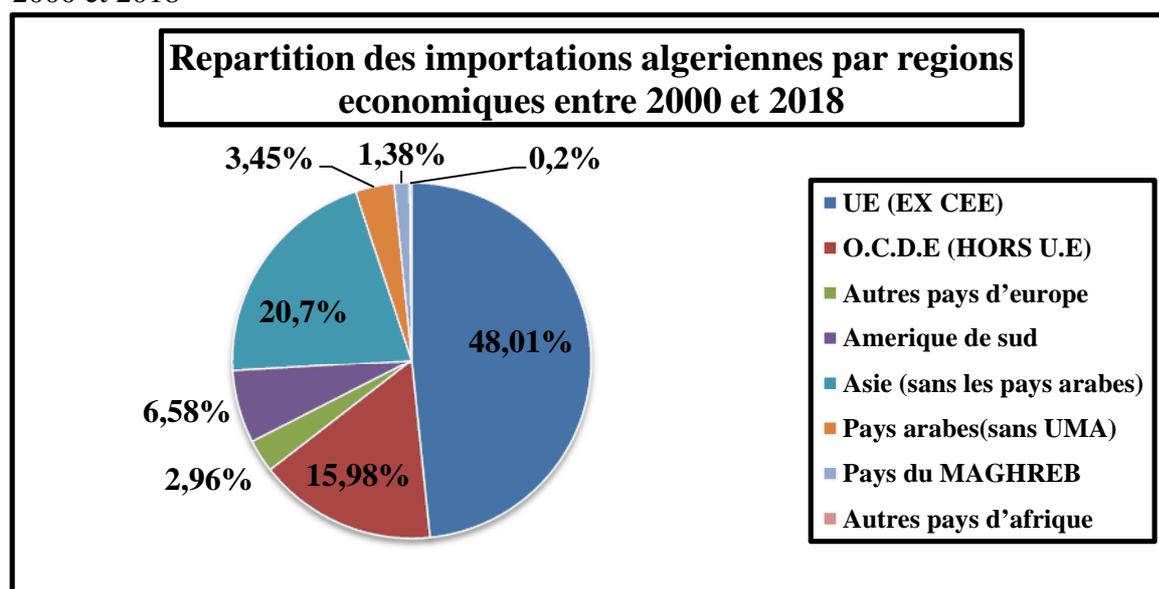
Source. Construit par nos soins à partir des statistiques des douanes algériennes www.douane.gov.dz

On peut considérer que les deux groupes de produits (biens d'équipements industriels et demi produits) bénéficient des effets liés aux programmes d'investissement publics, nécessitant des quantités importantes aussi bien de machines que de matériaux de construction. Dans le cas des demi-produits, la forte augmentation constatée depuis 2004 peut également s'expliquer par la hausse des cours des matières premières liée à la demande croissante des pays émergents.

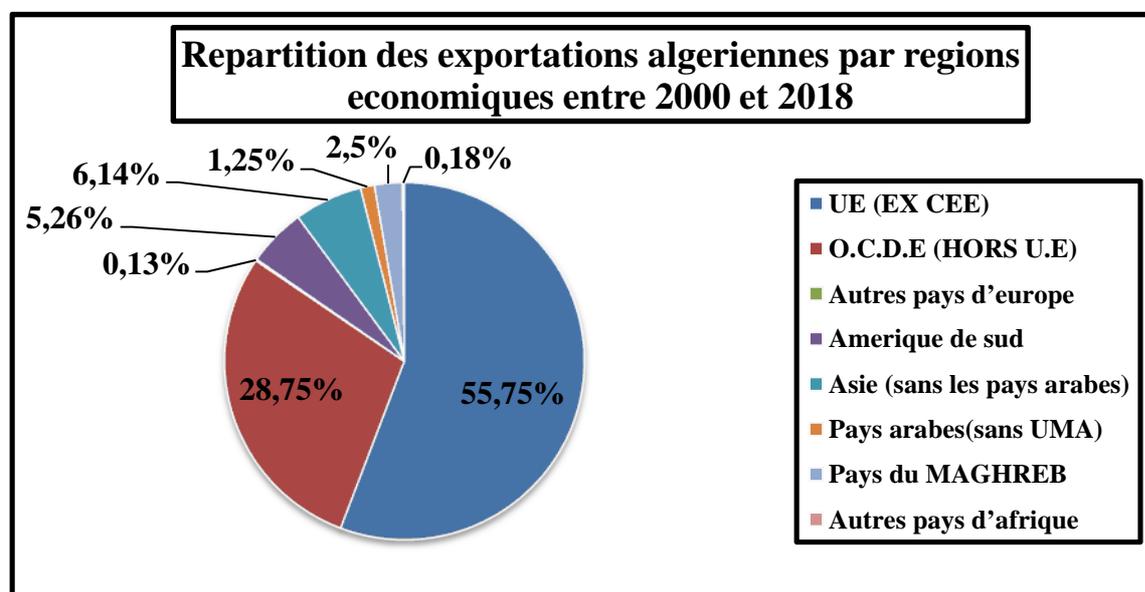
Il est à noter que ces trois types de produits, en sus des produits alimentaires (7,8 milliards \$ en 2008, en hausse de 212,0 % depuis 1998) constituaient 94 % des importations algériennes. Cela revient à dire que la dépendance de l'Algérie à l'égard des importations, tous types de produits confondus, s'est encore plus accentuée durant la période considérée.

2.3. Les répartitions des échanges des principaux partenaires commerciaux de l'Algérie

Graphique 15 : Répartitions des importations algériennes par régions économiques entre 2000 et 2018



Graphique 14 : Répartitions des exportations algériennes par régions économiques entre 2000 et 2018.



Source. Construit par nos soins à partir des statistiques des douanes algériennes www.douane.gov.dz

CHAPITRE III Radioscopie du commerce extérieur algérien suite à l'effet des plans de relance économique.

En ce qui concerne la répartition par régions économiques entre l'année 2000 et l'année 2018, les figures ci joints montrent clairement que l'essentiel de nos échanges extérieurs reste toujours polarisé sur nos partenaires traditionnels.

En effet, les pays de L'OCDE occupent les parts les plus importantes avec 63,99% de nos importations et de 84,5% de nos exportations.

Union européen : (UE)

Les pays de l'Union Européenne sont toujours les principaux partenaires de l'Algérie, avec les proportions respectives de 48,01% des importations et de 55,75% des exportations.

Les pays de L'OCDE (hors UE)

Les pays de l'OCDE (hors UE) viennent en deuxième position avec une part de 15,98% des importations de l'Algérie en provenance de ces pays, et de 28,75% des exportations de l'Algérie vers ces pays

Les autres régions

Les échanges commerciaux entre l'Algérie et les autres régions restent toujours marqués par des faibles proportions sauf l'Asie (sans pays arabes) qui a enregistré un taux d'importation important ces dernières années, arrivé même à dépasser les pays de L'OCDE avec 20,7% contrairement aux exportations qui sont resté proportionnellement faible avec 6,14%.

Le volume des échanges avec les pays du Maghreb ont enregistré 1,38% des importations et 2,5% des exportations en suite les pays Arabes (hors U.M.A) ont atteint un volume de 3,45% des importations et 1,25% des exportations, Enfin, les pays d'Amérique ont resté sur la même proportion de 6,58% des importations et 5,26% des exportations dans cette région

CHAPITRE III Radioscopie du commerce extérieur algérien suite à l'effet des plans de relance économique.

Conclusion

Au finale on peut estimer a travers l'analyse des différents plans de relances engagées depuis 2000 la réhabilitation du rôle de l'Etat en tant que premier investisseur et régulateur suite à l'évolution favorable des prix de pétrole n'a produit jusqu'à présent aucun changement significatif sur la structure de l'économie algérienne.

Et cela est dû aux erreurs de gestion des années 1970, et le blocage des réformes structurelles ont amené l'Etat à éviter les réformes profondes et se légitimer derrière l'injection de l'argent de la rente pétrolière aléatoirement dans l'économie. Ce constat est perceptible toujours dans l'inefficacité de l'appareil productif qui demeure toujours sinistré.

En matière du commerce extérieur, l'Algérie n'arrive toujours pas à sortir de sa dépendance chroniques et dangereuse vis-à-vis des importations et pour régler ce problème majeur il faut qu'il est des véritables réformes et des changements institutionnels.

Aujourd'hui et après 17 années de mise en œuvre de la politique de relance et de soutien à la relance, après l'observation de l'évolution de quelques indicateurs (taux de croissance du PIB le taux de participation de l'industrie dans le PIB ,taux d'inflation, ainsi que l'évolution de la balance commerciale permet d'ores et déjà de prendre la mesure de contre-performances de l'économie algérienne. On peut estimer à travers l'analyse des différents plans de relances engagés depuis 2001 la réhabilitation du rôle de l'état en tant que premier investisseur et régulateur suite à l'évolution favorable des prix de pétrole n'a produit jusqu'à présent aucun changement significatif sur la structure de l'économie algérienne.

Ces choix sont contestés par les experts économiques comme poursuite des erreurs de gestion des années 1970 au lieu d'accélérer les réformes économiques structurelles et d'insister l'état à se reformer afin d'instaurer de bonne bases au changement structurelle et institutionnel

Ainsi, selon Abdelmadjid Bouzidi (2009) l'échec de la construction d'une économie après le pétrole depuis 1980 et le blocage des réformes structurelles ont amené l'état à éviter les réformes profondes et à se légitimer derrière l'injection de l'argent de la rente pétrolière aléatoirement a l'économie qui empêche toujours dans l'inefficacité de l'appareil productif qui demeure toujours sinistré l'absence d'une croissance stable et durable De la paupérisation de la population et la vulnérabilité accrue des équilibres macro-économiques aux chocs exogènes.

Au bout de près d'une vingtaine d'années de mise en œuvre du PSRE et pour résumer nous dirons que l'Algérie donne l'impression paradoxale non pas de (ne pas avoir les moyens de sa politique) comme c'est le plus commun mais plutôt de (ne pas avoir la politique de ses moyens)

Conclusion générale

Au finale en peut dire que la malédiction de la rente pétrolière a fait de l'Algérie un pays exportateur de richesses et importateur de pauvreté

Bibliographie

Les ouvrages consultés

-Stéphane BECUWE, commerce international et politiques commerciales Ed Armand. COLIN, France, 2006.

-B.Guendouzi ; « relations économiques internationales », éd. Elmaarifa Alger 1998

Michel RAINELLI, La nouvelle théorie du commerce international, 3ème édition, Ed. La Découverte, Paris, 2003

-Adam SMITH, Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations, Ed. Gallimard, Paris, 1976

-Alain SAMUELSON, les grands courants de la pensée économique, 2ème Edition OP4, Paris 1991

-Jean - Louis MUCCHIELLI, Principe d'économie internationale, Ed. Economica, Paris, 1989

-Ahmed Mahiou et Jean Robert Henry : « où va l'Algérie », édition KARTHALA et IREMAN, Paris 2001

Thèses et Mémoires

-Evolution et financement du CE de l'Algérie présenté par ghelid rafika / berkouk lilia / hached yamina encadré par OUALI KANE selim 2009 /2014 (Economie internationale) UMMTO

-Evolution du commerce extérieur de l'Algérie 1980 – 2005 : constat et analyse (économie internationale dirigé par DAHMANI mohamed préparé par CHEBAH Khaled (2005 /2006) UMMTO

-L'impact de la loi de finance de 2009 sur l'évolution et financement du commerce extérieur de l'Algérie présenté par ZIFOUNI ahmed,ZAIF hassina Encadré par MR :Moulai(2011-2012) (finance) UMMTO

-L'impact des programmes de relance économique sur la croissance économique en Algérie 2001-2014 présenté par BOUDRIFA ibtissam et MERNACH Sourya et encadré par DR Oukaci Kamal 2012/2013(Monnaie Banque et Environnement International)

-L'apport de la politique de promotion de commerce extérieur algérien et l'avenir des exportations hors hydrocarbures BENDI FALLAH sarah /BANOUNE ouali encadrer par Melle BOUNAZEF 2014/2015 FCI

-L'obstacle politique aux réformes économiques en Algérie le 26/05/2011 Mr : OUCHICHI MOURAD sous la direction du Pr : ADDI Lhouari / université lumière de LYON 2 institut d'étude politique laboratoire triangle (2010-2011)

-ARROUCHE Nacera, Essai d'analyse de la politique de soutien aux exportations hors Hydrocarbures en Algérie : contraintes et résultats, Mémoire de magister en Sciences Economiques, Université de Tizi Ouzou, 2014

-Brahim ALLALI, Vision des dirigeants et internationalisation des PME marocaines et canadiennes du secteur agro-alimentaire, Thèse de Doctorat en Administration, Université HEC Montréal, 2003

Sites consultés :

-[http //www.maghrebemergent.com](http://www.maghrebemergent.com)

-www.douane.gov.dz

-<http://www.ons.dz/>

-<http://www.andi.dz>

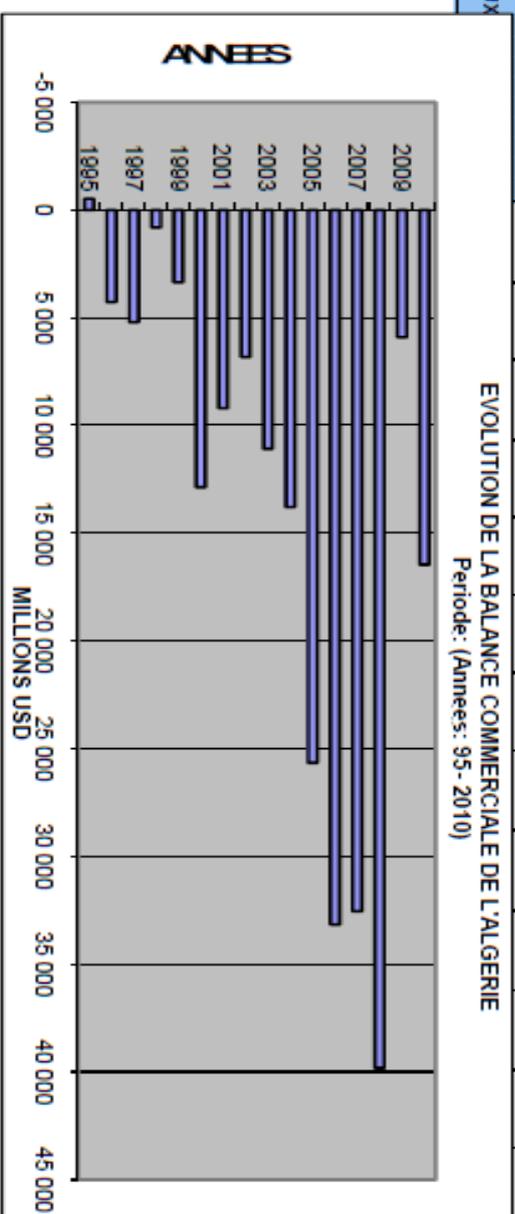
-<http://www.mf.gov.dz>

Annexe 1

EVOLUTION DE LA BALANCE COMMERCIALE DE L'ALGERIE PERIODE : ANNEES 1995- 2010

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
IMPORTATIONS (CAF)	10 761	9 098	8 687	9 403	9 164	9 173	9 940	12 009	13 534	18 308	20 357	21 456	27 631	39 479	39 294	40 473
EXPORTATIONS (FOB)	10 240	13 375	13 889	10 213	12 522	22 031	19 132	18 825	24 612	32 083	46 001	54 613	60 163	79 298	45 194	57 053
BALANCE COMMERCIALE	-521	4 277	5 202	810	3 358	12 858	9 192	6 816	11 078	13 775	25 644	33 157	32 532	39 819	5 900	16 580
														201	115	141

Unité: Millions USD



Annexe 7

EVOLUTION DU COMMERCE EXTERIEUR DE L'ALGERIE PAR GROUPE D'UTILISATION PERIODE: ANNEES:1995 - 2010

IMPORTATIONS

VALEUR EN MILLIONS USD

GROUPES D'UTILISATION	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Alimentation	2 753	2 601	2 544	2 533	2 307	2 415	2 395	2 740	2 678	3 597	3 587	3 800	4 954	7 813	5 863	6 058
Energie et Lubrifiants	118	110	132	126	154	129	139	145	114	173	212	244	324	594	549	955
Produits bruts	789	498	499	540	469	428	478	562	689	784	751	843	1 325	1 394	1 200	1 409
Demi produits	2 372	1 788	1 564	1 722	1 547	1 655	1 872	2 336	2 857	3 645	4 088	4 934	7 105	10 014	10 165	10 098
Biens d'équip. Agr.	41	41	21	43	72	85	155	148	129	173	160	96	146	174	233	341
Biens d'équip. Ind.	2 937	3 022	2 833	3 120	3 219	3 068	3 435	4 423	4 955	7 139	8 452	8 528	8 534	13 093	15 139	15 776
Biens de consom.	1 751	1 038	1 094	1 319	1 396	1 393	1 466	1 655	2 112	2 797	3 107	3 011	5 243	6 397	6 145	5 836
TOTAL	10 761	9 098	8 687	9 403	9 164	9 173	9 940	12 009	13 534	18 308	20 357	21 456	27 631	39 479	39 294	40 473

EXPORTATIONS

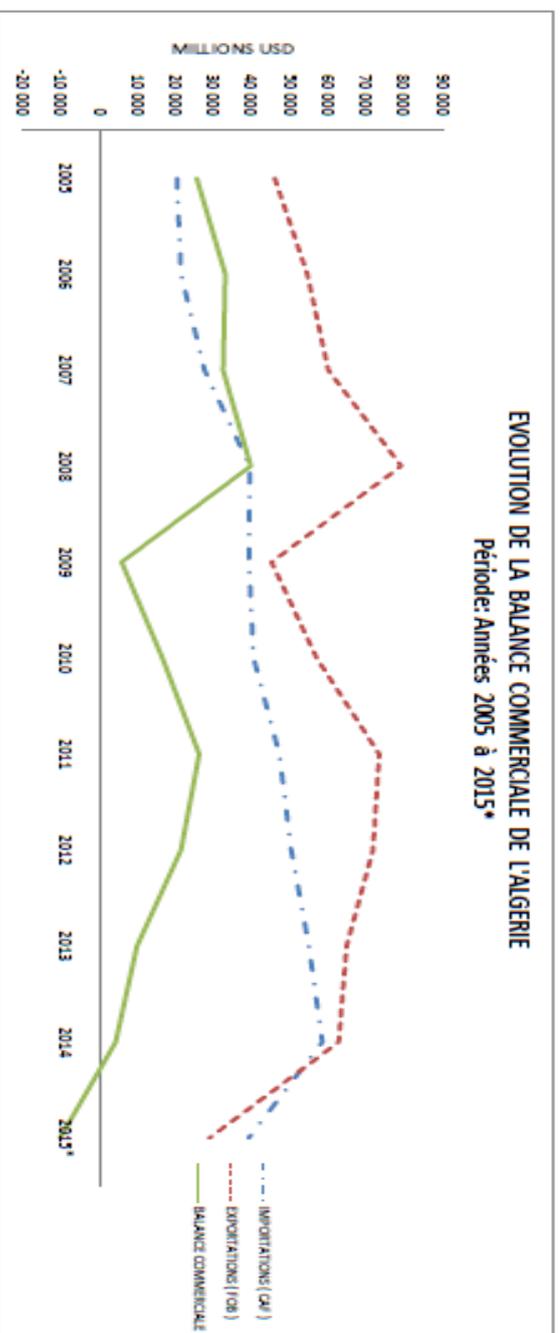
GROUPE D'UTILISATION	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Alimentation	110	136	37	27	24	32	28	35	48	59	67	73	88	119	113	315
Energie et Lubrifiants	9 731	12 494	13 378	9 855	12 084	21 419	18 484	18 091	23 939	31 302	45 094	53 429	58 831	77 361	44 128	55 527
Produits bruts	41	44	40	45	41	44	37	51	50	90	134	195	169	334	170	94
Demi produits	274	496	387	254	281	465	504	551	509	571	651	828	993	1 384	692	1 056
Biens d'équip. Agr.	5	3	1	7	25	11	22	20	1	.	.	1	1	1	.	1
Biens d'équip. Ind.	18	46	23	9	47	47	45	50	30	47	36	44	46	67	42	30
Biens de consom.	61	156	23	16	20	13	12	27	35	14	19	43	35	32	49	30
TOTAL	10 240	13 375	13 889	10 213	12 522	22 031	19 132	18 825	24 612	32 083	46 001	54 613	60 163	79 298	45 194	57 053

EVOLUTION DE LA BALANCE COMMERCIALE DE L'ALGERIE
PERIODE: Années 2005-2015*

Unité: Millions USDollars

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015*
IMPORTATIONS (CAF)	20 357	21 456	27 631	39 479	30 294	40 473	47 247	50 376	55 028	58 580	39 192
EXPORTATIONS (FOB)	46 001	54 613	60 163	79 298	45 194	57 053	73 489	71 866	64 974	62 886	28 860
BALANCE COMMERCIALE	25 644	33 157	32 532	39 819	5 900	16 580	26 242	21 490	9 946	4 306	-10 332
TAUX DE COUVERTURE (%)	226	255	218	201	115	141	156	143	118	107	74

(*) 9 mois



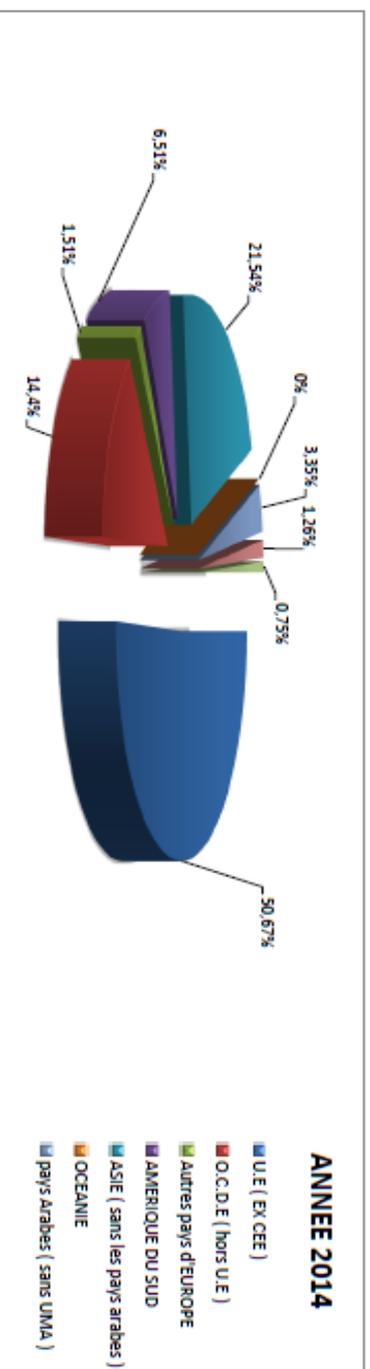
EVOLUTION DU COMMERCE EXTERIEUR DE L'ALGERIE PAR REGIONS ECONOMIQUES
PERIODE: Années 2005- 2015*

IMPORTATIONS

Unité: Millions USDollars

REGIONS ECONOMIQUES	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015*
U.E (EX CEE)	11 255	11 729	14 427	20 985	20 772	20 704	24 616	26 333	28 724	29 684	19 011
O.C.D.E (hors U.E)	3 506	3 738	5 363	7 245	6 435	6 519	6 219	6 180	6 965	8 436	5 612
Autres pays d'EUROPE	1 058	777	715	659	728	388	579	1 652	1 213	886	994
AMERIQUE DU SUD	1 249	1 281	1 672	2 179	1 866	2 380	3 931	3 590	3 466	3 815	2 051
ASIE (sans les pays arabes)	2 506	3 055	4 318	6 916	7 574	8 280	8 873	9 538	10 623	12 619	9 315
OCEANIE	31	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-
pays Arabes (sans UMA)	387	493	621	705	1 089	1 262	1 760	1 555	2 414	1 962	1 428
Pays du MAGHREB	217	235	284	395	478	544	691	807	1 029	738	492
Autres pays d'AFRIQUE	148	148	231	395	350	396	578	741	594	440	289
TOTAL	20 387	21 456	27 631	39 479	39 294	40 473	47 247	50 376	55 028	58 580	39 192

(*)9 mois



Annexe 18

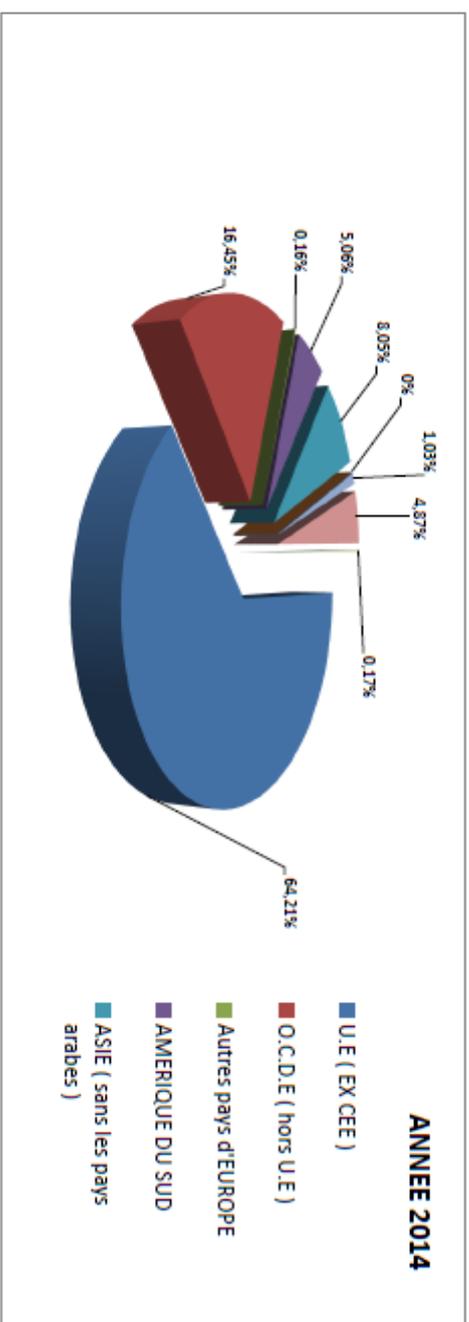
EVOLUTION DU COMMERCE EXTERIEUR DE L'ALGERIE PAR REGIONS ECONOMIQUES PERIODE: Années 2005-2015*

EXPORTATIONS

Unité: Millions USDollars

REGIONS ECONOMIQUES	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015*
U.E (EX CEE)	25 503	28 750	26 533	41 246	23 186	28 009	37 307	39 797	41 277	40 378	19 930
O.C.D.E (hors U.E)	14 963	20 546	25 387	28 614	15 326	20 278	24 059	20 029	12 210	10 344	4 134
Autres pays d'EUROPE	15	7	7	10	7	10	102	36	52	98	30
AMERIQUE DU SUD	3 124	2 398	2 596	2 875	1 841	2 620	4 270	4 228	3 211	3 183	1 131
ASIE (sans les pays arabes)	1 218	1 792	4 004	3 765	3 320	4 082	5 168	4 683	4 697	5 060	1 733
OCEANIE	-	-	55	-	-	-	41	-	-	-	60
pays Arabes (sans UNIA)	621	591	479	797	564	694	810	958	797	648	439
Pays du MAGHREB	418	515	760	1 626	857	1 281	1 586	2 073	2 639	3 065	1 319
Autres pays d'AFRIQUE	49	14	42	365	93	79	146	62	91	110	84
TOTAL	46 001	54 613	60 163	79 298	45 194	57 053	73 489	71 866	64 974	62 886	28 860

(*)9 mois



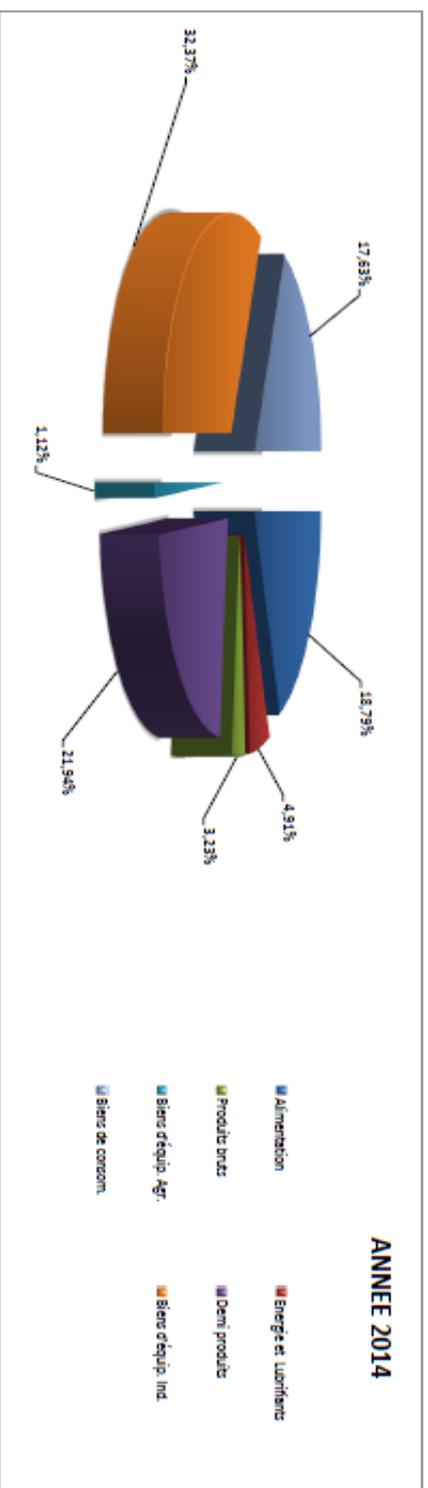
EVOLUTION DU COMMERCE EXTERIEUR DE L'ALGERIE PAR GROUPES D'UTILISATION
PERIODE: Années 2005 - 2015*

IMPORTATIONS

Unité: Millions USDollars

GROUPES D'UTILISATION	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015*
Alimentation	3 587	3 800	4 954	7 813	5 863	6 058	9 850	9 022	9 580	11 005	7 051
Energie et Lubrifiants	212	244	324	594	549	955	1 164	4 955	4 385	2 879	1 699
Produits bruts	751	843	1 325	1 394	1 200	1 409	1 783	1 839	1 841	1 891	1 177
Demi produits	4 088	4 934	7 105	10 014	10 165	10 098	10 685	10 629	11 310	12 852	8 971
Biens d'équip. Agr.	160	96	146	174	233	341	387	330	508	658	526
Biens d'équip. Ind.	8 452	8 528	8 534	13 093	15 139	15 776	16 050	13 604	16 194	18 961	13 195
Biens de consom.	3 107	3 011	5 243	6 397	6 145	5 836	7 328	9 997	11 210	10 334	6 573
TOTAL	20 357	21 456	27 631	39 479	39 294	40 473	47 247	50 376	55 028	58 580	39 192

(*) 9 mois



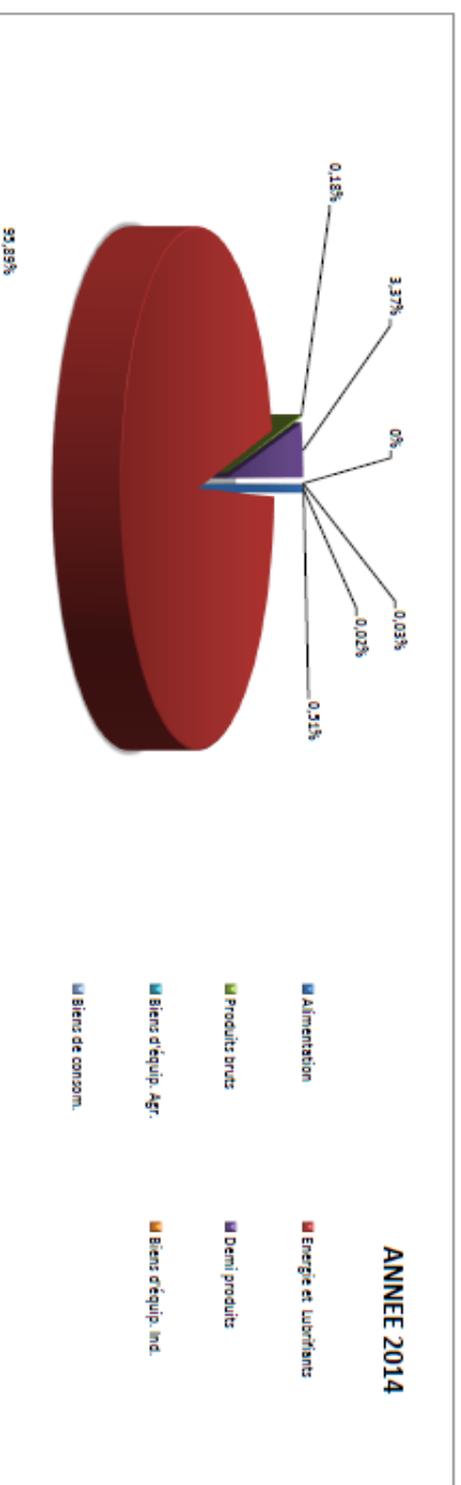
EVOLUTION DU COMMERCE EXTERIEUR DE L'ALGERIE PAR GROUPES D'UTILISATION
PERIODE: Années 2005 - 2015*

EXPORTATIONS

Unité: Millions USDollars

GROUPE D'UTILISATION	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015*
Alimentation	67	73	88	119	113	315	355	315	402	333	193
Energie et Lubrifiants	45 094	53 429	58 831	77 361	44 128	55 527	71 427	69 804	62 960	60 304	27 290
Produits bruts	134	195	169	334	170	94	161	168	109	109	77
Demi produits	651	828	993	1 384	602	1 056	1 406	1 527	1 458	2 121	1 278
Biens d'équip. Agr.	-	1	1	1	-	1	-	1	-	2	-
Biens d'équip. Ind.	36	44	46	67	42	30	35	32	28	16	14
Biens de consom.	19	43	35	32	49	30	15	19	17	11	8
TOTAL	46 001	54 613	60 163	79 298	45 194	57 053	73 459	71 866	64 974	62 886	28 560

(*) 9 mois



Annexe 19

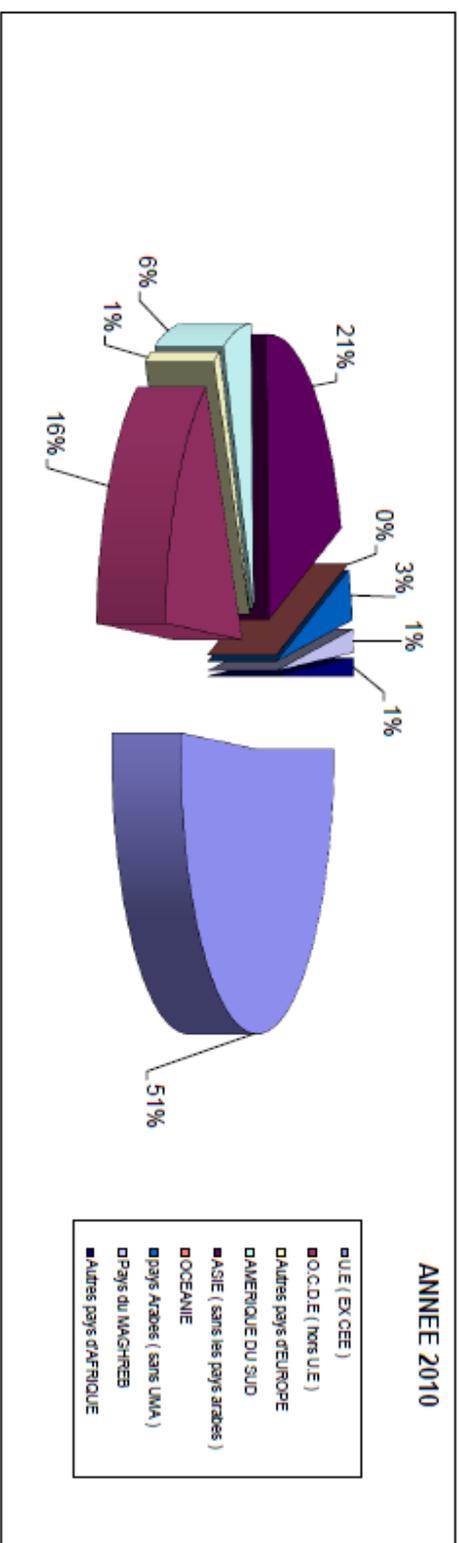
EVOLUTION DU COMMERCE EXTERIEUR DE L'ALGERIE PAR REGIONS ECONOMIQUES

PERIODE: Années 2000 à 2010

IMPORTATIONS

Unité: Millions USDollars

REGIONS ECONOMIQUES	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
U.E (EX CEE)	5 256	5 903	6 732	7 954	10 097	11 255	11 729	14 427	20 985	20 772	20 704
O.C.D.E (hors U.E)	2 194	2 125	2 485	2 242	3 071	3 506	3 738	5 363	7 245	6 435	6 519
Autres pays d'EUROPE	603	636	757	855	1 097	1 058	777	715	659	728	388
AMERIQUE DU SUD	142	269	385	567	1 166	1 249	1 281	1 672	2 179	1 866	2 380
ASIE (sans les pays arabes)	599	579	943	1 206	1 952	2 506	3 055	4 318	6 916	7 574	8 280
OCEANIE	64	92	127	47	56	31	-	-	-	2	-
pays Arabes (sans U.M.A)	144	179	366	418	525	387	493	621	705	1 089	1 262
Pays du MAGHREB	52	72	127	120	169	217	235	284	395	478	544
Autres pays d'AFRIQUE	119	85	87	125	175	148	148	231	395	350	396
TOTAL	9 173	9 940	12 009	13 534	18 308	20 357	21 456	27 631	39 479	39 294	40 473



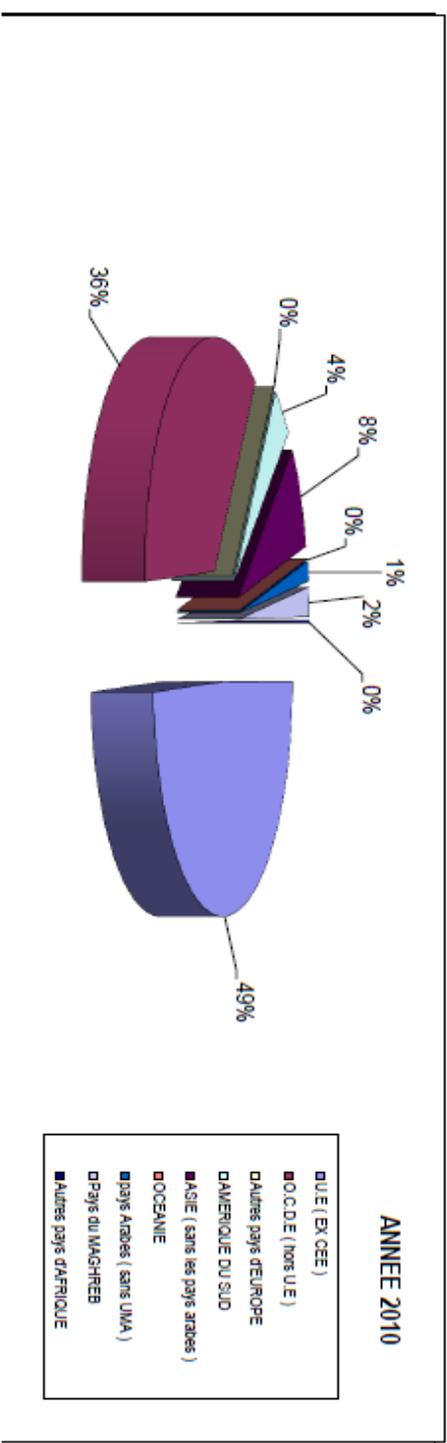
Annexe 20

EVOLUTION DU COMMERCE EXTERIEUR DE L'ALGERIE PAR REGIONS ECONOMIQUES PERIODE: Années 2000 à 2010

EXPORTATIONS

Unité: Millions USDollars

REGIONS ECONOMIQUES	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
UE (EX CEE)	13 792	12 344	12 100	14 503	17 396	25 593	28 750	26 833	41 246	23 186	28 009
O.C.D.E (hors UE)	5 825	4 549	4 602	7 631	11 054	14 963	20 546	25 387	28 614	15 326	20 278
Autres pays d'EUROPE	181	87	130	123	91	15	7	7	10	7	10
AMERIQUE DU SUD	1 672	1 037	951	1 220	1 902	3 124	2 398	2 596	2 875	1 841	2 620
ASIE (sans les pays arabes)	210	476	456	507	686	1 218	1 792	4 004	3 765	3 320	4 082
OCEANIE	0	23	38	0	-	-	-	55	-	-	-
pays Arabes (sans UMA)	55	315	248	355	521	621	591	479	797	564	694
Pays du MAGHREB	254	275	250	260	407	418	515	760	1 626	857	1 281
Autres pays d'AFRIQUE	42	26	50	13	26	49	14	42	365	93	79
TOTAL	22 031	19 132	18 825	24 612	32 083	46 001	54 613	60 163	79 298	45 194	57 053



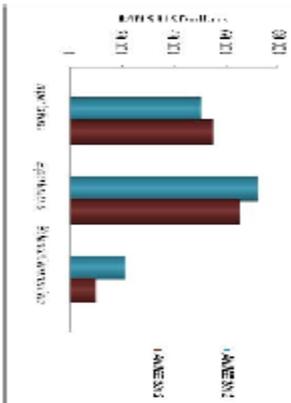
RECAPITULATIF DES RESULTATS DE LA BALANCE COMMERCIALE
PERIODE : ANNEE (2012/2015*)

(en millions de Dollars)

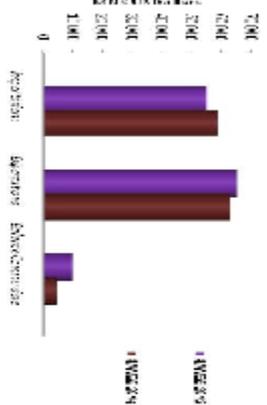
	ANNEE 2012		ANNEE 2013		Bal (%)	ANNEE 2013		ANNEE 2014		Bal (%)	ANNEE 2014		ANNEE 2015*		Bal (%)
	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars		Dollars	Dollars	Dollars	Dollars		Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	
Importations	3 907 072	50 376	4 368 548	55 028	9,23	4 368 548	55 028	4 729 708	38 300	6,45	4 729 708	38 300	5 173 301	51 301	-12,08
Exportations	5 572 786	71 066	5 157 233	64 974	-9,29	5 157 233	64 974	5 065 671	62 886	-3,21	5 065 671	62 886	3 795 159	37 787	-39,91
Bilance Commerciale	1 665 714	21 690	788 685	9 946	-	788 685	9 946	345 963	4 306	-	345 963	4 306	-1 378 142	-15 714	-
Taux de Couverture (%)	148		118		-	118		107		-	107		73		-

(*) RESULTATS PROVISOIRES

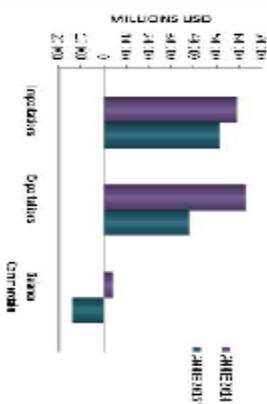
EVOLUTION DU COMMERCE EXTERIEUR
PERIODE: ANNEE (2012/2013)



EVOLUTION DU COMMERCE EXTERIEUR
PERIODE: ANNEE (2013/2014)



EVOLUTION DU COMMERCE EXTERIEUR
PERIODE: ANNEE (2014/2015*)



Annexe 9

ECHANGES EXTERIEURS DE L'ALGERIE PAR GROUPES D'UTILISATION

PERIODE : ANNEES (2014/2015*)

Valeurs en Millions

<i>A l' Importation</i>	ANNEE 2014			ANNEE 2015*			Evolution (%)
	Dinars	Dollars	Structure (%)	Dinars	Dollars	Structure (%)	
Alimentation	886 659	11 005	18,79	935 578	9 314	18,08	-15,37
Energie & Lubrifiants	231 948	2 879	4,91	235 911	2 348	4,56	-18,44
Produits Bruts	152 335	1 891	3,23	155 759	1 551	3,01	-17,98
Demi-Produits	1 035 447	12 852	21,94	1 203 576	11 982	23,27	-6,77
Biens d'Equipements Agricoles	52 991	658	1,12	66 655	663	1,29	0,76
Biens d'Equipements Industriels	1 527 698	18 961	32,37	1 712 243	17 046	33,10	-10,10
Biens de Consommation (non-alimentaires)	832 630	10 334	17,64	863 579	8 597	16,69	-16,81
Total	4 719 708	58 580	100	5 173 301	51 501	100	-12,08

Valeurs en Millions

<i>A l' Exportation</i>	ANNEE 2014			ANNEE 2015*			Evolution (%)
	Dinars	Dollars	Structure (%)	Dinars	Dollars	Structure (%)	
Alimentation	26 053	323	0,51	23 520	234	0,62	-27,55
Energie & Lubrifiants	4 857 699	60 304	95,89	3 587 974	35 724	94,54	-40,76
Produits Bruts	8 818	109	0,18	10 633	106	0,28	-2,75
Demi-Produits	170 816	2 121	3,37	170 075	1 693	4,48	-20,18
Biens d'Equipements Agricoles	133	2	-	45	1	-	-
Biens d'Equipements Industriels	1 306	16	0,03	1 756	18	0,05	12,50
Biens de Consommation (non-alimentaires)	846	11	0,02	1 136	11	0,03	-
Total	5 065 671	62 886	100	3 795 139	37 787	100	-39,91

Annexe 20

ECHANGES EXTERIEURS DE L'ALGERIE PAR REGIONS ECONOMIQUES

PERIODE : ANNEE (2014/2015)

Valeurs en Millions de USDollars

A l'Importation	ANNEE 2014		ANNEE 2015		Evolution (%)
	<i>Dollars</i>	<i>Structure (%)</i>	<i>Dollars</i>	<i>Structure (%)</i>	
<i>Union Europeenne</i>	29 684	50,67	25 344	49,21	-14,62
<i>O.C.D.E (Hors U.E)</i>	8 436	14,40	7 353	14,28	-12,84
<i>Autres Pays d' Europe</i>	886	1,51	1 220	2,37	37,70
<i>Amérique du Sud</i>	3 815	6,51	2 818	5,47	-26,13
<i>Asie</i>	12 619	21,54	11 830	22,97	-6,25
<i>Océanie</i>	-	-	-	-	-
<i>Pays Arabes (Hors U.M.A)</i>	1962	3,35	1912	3,71	-2,55
<i>Pays du Maghreb Arabe (U.M.A)</i>	738	1,26	674	1,31	-8,67
<i>Pays d' Afrique</i>	440	0,75	350	0,68	-20,45
Total	58 580	100	51 501	100	-12,08

Valeurs en Millions de USDollars

A l'Exportation	ANNEE 2014		ANNEE 2015		Evolution (%)
	<i>Dollars</i>	<i>Structure (%)</i>	<i>Dollars</i>	<i>Structure (%)</i>	
<i>Union Europeenne</i>	40 378	64,21	25 801	68,28	-36,10
<i>O.C.D.E (Hors U.E)</i>	10 344	16,45	5 428	14,36	-47,53
<i>Autres Pays d' Europe</i>	98	0,16	37	0,10	-62,24
<i>Amérique du Sud</i>	3 183	5,06	1 575	4,17	-50,52
<i>Asie</i>	5 060	8,05	2 562	6,78	-49,37
<i>Océanie</i>	-	-	57	0,15	-
<i>Pays Arabes (Hors U.M.A)</i>	648	1,03	628	1,66	-3,09
<i>Pays du Maghreb Arabe (U.M.A)</i>	3 065	4,87	1 607	4,25	-47,57
<i>Pays d' Afrique</i>	110	0,17	92	0,24	-16,36
Total	62 886	100	37 787	100	-39,91

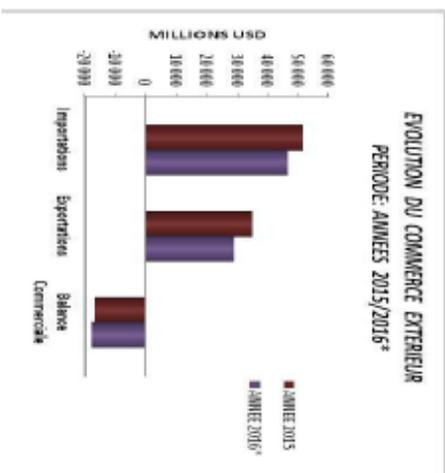
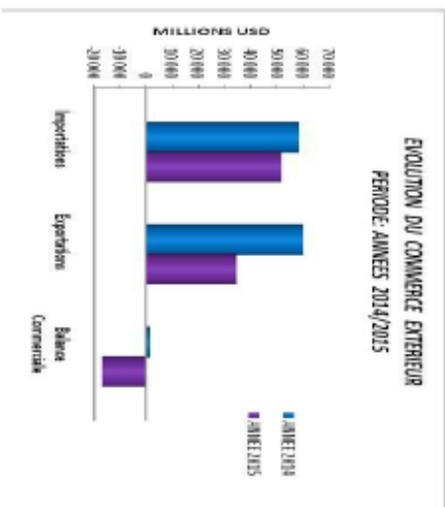
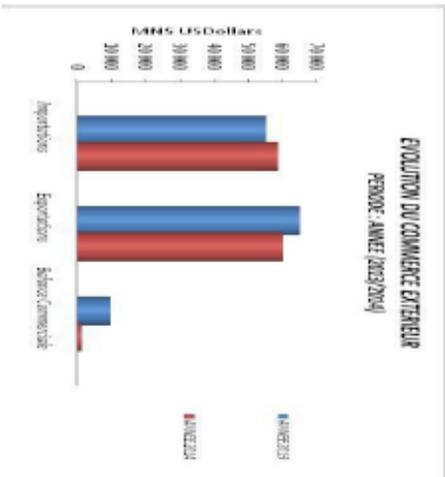
Annexe 4

RECAPITULATIVE DES RESULTATS DE LA BALANCE COMMERCIALE

PERIODE : ANNEES (2013/2016*)

Valeurs en millions

	ANNEE 2013		ANNEE 2014		Evol (%)	ANNEE 2014		ANNEE 2015		Evol (%)	ANNEE 2015		ANNEE 2016*		Evol (%)
	Dinars	Dollars	Dinars	Dollars		Dinars	Dollars	Dinars	Dollars		Dinars	Dollars	Dinars	Dollars	
Importations	4 368 548	55 028	4 719 708	58 580	6,45	4 719 708	58 580	5 193 460	51 702	-11,74	5 193 460	51 702	5 115 135	46 727	-0,62
Exportations	5 157 233	64 974	4 837 538	60 054	-7,57	4 837 538	60 054	3 481 837	34 668	-42,27	3 481 837	34 668	3 161 344	28 883	-16,89
Balance Commerciale	788 685	9 946	117 830	1 474	-	117 830	1 474	-1 711 623	-17 834	-	-1 711 623	-17 834	-1 953 791	-17 844	-
Taux de Couverture (%)	118		103		-	103		67		-	67		62		-



Annexe 10

ECHANGES EXTERIEURS DE L'ALGERIE PAR GROUPES D'UTILISATION

PERIODE : ANNEES (2015/2016*)

Valeurs en Millions

<i>A l' Importation</i>	<i>ANNEE 2015</i>			<i>ANNEE 2016*</i>			<i>Evolution (%)</i>
	<i>Dinars</i>	<i>Dollars</i>	<i>Structure (%)</i>	<i>Dinars</i>	<i>Dollars</i>	<i>Structure (%)</i>	
<i>Alimentation</i>	935 771	9 316	18,02	900 259	8 224	17,60	-11,72
<i>Energie & Lubrifiants</i>	238 659	2 376	4,59	141 420	1 292	2,77	-45,62
<i>Produits Bruts</i>	156 683	1 560	3,02	170 702	1 559	3,34	-0,06
<i>Demi-Produits</i>	1 208 799	12 034	23,28	1 256 930	11 482	24,57	-4,59
<i>Biens d'Equipements Agricoles</i>	66 705	664	1,28	54 850	501	1,07	-24,55
<i>Biens d'Equipements Industriels</i>	1 715 281	17 076	33,03	1 685 102	15 394	32,94	-9,85
<i>Biens de Consommation (non-alimentaires)</i>	871 562	8 676	16,78	905 872	8 275	17,71	-4,62
<i>Total</i>	5 193 460	51 702	100	5 115 135	46 727	100	-9,62

Valeurs en Millions

<i>A l' Exportation</i>	<i>ANNEE 2015</i>			<i>ANNEE 2016*</i>			<i>Evolution (%)</i>
	<i>Dinars</i>	<i>Dollars</i>	<i>Structure (%)</i>	<i>Dinars</i>	<i>Dollars</i>	<i>Structure (%)</i>	
<i>Alimentation</i>	23 585	235	0,68	35 780	327	1,13	39,15
<i>Energie & Lubrifiants</i>	3 284 086	32 699	94,32	2 966 373	27 102	93,84	-17,12
<i>Produits Bruts</i>	10 602	106	0,31	9 204	84	0,29	-20,75
<i>Demi-Produits</i>	160 421	1 597	4,61	142 176	1 299	4,50	-18,66
<i>Biens d'Equipements Agricoles</i>	51	1	-	5	-	-	-
<i>Biens d'Equipements Industriels</i>	1 941	19	0,05	5 827	53	0,18	178,95
<i>Biens de Consommation (non-alimentaires)</i>	1 151	11	0,03	1 979	18	0,06	63,64
<i>Total</i>	3 481 837	34 668	100	3 161 344	28 883	100	-16,69

Annexe 21

ECHANGES EXTERIEURS DE L'ALGERIE PAR REGIONS ECONOMIQUES

PERIODE : ANNEE (2015/2016)

Valeurs en Millions de USDollars

A l' Importation	ANNEE 2015		ANNEE 2016		Evolution (%)
	Dollars	Structure (%)	Dollars	Structure (%)	
Union Européenne	25 485	49,29	22 179	47,47	-12,97
O.C.D.E (Hors U.E)	7 363	14,24	6 295	13,47	-14,50
Autres Pays d' Europe	1 225	2,37	909	1,95	-25,80
Amérique du Sud	2 822	5,46	2 857	6,11	1,24
Asie	11 850	22,92	11 618	24,86	-1,96
Océanie	-	-	-	-	-
Pays Arabes (Hors U.M.A)	1918	3,71	1934	4,14	0,83
Pays du Maghreb Arabe (U.M.A)	680	1,32	697	1,49	2,50
Pays d' Afrique	359	0,69	238	0,51	-33,70
Total	51 702	100	46 727	100	-9,62

Valeurs en Millions de USDollars

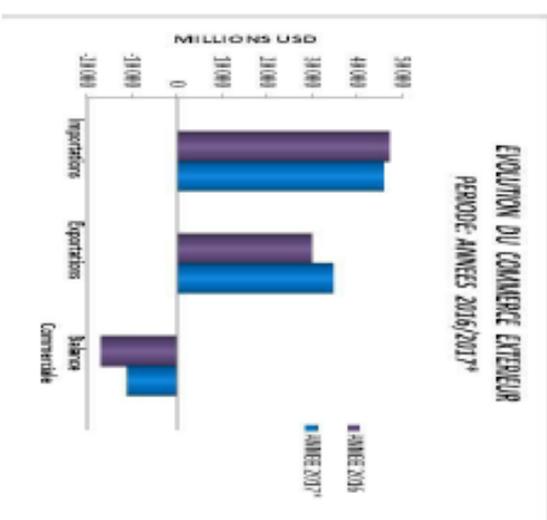
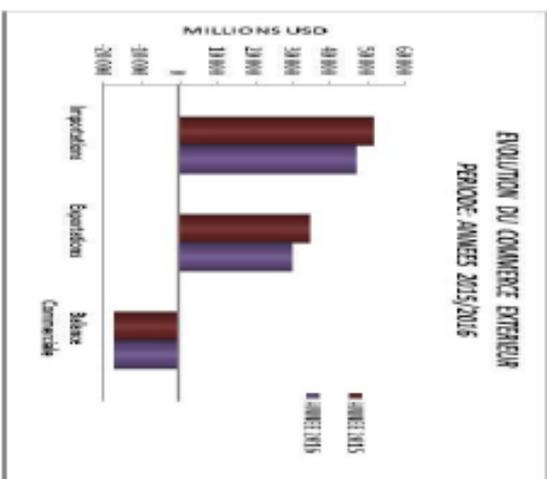
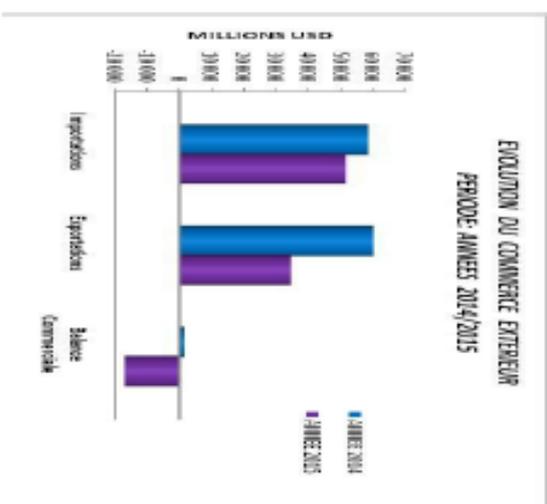
A l' Exportation	ANNEE 2015		ANNEE 2016		Evolution (%)
	Dollars	Structure (%)	Dollars	Structure (%)	
Union Européenne	22 976	66,27	16 739	57,95	-27,15
O.C.D.E (Hors U.E)	5 288	15,25	6 251	21,64	18,21
Autres Pays d' Europe	37	0,11	80	0,28	116,22
Amérique du Sud	1 683	4,85	1 678	5,81	-0,30
Asie	2 409	6,95	2 331	8,07	-3,24
Océanie	71	-	-	-	-
Pays Arabes (Hors U.M.A)	572	1,65	385	1,33	-32,69
Pays du Maghreb Arabe (U.M.A)	1 550	4,47	1 368	4,74	-11,74
Pays d' Afrique	82	0,24	51	0,18	-37,80
Total	34 668	100	28 883	100	-16,69

RECAPITULATIF DES RESULTATS DE LA BALANCE COMMERCIALE

PERIODE : ANNEES (2014/2017*)

* Valeurs en millions

	ANNEE 2014		ANNEE 2015		Evol (%)	ANNEE 2015		ANNEE 2016		Evol (%)	ANNEE 2016		ANNEE 2017*		Evol (%)
	Dinars	Dollars	Dinars	Dollars		Dinars	Dollars	Dinars	Dollars		Dinars	Dollars	Dinars	Dollars	
Importations	4 719 798	56 580	5 193 460	51 702	-11,74	5 193 460	51 702	5 154 777	47 089	-8,92	5 154 777	47 089	5 099 907	45 957	-2,40
Exportations	4 838 129	60 061	3 481 837	34 658	-42,28	3 481 837	34 658	3 286 589	30 026	-13,19	3 286 589	30 026	3 857 097	34 763	15,78
Balance Commerciale	118 421	1 481	-1 711 623	-17 094	-	-1 711 623	-17 094	-1 868 188	-17 963	-	-1 868 188	-17 963	-1 242 810	-11 194	-
Taux de Couverture (%)	103		67		-	67		64		-	64		76		-



Annexe 12

ECHANGES EXTERIEURS DE L'ALGERIE PAR GROUPES D'UTILISATION

PERIODE : ANNEES (2016/2017*)

Valeurs en Millions

<i>A l' Importation</i>	ANNEE 2016			ANNEE 2017*			Evolution (%)
	Dinars	Dollars	Structure (%)	Dinars	Dollars	Structure (%)	
<i>Alimentation</i>	900 193	8 223	17,46	936 259	8 437	18,36	2,60
<i>Energie & Lubrifiants</i>	176 522	1 613	3,42	221 025	1 992	4,33	23,50
<i>Produits Bruts</i>	171 125	1 563	3,32	169 144	1 524	3,32	-2,50
<i>Demi-Produits</i>	1 251 980	11 437	24,29	1 218 564	10 981	23,89	-3,99
<i>Biens d'Equipements Agricoles</i>	55 110	503	1,07	67 780	611	1,33	21,47
<i>Biens d'Equipements Industriels</i>	1 687 129	15 412	32,73	1 549 401	13 962	30,38	-9,41
<i>Biens de Consommation (non-alimentaires)</i>	912 718	8 338	17,71	937 734	8 450	18,39	1,34
<i>Total</i>	5 154 777	47 089	100	5 099 907	45 957	100	-2,40

Valeurs en Millions

<i>A l' Exportation</i>	ANNEE 2016			ANNEE 2017*			Evolution (%)
	Dinars	Dollars	Structure (%)	Dinars	Dollars	Structure (%)	
<i>Alimentation</i>	35 844	327	1,09	38 578	348	1,00	6,42
<i>Energie & Lubrifiants</i>	3 088 908	28 221	93,99	3 646 473	32 864	94,54	16,45
<i>Produits Bruts</i>	9 238	84	0,28	8 102	73	0,21	-13,10
<i>Demi-Produits</i>	144 628	1 321	4,40	153 538	1 384	3,98	4,77
<i>Biens d'Equipements Agricoles</i>	6	-	-	29	0,26	-	-
<i>Biens d'Equipements Industriels</i>	5 931	54	0,18	8 180	74	0,21	37,04
<i>Biens de Consommation (non-alimentaires)</i>	2 034	19	0,06	2 197	20	0,06	5,26
<i>Total</i>	3 286 589	30 026	100	3 857 097	34 763	100	15,78

Annexe 22

ECHANGES EXTERIEURS DE L'ALGERIE PAR REGIONS ECONOMIQUES

PERIODE : ANNEE (2016/2017)

Valeurs en Millions de USDollars

A l' Importation	ANNEE 2016		ANNEE 2017*		Evolution (%)
	Dollars	Structure (%)	Dollars	Structure (%)	
Union Europeenne	22 472	47,72	20 236	44,03	-9,95
O.C.D.E (Hors U.E)	6 249	13,27	5 942	12,93	-4,91
Autres Pays d' Europe	936	1,99	1 910	4,16	104,06
Amérique du Sud	2 857	6,07	3 209	6,98	12,32
Asie	11 709	24,87	12 345	26,86	5,43
Océanie	-	-	-	-	-
Pays Arabes (Hors U.M.A)	1927	4,09	1541	3,35	-20,03
Pays du Maghreb Arabe (U.M.A)	701	1,49	588	1,28	-16,12
Pays d'Afrique	238	0,51	186	0,40	-21,85
Total	47 089	100	45 957	100	-2,40

Valeurs en Millions de USDollars

A l' Exportation	ANNEE 2016		ANNEE 2017*		Evolution (%)
	Dollars	Structure (%)	Dollars	Structure (%)	
Union Europeenne	17 221	57,35	20 291	58,37	17,83
O.C.D.E (Hors U.E)	6 945	23,13	6 496	18,69	-6,47
Autres Pays d' Europe	80	0,27	63	0,18	-21,25
Amérique du Sud	1 943	6,47	2 473	7,11	27,28
Asie	2 197	7,32	3 321	9,55	51,16
Océanie	-	-	-	-	-
Pays Arabes (Hors U.M.A)	416	1,39	749	2,15	80,05
Pays du Maghreb Arabe (U.M.A)	1 173	3,91	1 268	3,65	8,10
Pays d'Afrique	51	0,17	102	0,29	100,00
Total	30 026	100	34 763	100	15,78

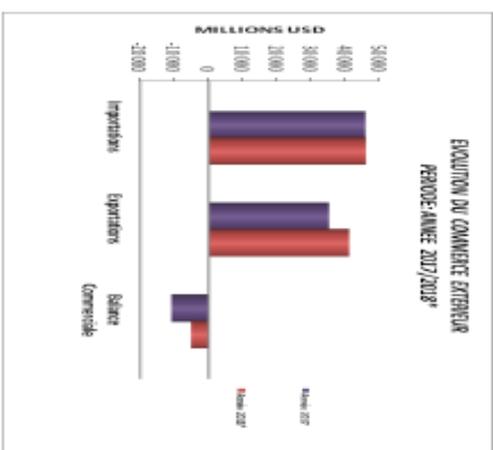
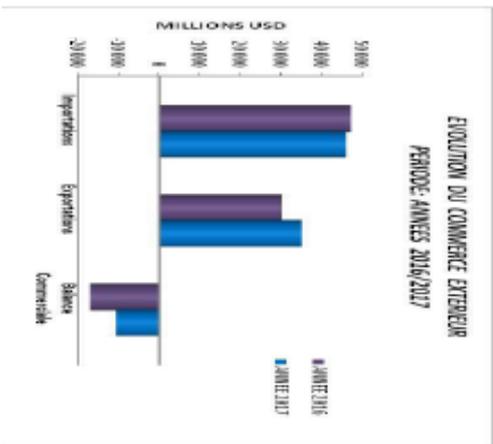
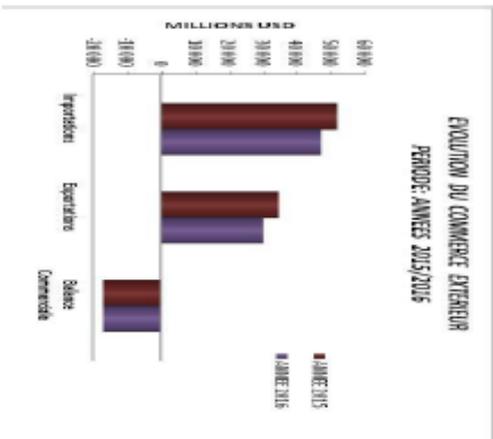
Annexe 6

RECAPITULATIVE DES RESULTATS DE LA BALANCE COMMERCIALE

PERIODE : ANNEES (2015/2018*)

Valeurs en millions

	ANNEE 2015		ANNEE 2016		Evol (%)	ANNEE 2016		ANNEE 2017		Evol (%)	ANNEE 2017		ANNEE 2018*		Evol (%)
	Dinars	Dollars	Dinars	Dollars		Dinars	Dollars	Dinars	Dollars		Dinars	Dollars	Dinars	Dollars	
Importations	5 193 460	51 702	5 154 777	47 089	-0,92	5 154 777	47 089	5 111 297	46 039	-2,19	5 111 297	46 039	5 387 635	46 197	0,30
Exportations	3 481 827	34 668	3 206 509	30 026	-13,39	3 206 509	30 026	3 004 715	35 191	17,20	3 004 715	35 191	4 400 538	41 168	16,98
Balance Commerciale	-1 711 633	-17 034	-1 888 188	-17 863	-	-1 888 188	-17 863	-1 206 582	-10 888	-	-1 206 582	-10 888	-887 117	-5 039	-
Taux de Couverture (%)	67		64		-	64		76		-	76		89		-



Annexe 14

ECHANGES EXTERIEURS DE L'ALGERIE PAR GROUPES D'UTILISATION

PERIODE : ANNEES (2017/2018)

Valeurs en Millions

<i>A l' Importation</i>	<i>ANNEE 2017</i>			<i>ANNEE 2018</i>			<i>Evolution (%)</i>
	<i>Dinars</i>	<i>Dollars</i>	<i>Structure (%)</i>	<i>Dinars</i>	<i>Dollars</i>	<i>Structure (%)</i>	
<i>Alimentation</i>	936 428	8 438	18,32	999 795	8 573	18,56	1,60
<i>Energie & Lubrifiants</i>	221 034	1 992	3,42	118 429	1 015	2,20	-49,05
<i>Produits Bruts</i>	169 513	1 527	3,32	221 351	1 898	4,11	24,30
<i>Demi-Produits</i>	1 219 041	10 985	23,85	1 278 062	10 959	23,72	-0,24
<i>Biens d'Equipements Agricoles</i>	67 822	611	1,33	65 633	563	1,22	-7,86
<i>Biens d'Equipements Industriels</i>	1 553 020	13 995	30,38	1 566 618	13 433	29,08	-4,02
<i>Biens de Consommation (non-alimentaires)</i>	944 439	8 511	18,48	1 137 767	9 756	21,12	14,63
<i>Total</i>	5 111 297	46 059	100	5387655	46197	100	0,30

Valeurs en Millions

<i>A l' Exportation</i>	<i>ANNEE 2017</i>			<i>ANNEE 2018</i>			<i>Evolution (%)</i>
	<i>Dinars</i>	<i>Dollars</i>	<i>Structure (%)</i>	<i>Dinars</i>	<i>Dollars</i>	<i>Structure (%)</i>	
<i>Alimentation</i>	38 728	349	0,99	43 477	373	0,91	6,88
<i>Energie & Lubrifiants</i>	3 690 563	33 261	94,51	4 470 484	38 338	93,13	15,26
<i>Produits Bruts</i>	8 102	73	0,21	10 771	92	0,22	26,03
<i>Demi-Produits</i>	156 415	1 410	4,01	261 430	2 242	5,45	59,01
<i>Biens d'Equipements Agricoles</i>	32	0,29	-	35	0,30	-	-
<i>Biens d'Equipements Industriels</i>	8 619	78	0,22	10 467	90	0,22	15,38
<i>Biens de Consommation (non-alimentaires)</i>	2 256	20	0,06	3 874	33	0,08	65,00
<i>Total</i>	3 904 715	35 191	100	4 800 538	41 168	100	16,98

Annexe 19

ECHANGES EXTERIEURS DE L'ALGERIE PAR REGIONS ECONOMIQUES

PERIODE : ANNEE (2017/2018)

Valeurs en Millions de USDollars

<i>A l' Importation</i>	ANNEE 2017		ANNEE 2018		Evolution (%)
	Dollars	Structure (%)	Dollars	Structure (%)	
Union Europeenne	20 298	44,07	21 099	45,67	3,95
Asie	12 369	26,85	11 557	25,02	-6,56
O.C.D.E (Hors U.E)	5 953	12,92	5 837	12,64	-1,95
Amérique du Sud	3 209	6,97	3 546	7,68	10,50
Pays Arabes (Hors U.M.A)	1542	3,35	1904	4,12	23,48
Autres Pays d' Europe	1 910	4,15	1 542	3,34	-19,27
Océanie	-	-	-	-	-
Pays du Maghreb Arabe (U.M.A)	592	1,29	546	1,18	-7,77
Pays d'Afrique	186	0,40	166	0,36	-10,75
Total	46 059	100	46 197	100	0,30

Valeurs en Millions de USDollars

<i>A l' Exportation</i>	ANNEE 2017		ANNEE 2018		Evolution (%)
	Dollars	Structure (%)	Dollars	Structure (%)	
Union Europeenne	20 386	57,93	23 654	57,46	16,03
O.C.D.E (Hors U.E)	6 465	18,37	6 950	16,88	7,50
Autres Pays d' Europe	40	0,11	40	0,10	0,00
Amérique du Sud	2 530	7,19	2 660	6,46	5,14
Asie	3 595	10,22	5 351	13,00	48,85
Océanie	-	-	-	-	-
Pays Arabes (Hors U.M.A)	799	2,27	712	1,73	-10,89
Pays du Maghreb Arabe (U.M.A)	1 273	3,62	1 669	4,05	31,11
Pays d'Afrique	103	0,29	132	0,32	28,16
Total	35 191	100	41 168	100	16,98

Tables des matières

Remerciement

Dédicace

Liste des abréviations

Introduction générale1

Chapitre 1 : Evolutions du commerce international.....2

Introduction.....2

Section01 : Evolution conceptuelle des théories du commerce international.....2

1.1.Les théories du commerce international3

1.1.1. Les mercantilistes3

1.1.2. La théorie d'avantage absolu d'Adam SMITH3

1.1.3. La théorie de l'avantage comparatif de David RICARDO4

1.2 Le modèle de HOS (néoclassique)4

1.2.1 Le théorème de la dotation factorielle4

1.2.2. La contribution de SAMUELSON5

1.2.3. Le paradoxe de Leontief5

1.3.Les nouvelles théories du commerce international6

1.3.1 La théorie des coûts de transactions ou théorie de Williamson.....7

1.3.2. Théorie de Hymer.....7

1.3.3. La théorie du cycle de vie de produit de R.VERNON8

Section 02 : Evolution du commerce extérieur algérien.....9

2.1. Mutation du commerce extérieur algérien.....9

2.1.1. La période de monopolisation du commerce extérieur.....	9
2.1.2. La période de la libéralisation du commerce extérieur.....	10
2.2. L'organisation du commerce extérieur.....	11
2.2.1. Le plan financement devises.....	11
2.2.2 Budget devises.....	11
2.3. Les accords commerciaux de l'Algérie.....	12
2.3.1. Les accords d'association Algérie – UE.....	12
2.3.1.1. Accord association Algérie –UE.....	13
2.3.1.2. Le programme MEDA.....	14
2.3.1.3. la transition de l'économie algérienne.....	15
2.3.1.4. les conséquences sur l'économie algérienne.....	16
2.3.2. L'adhésion de l'Algérie a L'OMC.....	17
2.3.3. Le commerce extérieur algérien face à la mondialisation	18
Conclusion	21
Chapitre 2 : Présentation des plans de relance économique.....	22
Introduction.....	22
Section 1 : Présentation du commerce extérieur Algérien sous le régime du PAS.....	22
1.1. L'Algérie sous les orientations du FMI.....	22
1.1.1. Fondement et doctrine du FMI	23
1.1.2. Le rééchelonnement et programmes de stabilisation et d'ajustement.....	25
1.1.2.1.Le recours au rééchelonnement.....	26
1.1.2.2.La conditionnalité de rééchelonnement	26
1.2. Le régime du commerce extérieur depuis 1994	28

1.2.1. Le régime à l'importation	28
1.2.1.1. Evolution des importations 1990-2000.....	30
1.2.1.2.Evolution des échanges par produits des importations	30
1.2.2. Régime à l'exportation	31
1.2.2.1. Evolution des exportations 1990-2000.....	31
1.2.2.2. Evolution des échanges par produits des exportations.....	32
1.2.3. La promotion des exportations hors hydrocarbures.....	32
1.2.4. La réglementation douanière.....	33
Section 2 : Présentation des différents programmes de relance économique.....	35
2.1. Le Programme de Soutien à la Relance Economique « PSRE » (2001- 2004).....	35
2.1.1.Répartition sectoriel du PSRE	36
2.1.2. Résultats d'une évaluation du PSRE.....	36
2.2.Le programme complémentaire de soutien à la croissance PCSC (2005- 2009).....	37
2.2.1. Répartition sectoriel du PCSC.....	38
2.2.2. Les objectifs du PCSC (le programme complémentaire de soutien à la croissance Économique).....	38
2.2.3. Le PCSC et la croissance économique.....	39
2.3. Le programme de consolidation de croissance économique	40
2.3.1.Le contexte d'investissement(PCCE).....	40
2.3.2. Objectifs du PCCE.....	42
2.3.3. Contenu du PCCE.....	42
2.3.3.1.L'amélioration de développement humain.....	43
2.3.3.2.Le développement des infrastructures de base et l'amélioration du secteur publi....	43

2.4. Les grands projets du programme de consolidation de la croissance.....	44
2.4.1. Eau et traitement des eaux.....	45
2.4.2. Réseau ferré et transport ferroviaires	47
2.4.3. Aéroportuaire et aérien.....	48
2.4.4. Route et autoroute.....	49
2.4.5. Transport urbains.....	49
2.4.6. Portuaire et naval.....	50
2.4.7. Bâtiment et aménagement du territoire.....	50
2.4.8. Energie (électricité et hydrocarbures).....	50
Conclusion.....	52

Chapitre 3: Radioscopie du commerce extérieur algérien suite à l'effet des plans de relance économique

Introduction.....

Section 1 : Evolution des exportations algérienne depuis 1998 jusqu'a 2018.....

1.1. Evolution de la balance commerciale entre 1998 et 2018.....	54.
1.1.1. Evolution des importations et exportations algériennes entre 1998 et 2018.....	54
1.1.2. Le solde commerciale.....	55
1.1.3. Balance commerciale hors hydrocarbure entre 1998 et 2018	56
1.2. Taux de couverture des exportations sur les importations en Algérie (1998-2018).....	57
1.3. Evolution, par types et parts et répartition des exportations algériennes entre 1998 et 2018.....	58
1.3.1. Evolution, par types, des exportations algériennes entre 1998 et 2018.....	59

1.3.2. Répartition des Exportations algériennes entre 1998 et 2018.....	61
Section 2 : Evolutions des importations algériennes depuis 1998 jusqu'à 2018.....	64
2.1. Evolution, par types, des importations algériennes entre 1998 et 2018.....	65
2.1.1. Période allant de 1998 jusqu'à 2018.....	65
2.1.2. Période allant de 2009 jusqu'à 2018	66
2.2. Répartition, par type, des importations algériennes entre 1998 et 2018.....	67
2.3. Les répartitions des échanges des principaux partenaires commerciaux de l'Algérie...	68
Conclusion.....	70
Conclusion général.....	71